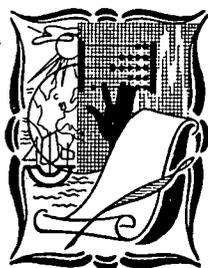


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

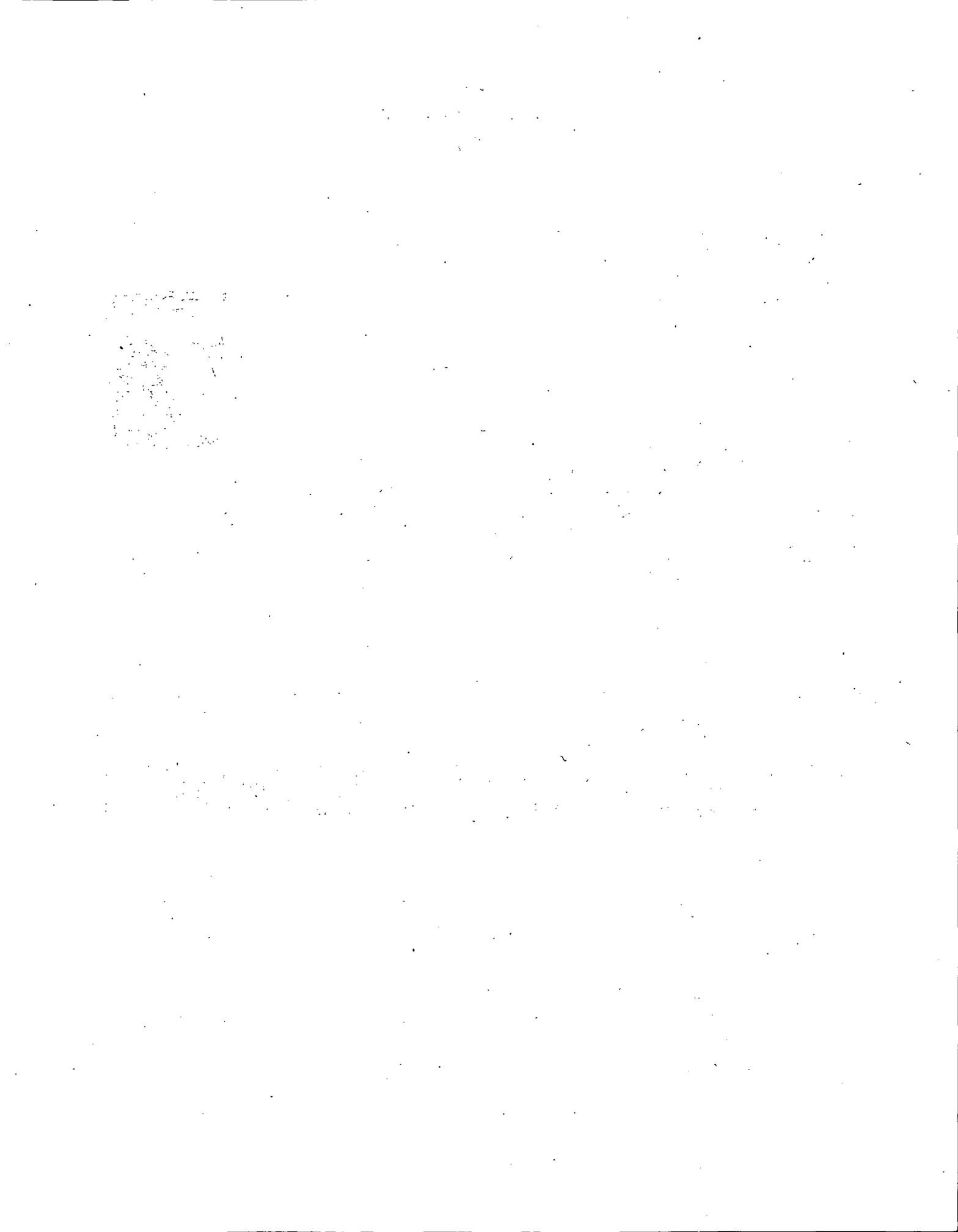
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

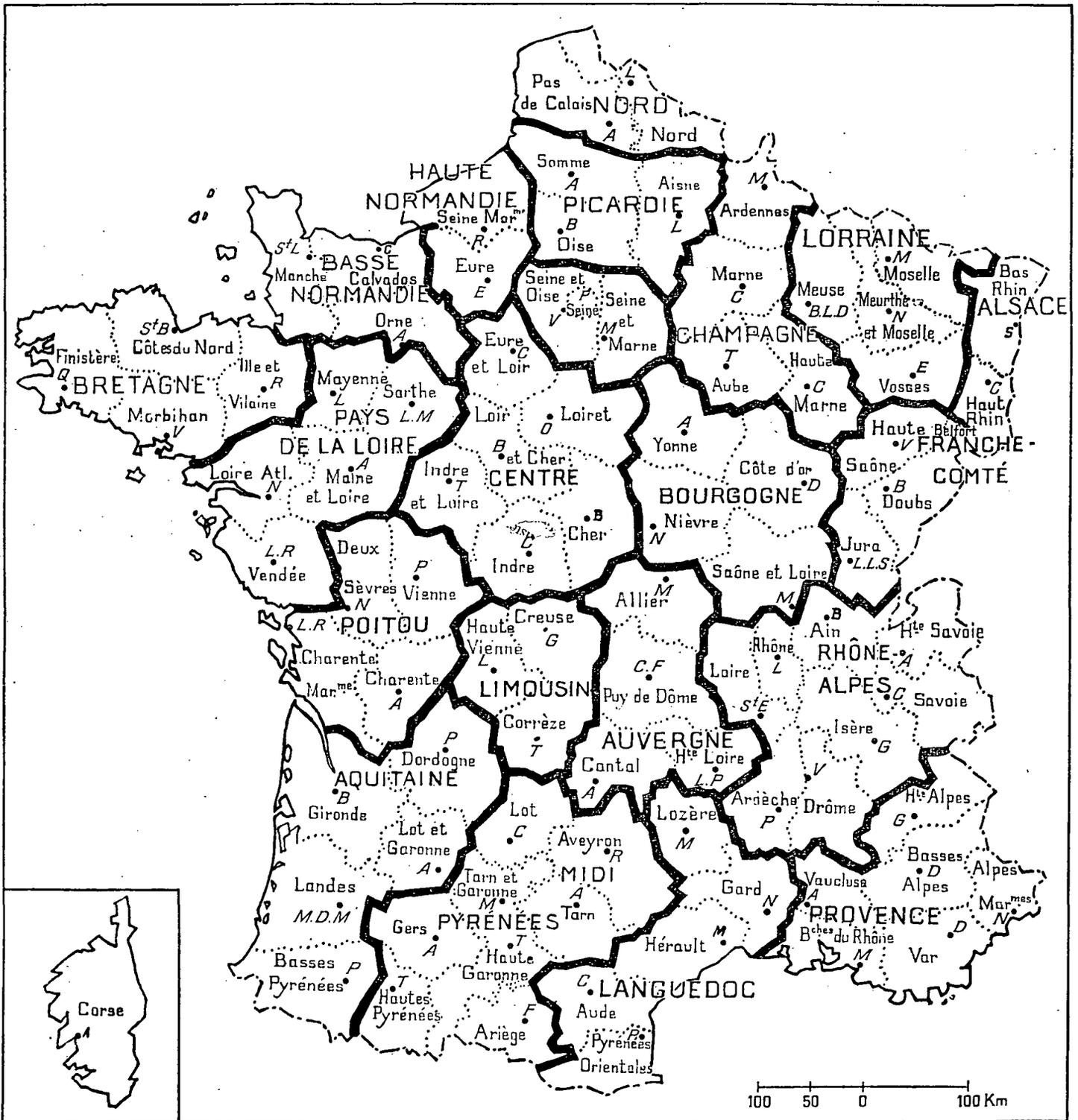
RECENSEMENT DES TRANSPORTS 1963

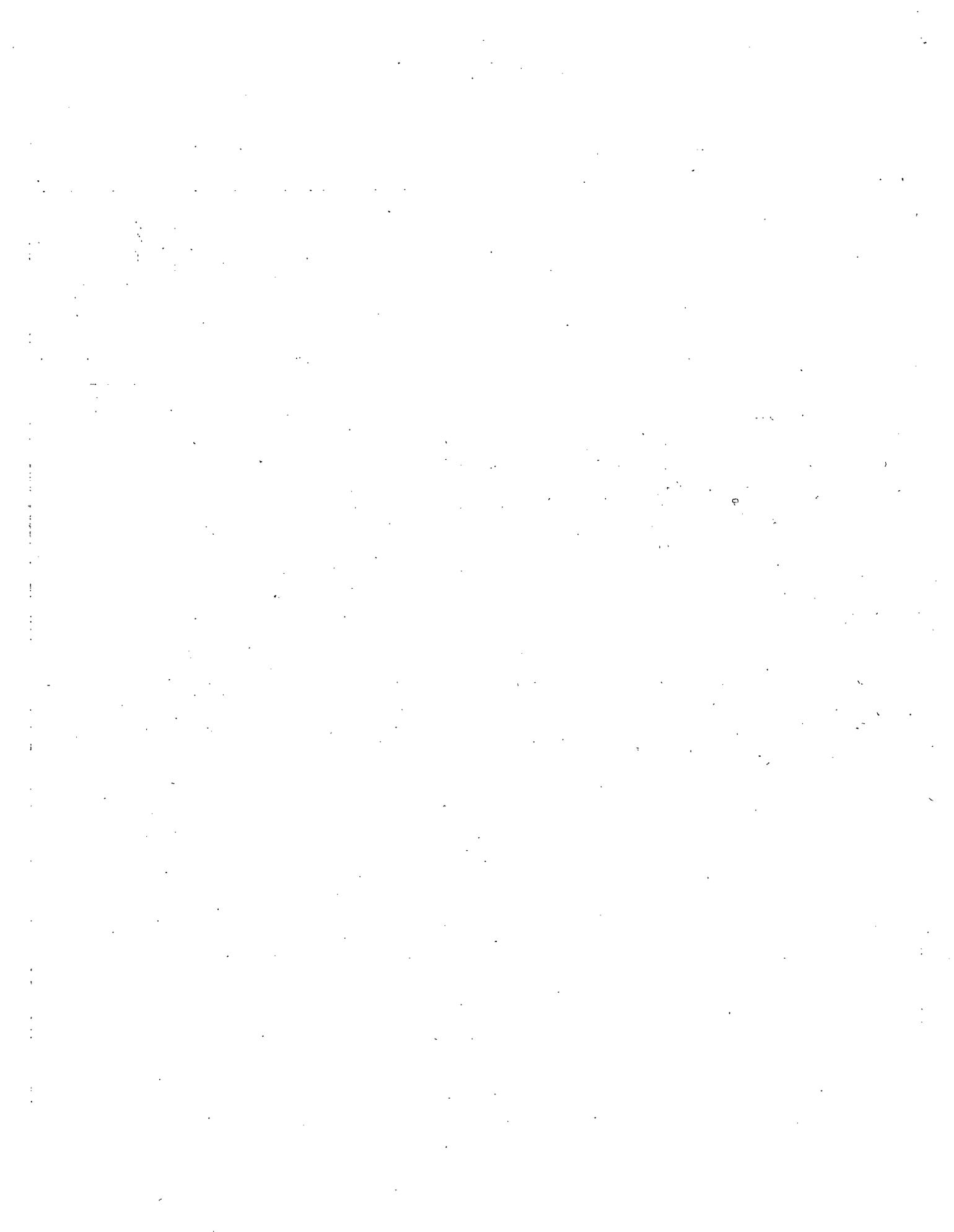
Résultats pour 1962-1963



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE
1968







AVANT-PROPOS

Le besoin se faisait sentir depuis longtemps d'une connaissance approfondie des entreprises de transport; seul un recensement général permettait de donner une base bien assurée aux travaux de comptabilité nationale et de planification, ainsi qu'aux études comparatives internationales.

Suivant de peu le recensement industriel de 1963, le premier recensement général des entreprises de transports fut exécuté, en France, au cours de cette même année. Il a permis de saisir, de façon cohérente et détaillée, l'économie de ce secteur, fournissant sur la structure et l'activité des entreprises, les informations nécessaires à une bonne connaissance de la situation en 1962-1963, ainsi qu'à l'étude de son évolution.

Le recensement s'est étendu à toutes les entreprises ayant des activités de transport public ou privé, dans les domaines aériens, maritimes et fluviaux; des activités de transport public seulement, dans le domaine routier, mais en comprenant à la fois, les entreprises dont le transport public constitue l'activité principale et les entreprises pour lesquelles ce transport n'est qu'une activité secondaire.

Un comité de recensement dont M. Sermage, administrateur de l'I.N.S.E.E., responsable du Bureau central de statistique du ministère des Travaux publics et des Transports, assumait le secrétariat général, fut chargé des travaux préparatoires; il rassemblait les représentants des administrations et des organisations professionnelles intéressées. L'exécution même des opérations, menée en collaboration étroite avec le ministère des Travaux publics et des Transports, incombait à l'I.N.S.E.E.; elle fut assurée par une équipe dirigée par MM. Bourlier et Chauvet, administrateurs.

Première opération du genre dans ce secteur de l'économie, le recensement des entreprises de transport s'est heurté à de nombreuses difficultés psychologiques et pratiques, mais, avec l'appui des organisations professionnelles, et au prix d'un long travail de vérifications, après de nombreux échanges de correspondance avec les entreprises, ces difficultés ont pu très généralement être surmontées.

Le présent volume comprend sept parties :

- les transports aériens;
- les transports maritimes;
- les transports fluviaux;
- les transports ferroviaires;
- les transports routiers;
- les auxiliaires de transport;
- les infrastructures de transport.

Il constitue la publication intégrale des résultats du recensement, complétant et détaillant les résultats généraux déjà publiés dans la revue *Etudes et Conjoncture* (nos 9, 10, 11 de 1965, n° 5 de 1966).

Paris, le 17 mars 1969.

Le Directeur de la Statistique Générale,

J. DUMONTIER.



SOMMAIRE

Pages

INTRODUCTION.

I. Préparation du recensement :

Le Comité de recensement.....	1
Les objectifs du recensement.....	1
Le champ du recensement.....	2
La base de l'enquête.....	2
Les unités interrogées.....	3

II. Exécution du recensement.....	3
-----------------------------------	---

III. Les résultats.....	4
-------------------------	---

LES RÉSULTATS.

Listes des tableaux.....	5 à 11
--------------------------	--------

Chapitre I. – L'ensemble des entreprises de transports (classement N.A.E.).....	13 à 27
---	---------

Chapitre II. – Les transports aériens.....	29 à 38
--	---------

Chapitre III. – Les transports maritimes.....	39 à 54
---	---------

Chapitre IV. – Les transports fluviaux.....	55 à 82
---	---------

Chapitre V. – Les chemins de fer.....	83 à 121
---------------------------------------	----------

Chapitre VI. – Les transports routiers.....	123 à 323
---	-----------

Chapitre VII. – Les auxiliaires de transport.....	325 à 341
---	-----------

Chapitre VIII. – Les infrastructures.....	343 à 388
---	-----------

Annexe I. – Décret du 14 février 1963 prescrivant la réalisation du recensement des transports en 1963.....	389 à 392
---	-----------

Annexe II. – Modèles de questionnaires.....	393 à 448
---	-----------

INTRODUCTION

LE RECENSEMENT DES TRANSPORTS DE 1963

Le recensement des transports de 1963 est le premier effectué en France; il a été prescrit par le décret n° 63-127 du 14 février 1963 et il a porté sur les structures et l'activité des entreprises et établissements de transports (1) de la France métropolitaine au cours de l'année 1962. Certaines données concernant le parc et le personnel ont été également demandées à la date du 16 septembre 1963, date proche de l'envoi des questionnaires.

Ce recensement qui s'inscrit dans le cadre du recensement des entreprises industrielles de 1962, a cependant été effectué à part, en raison du poids des opérations du recensement industriel.

I. PRÉPARATION DU RECENSEMENT

Le Comité du Recensement.

La préparation du recensement des transports a été confiée par le décret du 14 février 1963, à un Comité de recensement présidé par le Directeur général de l'Institut national de la Statistique et des Études économiques (I.N.S.E.E.) et constitué par les représentants des administrations concernées et des organisations professionnelles, soit :

- un représentant du ministère des Finances et des Affaires économiques (Services des études économiques et financières);
- deux représentants du ministère des Finances et des Affaires économiques (I.N.S.E.E.);
- un représentant du Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité;
- deux représentants du ministère des Travaux publics et des Transports (Service des affaires économiques et internationales);
- deux représentants du ministère de l'Intérieur (Direction générale des collectivités locales);
- deux représentants du Conseil national du Patronat français;
- un représentant de l'Assemblée des présidents des Chambres de commerce et d'industrie;
- un représentant de l'Assemblée des présidents des Chambres des métiers de France.

Étaient en outre associés aux travaux du comité :

- un représentant du ministère du Travail;
- un représentant du ministère des Armées.

Le Comité avait pour mission de préciser le champ du recensement, les questions à poser et les techniques d'enquête à employer. L'article 8 du décret du 14 février 1963 chargeait l'I.N.S.E.E. de l'exécution du recensement ainsi que de l'analyse des résultats et de leur publication.

Le Comité du recensement, réuni pour la première fois le 1^{er} mars 1963, procéda à la création de plusieurs groupes de travail, qui furent chargés d'étudier les divers problèmes que posait la réalisation du recensement. Les organisations professionnelles ont été invitées à apporter leur concours aux groupes de travail.

Les objectifs du recensement.

Le secteur des transports constitue un ensemble hétérogène tant sous le rapport de la nature de l'activité que sous celui de la taille des entreprises. La qualité des renseignements statistiques habituellement disponibles est de valeur très inégale.

(1) Non compris les transports routiers pour compte propre.

Le Comité du recensement a donc jugé nécessaire, pour répondre à sa mission, que des renseignements précis soient recueillis notamment sur les points suivants :

- nature exacte des activités de transports (y compris auxiliaires des transports);
- personnel et frais de personnel;
- véhicules, matériel;
- consommations de carburants et d'énergie;
- trafic;
- éléments de la valeur ajoutée;
- investissements.

Le champ du recensement.

Le décret du 14 février 1963 fixe ainsi le champ du recensement :

- transports aériens et aéroports;
- transports ferroviaires et assimilés;
- transports fluviaux publics et privés et ports fluviaux;
- transports maritimes et ports maritimes;
- transports routiers publics et gares routières;
- auxiliaires et intermédiaires de transport.

Le champ ainsi défini comprend globalement l'ensemble des activités économiques relevant des sections n° 62 à 67 de la *Nomenclature des activités économiques (N.A.E.)*.

Les transports routiers pour compte propre ont été exclus du recensement des transports, d'une part en raison du poids qu'aurait représenté le recensement de ces activités, et d'autre part du fait que des questions concernant ces transports avaient déjà été posées lors du recensement de l'industrie.

En outre, d'autres activités d'un caractère particulier, ou de faible importance n'ont pas été retenues :

- des transports hippomobiles;
- des entreprises d'enlèvement d'ordures;
- des remonte-pentes et téléphériques;
- de la navigation de plaisance;
- des magasins généraux et certains entrepôts;
- des entreprises de nettoyage de wagons;
- des ambulances;
- des transports de pompe funèbre.

Enfin, les articles 4 et 5 du décret du 14 février 1963 prescrivaient qu'un relevé des dépenses d'infrastructures devait également être réalisé :

— d'une part par le ministère des Travaux publics et des Transports (dépenses d'investissements, d'entretien et de fonctionnement des infrastructures aériennes, fluviales, maritimes et routières, réseau national);

— d'autre part par le ministère de l'Intérieur (dépenses d'investissements et d'entretien des voiries départementales et communales en 1962).

Le but du recensement étant de saisir toutes les activités de transport, il fallait comprendre dans le champ du recensement, non seulement les entreprises ou établissements dont l'activité principale était le transport, mais également celles exerçant l'une de ces activités à titre secondaire ou accessoire.

La base de l'enquête.

Le fichier des établissements industriels et commerciaux géré par l'I.N.S.E.E. a servi de base à la confection des listes d'envoi des questionnaires du recensement. Chaque établissement y est identifié par un numéro à 12 chiffres composé comme suit :

— 3 chiffres correspondent à l'activité principale de l'établissement, définie par référence à la *Nomenclature des activités économiques (N.A.E.)*;

- 2 chiffres désignent le département;
- 3 chiffres désignent la commune où est situé l'établissement;
- 1 chiffre appelé « indice d'exploitant », indique le numéro d'ordre de l'exploitant actuel de l'établissement;
- 3 chiffres composent un numéro d'ordre dans la commune et dans l'activité.

Les listes établies à partir du fichier de l'I.N.S.E.E. ont été confrontées avec les renseignements détenus par les administrations compétentes (Directions départementales des Ponts et Chaussées, Office national de la navigation, Secrétariat général de la Marine marchande), en vue de les vérifier et d'ajouter en particulier, les établissements ou entreprises exerçant une activité de transport à titre secondaire, et comme telles inscrites au fichier des établissements de l'I.N.S.E.E. dans une section autre que 62 à 67.

Des dispositions particulières ont dû être prises dans deux cas :

En ce qui concerne la navigation intérieure, les patrons bateliers n'ont pu être interrogés par voie postale, car ils n'ont pas, en général, d'adresse à terre. En accord avec l'Office national de la navigation, le recensement a été confié au personnel des bureaux d'affrètements fluviaux. Ce personnel intervenant comme agent recenseur a distribué, recueilli et vérifié les questionnaires d'enquête.

Afin de conserver le caractère confidentiel des renseignements recueillis, les questionnaires, dès leur dépôt par les patrons bateliers, étaient aussitôt mis sous enveloppe, fermée en présence de l'intéressé et transmis à l'I.N.S.E.E.

Autre cas particulier : les artisans du taxi. Comme il n'existe pas de fichier centralisé de ces artisans, l'I.N.S.E.E. a demandé à chaque préfecture, la liste des communes ayant signalé avoir reçu des déclarations ou des demandes d'autorisation d'exercice de l'activité de taxi. Puis chaque commune ainsi désignée, a été invitée à communiquer la liste de ses artisans, exploitants de taxi.

Ceux-ci ont été ensuite interrogés par sondage, au moyen d'un questionnaire réduit.

Les unités interrogées. Les questionnaires.

A l'exception des artisans taxi, tous les établissements entrant dans le champ du recensement ont reçu un questionnaire d'enquête adapté à l'activité et à la taille de l'établissement.

On trouvera les différents modèles de questionnaires utilisés, en annexe au présent volume.

Certains renseignements n'ont été demandés qu'au niveau de l'entreprise, par exemple les investissements, les recettes et les dépenses permettant l'analyse de la valeur ajoutée, et pour les entreprises les plus importantes, les bilans.

II. EXÉCUTION DU RECENSEMENT

En dehors des enquêtes administratives effectuées par le ministère des Travaux publics et des Transports et par le ministère de l'Intérieur, et mis à part les patrons bateliers auxquels les questionnaires d'enquête ont été remis par les agents des bureaux d'affrètement, le recensement a été effectué par voie postale les Directions régionales de l'I.N.S.E.E. assurant pour les établissements de leur région les opérations d'expédition, de collecte, et de vérification des réponses.

Des ratios et moyennes calculés à partir des premières réponses et vérifiés auprès des organisations professionnelles ont permis de détecter les réponses s'écartant par trop des normes professionnelles. Des enquêtes complémentaires ont permis aux entreprises soit de corriger les chiffres donnés, soit de les justifier en raison de circonstances particulières.

En effet, si la vérification des questionnaires des entreprises exerçant une seule nature de transport est relativement aisée, celle-ci se complique lorsque des activités multiples sont exercées, activités d'auxiliaires de transport, ou activités industrielles et commerciales associées à des activités de transports. Certaines de ces activités peuvent n'avoir qu'une importance marginale et leurs résultats sont difficilement mesurables dans l'ensemble des activités de l'entreprise.

Enfin les entreprises soumises au régime fiscal du forfait, ne disposent pas toujours des éléments qui leur sont demandés.

En outre certaines catégories de réponses n'ont pu être publiées en raison de leur hétérogénéité et de la difficulté de mesurer leur valeur, par exemple les surfaces occupées, les catégories professionnelles détaillées des salariés, la nature des marchandises transportées.

III. LES RÉSULTATS

Un premier chapitre étudie les entreprises qui dans le cadre de la *Nomenclature des activités économiques*, ont le même numéro d'activité, donc la même activité principale, quelles que soient par ailleurs les autres activités exercées.

Si cette présentation ne permet pas d'étudier facilement un mode de transport en particulier, ni de faire ressortir son caractère fréquemment complexe, elle a l'avantage d'être comparable à d'autres sources permanentes de renseignements. Ensuite dans une étude plus détaillée, on s'est efforcé d'étudier les activités de transports proprement dites, les auxiliaires de transport, les uns et les autres fréquemment associés à une activité industrielle ou commerciale) mais dans des proportions variables.

Un chapitre est également consacré aux auxiliaires de transport qui n'exercent pratiquement aucune activité de transports et par conséquent n'ont pas été compris dans les chapitres précédents.

Enfin un dernier chapitre concerne les dépenses d'infrastructure.

Le recensement à la charge du ministère des Travaux publics comprend deux parties :

- les dépenses publiques sur les routes nationales, les voies navigables, les ports maritimes;
- les gérants d'infrastructure, concessionnaires sur aérodromes, ports fluviaux, ports maritimes, gérants de gares routières publiques.

Le recensement à la charge du ministère de l'Intérieur fera l'objet d'une publication spéciale par ce ministère.

LISTE DES TABLEAUX

Pages

I. Les entreprises classées selon leur activité N.A.E. (Nomenclature des activités économiques).		
1. <i>Entreprises classées à une activité du secteur transport :</i>		
1. Forme juridique. Personnel. Frais de personnel. Parc.....	1.1.1.	16 à 21
2. Investissements. Éléments de la valeur ajoutée.....	1.1.2.	22 à 25
2. <i>Entreprises classées à une activité ne relevant pas du secteur transport.</i>		
1. Forme juridique. Personnel. Frais de personnel. Parc.....	1.2.1.	26 - 27
II. Les transports aériens.		
1. Personnel. Classement par catégorie.....	2.1.	31
2. Personnel. Frais de personnel.....	2.2.	32 - 33
3. Flotte aérienne.....	2.3.	34
4. Trafic et consommations.....	2.4.	35
5. Investissements et cessions.....	2.5.	36
6. Recettes et dépenses d'exploitation.....	2.6.	37
7. Bilans.....	2.7.	38
III. Les transports maritimes.		
1. Personnel et flotte de l'armement maritime.....	3.1.	46 - 47
2. Personnel et flotte des armements spécialisés.....	3.2.	48 - 49
3. Trafic et recettes de l'armement maritime.....	3.3.	50
4. Trafic et recettes des armements spécialisés.....	3.4.	51
5. Recettes et dépenses pour les armements exploitant la flotte de commerce.....	3.5.	52
6. Recettes et dépenses pour les armements exploitant la flotte de commerce (transport maritime seul).....	3.6.	53
7. Investissements et dépenses de gros entretien.....	3.7.	54
IV. Les transports fluviaux.		
1. <i>Transports de navigation intérieure.</i>		
1. Flotte.....	4.1.1.	62 - 63

2. Transports de navigation intérieure pour le compte d'autrui.		
1. Personnel. Frais de personnel.....	4.2.1.	64 à 66
2. Flotte et trafic, classement selon le nombre de bateaux.....	4.2.2.	67
3. Flotte et trafic, classement selon la catégorie de l'entreprise.....	4.2.3.	68
4. Investissements (classement selon le nombre de bateaux).....	4.2.4.	69 - 70
5. Investissements (classement selon la catégorie de l'entreprise)....	4.2.5.	71 - 72
6. Investissements (achats de bateaux).....	4.2.6.	73
7. Recettes et dépenses (classement selon le nombre de bateaux)...	4.2.7.	74 - 75
8. Recettes et dépenses (classement selon la catégorie de l'entre- prise).....	4.2.8.	76 - 77
9. Bilans.....	4.2.9.	78
3. Transports de navigation intérieure pour le compte d'autrui. Répartition en % des résultats.....		
	4.3.	80 - 81
4. Transports de navigation intérieure pour compte propre.....		
	4.4.	82

V. Les transports ferroviaires.

1. S.N.C.F.

1. Établissements ouverts au trafic commercial.....	5.1.1.	84 à 86
2. Personnel titulaire et auxiliaire payé directement par la S.N.C.F..	5.1.2.	87 à 89
3. Personnel (ensemble de la S.N.C.F.).....	5.1.3.	90 - 91
4. Consommation d'énergie.....	5.1.4.	92
5. Engins de manutention.....	5.1.5.	93
6. Investissements et dépenses de gros entretien.....	5.1.6.	94
7. Recettes et dépenses du compte d'exploitation.....	5.1.7.	95
8. Superficie des terrains et bâtiments.....	5.1.8.	96
9. Embranchements de particuliers.....	5.1.9.	97 à 107

2. Wagons de particuliers.

1. Titulaires de wagons de particuliers (français et étrangers, secteurs privé et public).....	5.2.1.	111
2. Titulaires de wagons de particuliers (français, secteur privé seulement).....	5.2.2.	111
3. Parc, secteur privé.....	5.2.3.	112
4. Entreprises de gérance de wagons (renseignements relatifs au parc).....	5.2.4.	114
5. Entreprises de gérance de wagons (renseignements relatifs au personnel, frais de personnel, compte partiel d'exploitation)..	5.2.5.	115
6. Entreprises de gérance de wagons (groupe des 28 entreprises les plus importantes).....	5.2.6.	116 - 117
7. Entreprises n'ayant pas pour activité principale l'exploitation de wagons de particuliers.....	5.2.7.	118 - 119
8. Parc des wagons (particuliers et entreprises du secteur privé)..	5.2.8.	120 - 121

VI. Les transports routiers.

A. Les entreprises de transport public de voyageurs et marchandises.

1. Entreprises de transport public de voyageurs.

1. Personnel. Frais de personnel.....	6.1.1.1.	132 - 133
2. Parc.....	6.1.1.2.	134
3. Trafic.....	6.1.1.3.	135
4. Consommation et stockage de carburants et lubrifiants.....	6.1.1.4.	136
5. Investissements.....	6.1.1.5.	137 - 139
6. Recettes.....	6.1.1.6.	139 - 140
7. Dépenses.....	6.1.1.7.	141 - 143
8. Bilans.....	6.1.1.8.	144
9. Ratios.....	6.1.1.9.	145

2. Entreprises de transport public voyageurs et marchandises.

1. Personnel. Frais de personnel.....	6.1.2.1.	148 - 149
2. Parc.....	6.1.2.2.	150
3. Trafic.....	6.1.2.3.	151 à 154
4. Consommation et stockage de carburants et lubrifiants.....	6.1.2.4.	155
5. Investissements.....	6.1.2.5.	156 - 157
6. Recettes.....	6.1.2.6.	158
7. Dépenses.....	6.1.2.7.	159 - 161
8. Bilans.....	6.1.2.8.	162
9. Ratios.....	6.1.2.9.	163

3. Entreprises de transport public de marchandises n'exerçant pas d'activité d'auxiliaire de transport.

1. Personnel. Frais de personnel.....	6.1.3.1.	166 - 167
2. Parc.....	6.1.3.2.	168
3. Trafic.....	6.1.3.3.	169
4. Consommation et stockage de carburants et lubrifiants.....	6.1.3.4.	170
5. Investissements.....	6.1.3.5.	171 - 173
6. Recettes.....	6.1.3.6.	174
7. Dépenses.....	6.1.3.7.	175 - 177
8. Bilans.....	6.1.3.8.	178
9. Ratios.....	6.1.3.9.	179

4. Entreprises de transport public de marchandises exerçant une ou plusieurs activités d'auxiliaire de transport.

1. Personnel. Frais de personnel.....	6.1.4.1.	182 - 183
2. Parc.....	6.1.4.2.	184
3. Trafic.....	6.1.4.3.	185
4. Consommation et stockage de carburants et lubrifiants.....	6.1.4.4.	186
5. Investissements.....	6.1.4.5.	187 - 189
6. Recettes.....	6.1.4.6.	190

7. Dépenses.....	6.1.4.7.	191 – 193
8. Bilans.....	6.1.4.8.	194
9. Ratios.....	6.1.4.9.	195
 5. <i>Entreprises de location de véhicules industriels.</i>		
1. Personnel. Frais de personnel.....	6.1.5.1.	198 – 199
2. Parc et trafic.....	6.1.5.2.	200
3. Consommation et stockage de carburants et lubrifiants.....	6.1.5.3.	201
4. Investissements.....	6.1.5.4.	202 – 203
5. Recettes.....	6.1.5.5.	204
6. Dépenses.....	6.1.5.6.	205 – 207
7. Bilans.....	6.1.5.7.	208
8. Ratios.....	6.1.5.8.	209
 6. <i>Entreprises de déménagement.</i>		
1. Personnel. Frais de personnel.....	6.1.6.1.	212 – 213
2. Parc et trafic.....	6.1.6.2.	214
3. Consommation et stockage de carburants et lubrifiants.....	6.1.6.3.	215
4. Investissements.....	6.1.6.4.	216
5. Recettes.....	6.1.6.5.	217
6. Dépenses.....	6.1.6.6.	218 – 219
7. Bilans.....	6.1.6.7.	220
8. Ratios.....	6.1.6.8.	221
 7. <i>Entreprises exerçant des activités associées, transport public de marchandises, location, déménagement, sans activité d'auxiliaire de transport.</i>		
1. Personnel. Frais de personnel.....	6.1.7.1.	224 – 225
2. Parc.....	6.1.7.2.	226
3. Trafic.....	6.1.7.3.	227 – 229
4. Consommation et stockage de carburants et lubrifiants.....	6.1.7.4.	230
5. Investissements.....	6.1.7.5.	231 – 233
6. Recettes.....	6.1.7.6.	234
7. Dépenses.....	6.1.7.7.	235 – 237
8. Bilans.....	6.1.7.8.	238
9. Ratios.....	6.1.7.9.	239
 8. <i>Entreprises exerçant des activités associées, transport public de marchandises, location, déménagement avec une ou plusieurs activités d'auxiliaire de transport.</i>		
1. Personnel. Frais de personnel.....	6.1.8.1.	242 – 243
2. Parc.....	6.1.8.2.	244
3. Trafic.....	6.1.8.3.	245 – 247
4. Consommation et stockage de carburants et lubrifiants.....	6.1.8.4.	248
5. Investissements.....	6.1.8.5.	249 – 251
6. Recettes.....	6.1.8.6.	252

	Pages
7. Dépenses.....	6.1.8.7. 253 - 255
8. Bilans.....	6.1.8.8. 256
9. Ratios.....	6.1.8.9. 257
9. Toutes entreprises de transport routier à titre principal (marchandises et voyageurs).	
1. Personnel. Frais de personnel.....	6.1.9.1. 260 - 261
2. Parc.....	6.1.9.2. 262
3. Trafic.....	6.1.9.3. 263 à 265
4. Consommation et stockage de carburants et lubrifiants.....	6.1.9.4. 266
5. Investissements.....	6.1.9.5. 267 - 269
6. Recettes.....	6.1.9.6. 270
7. Dépenses.....	6.1.9.7. 271 - 273
8. Bilans.....	6.1.9.8. 274
9. Ratios.....	6.1.9.9. 275 à 279
B. Entreprises industrielles ou commerciales exerçant des activités de transport public à titre secondaire.	
1. Personnel. Frais de personnel.....	6.2.1. 283
2. Parc.....	6.2.2. 284
3. Trafic.....	6.2.3. 285 à 288
4. Consommation et stockage de carburants et lubrifiants.....	6.2.4. 289
5. Investissements.....	6.2.5. 290
6. Recettes.....	6.2.6. 291
7. Dépenses.....	6.2.7. 292
C. Ensemble du parc et du trafic voyageurs et marchandises.	
1. Parc total.	
1. Classement selon le nombre de véhicules.....	6.3.1.1. 294
2. Parc total, résultats en %.....	6.3.1.2. 295
2. Transports de voyageurs.	
1. Classement selon le nombre de véhicules.....	6.3.2.1. 296
2. Classement selon le type de transport effectué.....	6.3.2.2. 297
3. Transports de marchandises (services réguliers, à la demande, de transports internationaux).	
1. Classement selon le nombre de véhicules.....	6.3.3.1. 298
2. Classement par zone de transport.....	6.3.3.2. 299
3. Classement par nombre de véhicules, résultats en % (transport à la demande).....	6.3.3.3. 300
4. Déménagement.	
1. Classement par zone.....	6.3.4.1. 301
5. Location de véhicules industriels.	
1. Classement selon le nombre de véhicules.....	6.3.5.1. 302

D. Transports individuels de personnes.**1. Sociétés de location de voitures particulières et sociétés de taxis.**

1. Personnel. Frais de personnel.....	6.4.1.1.	305 - 307
2. Parc et trafic.....	6.4.1.2.	308
3. Investissements.....	6.4.1.3.	309 - 311
4. Recettes.....	6.4.1.4.	312
5. Dépenses.....	6.4.1.5.	313
6. Bilans.....	6.4.1.6.	314

2. Ensemble du trafic.**a. Taxis (y compris artisans ayant moins de 5 taxis).**

1. Classement selon les régions de programme.....	6.4.2.1.	315
2. Région parisienne.....	6.4.2.2.	316

b. Location de voitures de tourisme.

1. Location (classement selon le nombre de véhicules).....	6.4.3.1.	317
--	----------	-----

E. Les entreprises de transports routiers selon les régions de programme.

1. Les établissements. Personnel, frais de personnel, parc.....	6.5.1.	320 - 321
2. Les entreprises. Activités, recettes, investissements.....	6.5.2.	322
3. Répartition en %.....	6.5.3.	323

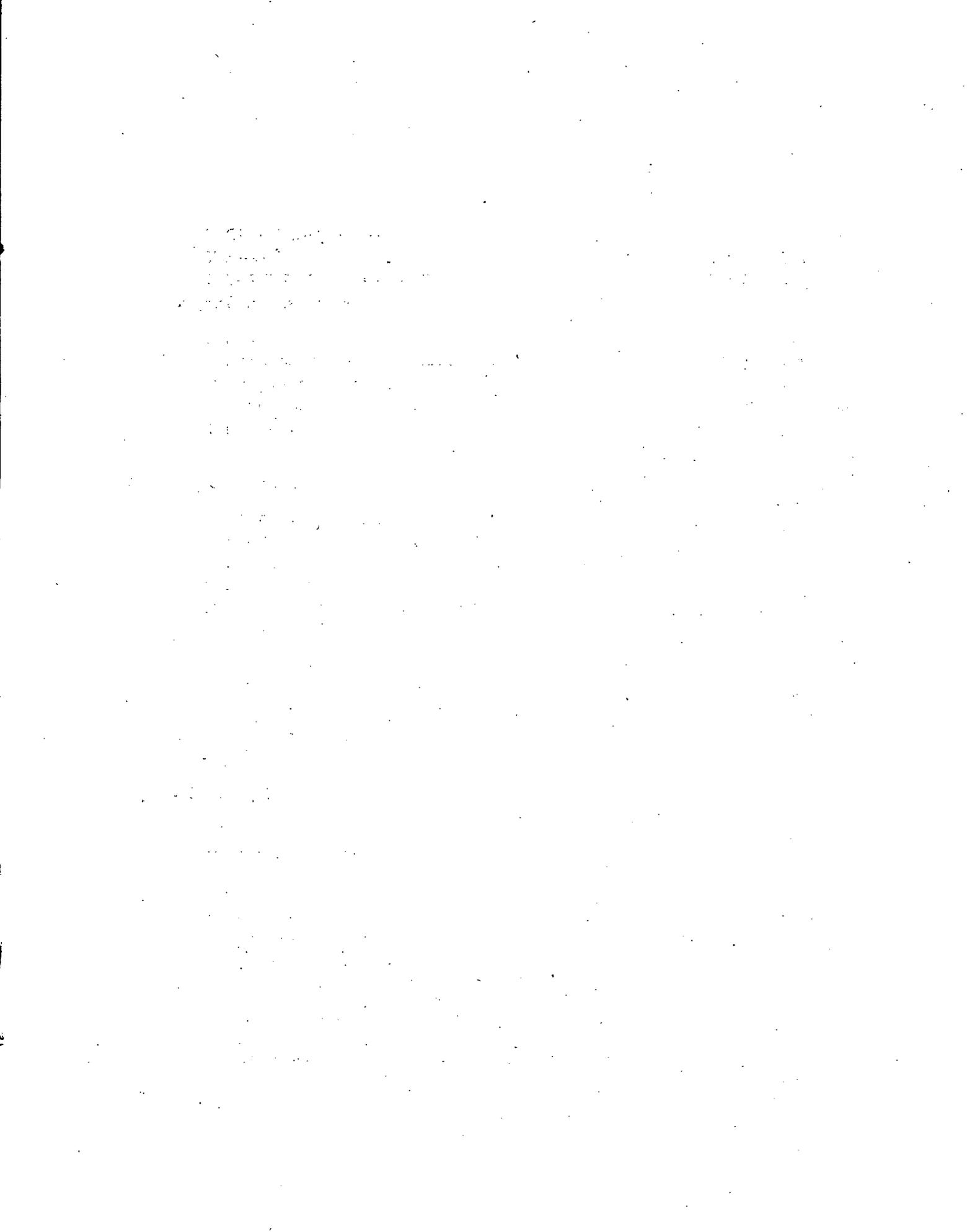
VII. Les auxiliaires de transports.

1. Activités et forme juridique des entreprises.....	7.1.	329 - 330
2. Personnel et frais de personnel.....	7.2.	331
3. Investissements.....	7.3.	332 - 333
4. Recettes.....	7.4.	334 - 335
5. Dépenses.....	7.5.	336 - 337
6. Bilans.....	7.6.	338 - 339
7. Engins.....	7.7.	340
8. Entreprises de transports de toutes natures exerçant une activité d'auxiliaire.....	7.8.	341

VIII. Les infrastructures.**1. Les dépenses de l'État et des collectivités locales.****a. Infrastructures aériennes.**

1. Dépenses des services des bases aériennes.....	8.1.1.1.	347
2. Dépenses des services des bases aériennes. Travaux sur aérodromes seulement.....	8.1.1.2.	348
3. Dépenses des services de la navigation aérienne.....	8.1.1.3.	349
4. Dépenses des services de la navigation aérienne Dépenses d'exploitation.....	8.1.1.4.	350
5. Récapitulation des dépenses relatives aux aérodromes civils et aéroports par région de programme.....	8.1.1.5.	352

<i>b. Routes nationales, voies navigables, ports maritimes.</i>		
1. Travaux suivant la catégorie du service	8.1.2.1.	354
2. Travaux suivant la source de financement	8.1.2.2.	355
3. Travaux suivant la région	8.1.2.3.	356
4. Dépenses suivant leur affectation économique : entretien, grosse réparation, équipement	8.1.2.4.	357
5. Dépenses suivant leur affectation économique : entretien, grosse réparation, équipement (ensemble de l'infrastructure par région)	8.1.2.5.	358
6. Achats de biens et de services : détail des achats	8.1.2.6.	359 - 360
7. Achats de tous biens et services (ensemble des infrastructures par région)	8.1.2.7.	361
8. Coût total de la gestion et de l'équipement des infrastructures (infrastructures séparées par région)	8.1.2.8.	362
 <i>2. Les gérants d'infrastructure.</i>		
<i>1. Aéroports et concessionnaires sur aérodromes.</i>		
1. Personnel. Frais de personnel	8.2.1.1.	366
2. Outillage de manutention	8.2.1.2.	367
3. Dépenses en capital et cessions de biens d'équipement	8.2.1.3.	368
4. Compte d'exploitation	8.2.1.4.	369
 <i>2. Ports fluviaux.</i>		
1. Personnel, frais de personnel	8.2.2.1.	370
2. Outillage de manutention	8.2.2.2.	371
3. Consommation d'énergie et d'eau	8.2.2.3.	372
4. Dépenses en capital et cessions de biens d'équipement	8.2.2.4.	373
5. Compte d'exploitation	8.2.2.5.	374
 <i>3. Ports maritimes.</i>		
1. Frais de personnel	8.2.3.1.	375
2. Personnel	8.2.3.2.	376 à 379
3. Outillage de manutention	8.2.3.3.	380 - 381
4. Consommation d'énergie et d'eau	8.2.3.4.	382
5. Dépenses en capital et cessions de biens d'exploitation	8.2.3.5.	383
6. Compte d'exploitation	8.2.3.6.	385
 <i>4. Gares routières publiques.</i>		
1. Personnel et frais de personnel	8.2.4.1.	386
2. Trafic	8.2.4.2.	387
3. Compte d'exploitation	8.2.4.3.	388



CHAPITRE I

ENSEMBLE DES ENTREPRISES DE TRANSPORTS ET AUXILIAIRES DES TRANSPORTS CLASSÉES SELON LEUR ACTIVITE PRINCIPALE (CODE N.A.E.)

Le recensement des transports s'inscrit dans le programme général du recensement des entreprises; il importe de donner une présentation aussi homogène que possible des résultats, dans ce cadre général tout en tenant compte des caractéristiques particulières du secteur des transports.

Dans le chapitre premier la présentation est identique à celle employée pour le recensement de l'industrie.

Les entreprises recensées sont réparties d'après la composante « activité » de leur numéro d'identité I.N.S.E.E. par section à deux ou trois chiffres de la nomenclature des activités économiques (I.N.S.E.E. 1959) et parfois, à l'intérieur de chaque section, par classe d'effectifs. La présentation peut varier dans le détail avec le type d'activité exercée ou avec le nombre d'entreprises considérées pour respecter le secret statistique.

Les tableaux 1.1.1 et 1.2.1 donnent des renseignements sur la forme juridique, le personnel, les frais de personnel, et le parc des entreprises. Le tableau 1.1.2 concerne la détermination de la valeur ajoutée par les entreprises et les investissements.

Pour faciliter la lecture de ces tableaux et éviter toute erreur dans leur interprétation, il est utile de signaler que :

1° Les entreprises dont le numéro d'identité ne correspond pas au secteur transport (numéros autres que 62, 63, 64, 65, 66, 67) et qui n'ont été recensées que dans la mesure où elles effectuent, à titre accessoire, des transports pour compte d'autrui se trouvent rassemblées en dix groupes différents (tableau 1.2.1). La valeur ajoutée par ces entreprises n'a pas été calculée; les différences entre les activités principales exercées ainsi que le caractère partiel des renseignements fournis (parfois limités aux seuls transports), enlèveraient en effet toute signification aux résultats obtenus.

2° Quelques entreprises dont le numéro d'identité n'avait pu être précisé à la date du recensement, n'ont pas été prises en compte dans ce premier classement. C'est le cas notamment, de certains artisans (taxis, etc...).

3° *Le classement par secteur d'activité utilisé dans ce premier dépouillement ne se retrouve pas au cours des chapitres suivants dans lesquels sont étudiés les différents modes de transport. Cette différence rend difficile une comparaison directe des résultats publiés dans le premier chapitre.*

En outre un type de renseignements peut avoir été exploité pour certaines entreprises dans une des présentations et avoir été omis pour ces mêmes entreprises dans l'autre.

Pour ces raisons, une totalisation des résultats de l'ensemble des sections n'a pas été faite; elle eut été peu homogène et sa comparaison avec une totalisation des chapitres suivants eut été fallacieuse.

4° Il est utile de préciser le sens des termes suivants, employés dans la présentation des résultats.

a. *Formes juridiques :*

Les regroupements suivants ont été effectués. Les sociétés de personnes comprennent :

- les sociétés en nom collectif;
- les sociétés en commandite simple;

- les sociétés de fait;
- les sociétés civiles;
- les associations en participation.

Les sociétés de capitaux comprennent :

- les sociétés anonymes;
- les sociétés en commandite par actions.

Les entreprises classées à « autres » comprennent :

- les coopératives;
- les régies d'état, de départements ou de communes;
- quelques rares entreprises dont la forme juridique n'a pu être définie, etc.

b. *Salariés « transports »* :

On comprend sous ce terme :

1. Les salariés — quelque soit leur catégorie socio-professionnelle — des entreprises qui n'exercent que des activités de transport et qui sont classées par la nomenclature des activités dans le secteur transport (n° 62 à 67);

2. Les salariés considérés comme travaillant pour les transports (chauffeurs, etc.) dans les entreprises relevant des autres secteurs de la nomenclature (autre que 62 à 67).

c. *Salariés « non-transports »* :

On comprend sous cette désignation :

1. Les salariés affectés à des activités industrielles ou commerciales, qui travaillent pour des entreprises classées dans le secteur transport (n° 62 à 67) mais exerçant cependant à titre accessoire d'autres activités industrielles ou commerciales;

2. Les salariés des entreprises classées dans les secteurs autres que les transports et qui ne sont pas particulièrement affectés aux transports.

CLASSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES DE TRANSPORT
ET AUXILIAIRES DE TRANSPORT SELON LA COMPOSANTE ACTIVITÉ
DU NUMÉRO D'IDENTITÉ INSEE

Tableau I.I.I

**Tableau 1.1.1. — CLASSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES
SELON LA COMPOSANTE ACTIVITÉ DU
PREMIÈRE PARTIE : Sections transports et auxiliaires de transports**

Forme juridique. Personnel.

Code N.A.E. <i>a</i>	Groupe d'activité <i>b</i>	Personnel de l'entreprise <i>c</i>	Nombre total d'entreprises <i>d</i>	FORME JURIDIQUE				
				Entreprises individuelles <i>e</i>	S.A.R.L. <i>f</i>	Sociétés de personnes <i>g</i>	Sociétés de capitaux <i>h</i>	Autres <i>i</i>
620	Transports routiers associés.....	1	955	933	12	4	4	2
		2	529	473	14	38	2	2
		3 à 5	535	439	27	58	9	2
		6 à 9	216	151	33	25	7	-
		10 à 19	153	92	33	16	11	1
		20 à 99	90	29	15	11	33	2
		100 et plus	14	-	4	-	10	-
		TOTAL.....		2.492	2.117	138	152	76
	<i>dont</i> : 1 à 9.....		2.235	1.996	86	125	22	6
	10 et plus.		257	121	52	27	54	3
621	Transports publics routiers de voyageurs..	1	687	632	9	15	6	25
		2	451	395	12	32	5	7
		3 à 5	558	439	50	55	8	6
		6 à 9	294	183	55	41	15	-
		10 à 19	206	105	42	20	37	2
		20 à 99	161	31	52	12	65	1
		100 et plus	22	-	3	1	17	1
		TOTAL.....		2.379	1.785	223	176	153
	<i>dont</i> : 1 à 9.....		1.990	1.649	126	143	34	38
	10 et plus.		389	136	97	33	119	4
622	Transports particuliers de personnes.....		12.765	12.410	328	7	20	-
	<i>dont</i> : 1 à 9.....		12.640	12.374	266	-	-	-
	10 et plus.		125	36	62	7	20	-

(1) Il est rappelé que le numéro d'activité est attribué à l'activité principale de l'entreprise.

DE TRANSPORT ET AUXILIAIRES DE TRANSPORTS
 NUMÉRO D'IDENTITÉ I.N.S.E.E. (1)

de la nomenclature des activités économiques (N.A.E. sections 62 à 67)

Frais de personnel. Parc

Unité : valeurs : 1.000 F.

Chefs d'entreprises non salariés <i>j</i>	SALARIÉS				Personnel total <i>o=j+n</i>	Salaires et autres éléments de rémuné- ration <i>p</i>	Charges sociales et charges fiscales sur salaires <i>q</i>	NOMBRE DE VÉHICULES			
	Chefs d'entreprises <i>k</i>	Transports <i>l</i>	Non transports <i>m</i>	Total <i>n=k+l+m</i>				Voyageurs <i>r</i>	Marchandises <i>s</i>	Voitures particulières et taxis <i>t</i>	Total des véhicules toutes catégories <i>u=r+s+t</i>
933	22	-	-	22	955	417	222	218	978	121	1.317
660	15	364	19	398	1.058	2.139	887	238	765	116	1.119
718	38	1.028	145	1.211	1.929	6.604	2.754	492	1.352	242	2.086
278	48	1.092	165	1.305	1.583	8.294	3.315	308	976	100	1.384
165	68	1.550	285	1.903	2.068	13.014	4.448	447	1.061	132	1.640
54	86	2.648	450	3.184	3.238	26.194	8.824	685	1.777	528	2.990
-	64	4.277	181	4.522	4.522	34.343	11.248	1.123	1.309	72	2.504
2.808	341	10.959	1.245	12.545	15.353	91.005	31.698	3.511	8.218	1.311	13.040
2.589	123	2.484	329	2.936	5.525	17.454	7.178	1.256	4.071	579	5.906
219	218	8.475	916	9.609	9.828	73.551	24.520	2.255	4.147	732	7.134
634	53	-	-	53	687	374	138	796	109	251	1.156
567	28	291	16	335	902	1.481	591	937	86	191	1.214
723	39	1.209	71	1.319	2.042	6.696	2.534	2.046	125	273	2.444
332	76	1.669	112	1.857	2.189	11.164	3.960	1.774	122	138	2.034
181	109	2.469	95	2.673	2.854	18.970	6.169	1.967	165	397	2.529
51	177	6.019	169	6.365	6.416	53.517	17.083	3.525	284	293	4.102
-	29	8.507	161	8.697	8.697	75.923	25.049	3.872	200	260	4.332
2.488	511	20.164	624	21.299	23.787	168.125	55.524	14.917	1.091	1.803	17.811
2.256	196	3.169	199	3.564	5.820	19.715	7.223	5.553	442	853	6.848
232	315	16.995	425	17.735	17.967	148.410	48.301	9.364	649	950	10.963
13.040	420	9.000	30	9.450	22.490	51.600	19.700	39	35	19.520	19.594
13.000	320	2.350	-	2.670	156.70	-	-	-	-	14.280	14.280
40	100	6.650	30	6.780	6.820	51.600	19.700	39	35	5.240	5.314

Tableau 1.1.1. (suite) — PREMIÈRE PARTIE : Sections transports et auxiliaires

Forme juridique. Personnel.

Code N.A.E.	Groupe d'activité	Personnel de l'entreprise	Nombre total d'entreprises	FORME JURIDIQUE					
				Entreprises individuelles	S.A.R.L.	Sociétés de personnes	Sociétés de capitaux	Autres	
				e	f	g	h	i	
a	b	c	d						
623	Transports routiers de marchandises.....	1	9.706	9.493	114	67	21	11	
		2	3.819	3.294	174	329	16	6	
		3 à 5	3.612	2.391	337	317	60	7	
		6 à 9	1.451	929	260	159	100	3	
		10 à 19	979	519	217	102	135	6	
		20 à 99	626	174	168	44	233	7	
		100 et plus	67	5	18	3	40	1	
		TOTAL.....		20.260	17.305	1.288	1.021	605	41
	dont : 1 à 9.....		18.588	16.607	885	872	197	27	
	10 et plus.		1.672	698	403	149	408	14	
624	Location d'automobiles.....	1	483	453	17	4	5	4	
		2	150	125	14	7	4	-	
		3 à 5	134	97	24	3	10	-	
		5 à 9	51	27	11	6	7	-	
		10 à 19	59	26	9	5	19	-	
		20 à 99	54	10	17	-	26	1	
		100 et plus	13	-	2	-	11	-	
		TOTAL.....		944	738	94	25	82	5
	dont : 1 à 9.....		818	702	66	20	26	4	
	10 et plus.		126	36	28	5	56	1	
620 à 624	Entreprises de transports publics routiers	TOTAL.....	38.840	34.355	2.071	1.381	936	97	
	dont : 1 à 9.....		36.271	33.328	1.429	1.160	279	75	
	10 et plus.		2.569	1.027	642	221	657	22	

de transports de la nomenclature des activités économiques (N.A.E. sections 62 à 67)

Frais de personnel. Parc

Unité : valeurs : 1.000 F.

Chefs d'entreprises non salariés <i>j</i>	SALARIÉS				Personnel total <i>o=j+n</i>	Salaires et autres éléments de rémuné- ration <i>p</i>	Charges sociales et charges fiscales sur salaires <i>q</i>	NOMBRE DE VÉHICULES			
	Chefs d'entreprises <i>k</i>	Transports <i>l</i>	Non transports <i>m</i>	Total <i>n=k+l+m</i>				Voyageurs <i>r</i>	Marchandises <i>s</i>	Voitures particulières et taxis <i>t</i>	Total des véhicules toutes catégories <i>n=r+s+t</i>
9.500	206	-	-	206	9.706	4.879	2.278	58	11.190	286	11.534
4.484	134	2.898	122	3.154	7.638	19.492	7.859	39	6.870	340	7.249
4.240	367	8.238	575	9.180	13.420	59.143	24.727	69	11.770	887	12.726
1.521	384	7.831	814	9.029	10.550	65.274	25.699	41	8.505	579	9.125
865	490	10.786	2.316	13.592	14.457	101.401	35.537	78	9.802	675	10.555
304	616	19.690	3.079	23.385	23.689	205.883	70.433	26	14.895	748	15.669
9	108	12.054	1.587	13.749	13.758	132.236	38.685	233	7.225	263	7.721
20.923	2.305	61.497	8.493	72.295	93.218	588.308	205.218	544	70.257	3.778	74.579
19.745	1.091	18.967	1.511	21.569	41.314	148.788	60.563	207	38.335	2.092	40.634
1.178	1.214	42.530	6.982	50.726	51.904	439.520	144.655	337	31.922	1.686	33.945
453	30	-	-	30	483	223	119	15	438	362	815
170	17	113	-	130	300	798	293	14	211	271	496
157	32	319	53	404	561	2.611	985	9	396	1.010	1.415
43	17	352	48	417	460	3.376	1.207	-	428	729	1.157
30	41	624	99	764	794	5.667	1.777	22	649	677	1.348
19	58	1.964	260	2.282	2.301	21.759	6.781	5	2.169	870	3.044
-	16	4.863	48	4.927	4.927	45.158	14.575	167	5.659	3.423	9.249
872	211	8.235	508	8.954	9.826	79.592	25.737	232	9.950	7.342	17.524
823	96	784	101	981	1.804	7.008	2.604	38	1.473	2.372	3.883
49	115	7.451	407	7.973	8.022	72.584	23.133	194	8.477	4.970	13.641
40.131	3.788	109.855	10.900	124.543	164.674	978.630	337.877	19.243	89.551	33.754	142.548
38.413	1.826	27.754	2.140	31.720	70.133	192.965	77.568	7.054	44.321	20.176	71.551
1.718	1.962	82.101	8.760	92.823	94.541	785.665	260.309	12.189	45.230	13.578	70.997

Tableau 1.1.1. (suite et fin) — PREMIÈRE PARTIE : Sections transports et auxiliaires

Forme juridique. Personnel.

Code N.A.E.	Groupe d'activité	Personnel de l'entreprise	Nombre total d'entreprises	FORME JURIDIQUE				
				Entreprises individuelles	S.A.R.L.	Sociétés de personnes	Sociétés de capitaux	Autres
				e	f	g	h	i
a	b	c	d	e	f	g	h	i
631	S.N.C.F.....	///	1	-	-	-	-	1
632	Chemin de fer d'intérêt général. Voies d'intérêt local (3).	///	13	-	-	-	10	3
633	Transports urbains et suburbains.....	///	64	1	2	-	39	22
634	Location de wagons.....	///	101	27	22	16	36	-
635	R.A.T.P.....	///	1	-	-	-	-	1
642	Transports de marchandises par navigation intérieure.	///	f(4) 3.483	(4) 3.367	36	12	48	20
65	Transports maritimes.....	///	190	40	29	16	105	-
66	Transports aériens.....	///	15	1	4	-	8	2
671	Commissionnaires de transports routiers..	TOTAL.....	945	231	330	62	316	6
		dont : 1 à 9.....	481	178	188	37	74	4
		10 et plus.	464	53	142	25	242	2
672	Auxiliaires des transports maritimes et fluviaux.	TOTAL.....	677	216	204	28	193	36
		dont : 1 à 9.....	458	192	136	12	83	35
		10 et plus.	219	24	68	16	110	1
673	Auxiliaires des transports aériens, commis- sionnaires de transports aériens, affré- teurs aériens.	TOTAL.....	20	4	7	2	7	-
		dont : 1 à 9.....	16	4	7	2	3	-
		10 et plus.	4	-	-	-	4	-
674	Entreprises de manutention.....	TOTAL.....	247	85	70	19	65	8
		dont : 1 à 9.....	135	69	40	8	17	1
		10 et plus.	112	16	30	11	48	7
675	Entreprises de déménagements.....	TOTAL.....	692	418	141	30	101	2
		dont : 1 à 9.....	433	325	74	16	17	1
		10 et plus.	259	93	67	14	84	1
670	Auxiliaire de transports. N.D.A. entreprises	TOTAL.....	20	10	3	2	5	-
et	de travaux connexes à la S.N.C.F.	dont : 1 à 9.....	13	10	1	1	1	-
679		10 et plus.	7	(0)	2	1	4	-

(1) 635 véhicules routiers uniquement.

(2) 631 et 635 : y compris les prestations aux divers régimes de retraites.

(3) Partiel : entreprise affectuant des services routiers à l'exclusion de celles exploitant des voies ferrées.

(4) Compte non tenu d'environ 300 à 500 patrons bateliers que l'on estime avoir échappé au recensement.

de transports de la nomenclature des activités économiques (N.A.E. sections 62 à 67)

Frais de personnel. Parc

Unité : valeurs : 1.000 F.

Chefs d'entreprises non salariés <i>j</i>	SALARIÉS				Personnel total <i>o = j + n</i>	Salaires et autres éléments de rémuné- ration <i>p</i>	Charges sociales et charges fiscales sur salaires <i>q</i>	NOMBRE DE VÉHICULES			
	Chefs d'entreprises <i>k</i>	Transports <i>l</i>	Non transports <i>m</i>	Total <i>n = k + l + m</i>				Voyageurs <i>r</i>	Marchandises <i>s</i>	Voitures particulières ou taxis <i>t</i>	Total des véhicules toutes catégories <i>n = r + s + t</i>
-	-	355.397	-	355.397	355.397	3.438.800	2.692.200	///	///	///	///
-	20	1.479	-	1.499	1.499	13.884	4.897	305	480	271	1.056
	102	17.893	-	17.995	17.995	149.008	58.735	4.676	390	105	5.171
27	85	495	-	580	607	9.660	2.868	///	///	///	///
-	-	35.147	-	35.147	35.147	385.285	277.640	(1) 3.199	136	31	3.366
7.345	560	7.530	-	8.090	15.435	74.900	25.020	(2) ///	///	///	///
47	162	48.415	-	48.577	48.624	705.057	209.636	///	///	///	///
-	10	19.804	-	19.816	19.814	540.967	152.311	///	///	///	///
373	1.382	34.559	475	36.416	36.789	368.508	123.752	-	9.254	1.450	10.704
263	368	1.917	5	2.290	2.553	20.851	5.770	-	564	250	814
110	1.014	32.642	470	34.126	34.236	347.657	117.982	-	8.690	1.200	9.890
299	718	9.474	90	10.282	10.581	155.332	53.738	///	///	///	///
254	351	1.573	5	1.929	2.183	24.570	7.960	///	///	///	///
45	367	7.901	85	8.353	8.398	130.762	45.778	///	///	///	///
7	20	178	-	198	205	2.295	688	///	///	///	///
7	15	89	-	104	111	1.240	350	///	///	///	///
-	5	89	-	94	94	1.055	338	///	///	///	///
121	324	13.713	57	14.094	14.215	206.058	86.931	///	///	///	///
88	94	489	4	587	675	12.747	5.488	///	///	///	///
33	230	13.224	53	13.507	13.540	193.311	81.443	///	///	///	///
559	357	10.178	62	10.597	11.156	88.335	31.259	-	5.460	420	5.880
414	94	1.451	12	1.557	1.971	11.237	4.272	-	1.189	108	1.297
145	263	8.727	50	9.040	9.185	77.098	26.987	-	4.271	312	4.583
14	14	1.631	-	1.645	1.659	10.534	4.373	///	///	///	///
14	44	106	-	110	124	691	255	///	///	///	///
0	10	1.525	-	1.535	1.535	9.843	4.118	///	///	///	///

Tableau 1.1.2. — CLASSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES DE TRANSPORTS ET AUXILIAIRES DE TRANSPORTS SELON LA COMPOSANTE ACTIVITÉ DU NUMÉRO D'IDENTITÉ DES ENTREPRISES DE L'I.N.S.E.E.

1^{re} PARTIE. — Sections transports et auxiliaires de transports
de la nomenclature des activités économiques (N.A.E., sections 62 à 67)
Investissements. Détermination et analyse de la valeur ajoutée

Unité : valeurs : 1.000 F

Code N.A.E.	Groupe d'activité	Personnel de l'entreprise	Nombre total d'entre- prises	Personnel total	Investis- sement total	Chiffre d'affaire		Achats de biens et service	Valeur ajoutée brute au prix du marché	Impôts d'explo- itation	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	Frais de personnel	Assu- rances	Solde brut d'exploitation		
						Total	Dont recettes pour toutes activités de trans- ports							Total	Dont dotations aux amortis- sements	
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	
620	Transports routiers as- sociés.	1	955	955	7.093	36.918	24.915	17.369	19.549	1.708	17.841	1.230	2.161	14.450	367	
		2	529	1.058	6.389	39.294	22.833	19.480	19.814	1.860	17.954	3.375	2.236	12.343	926	
	Transports routiers associés à une acti- vité commerciale et transports routiers associés voyageurs et marchandises.	3 à 5	535	1.929	14.699	89.384	51.677	50.005	39.379	3.749	35.630	9.784	3.504	22.342	4.533	
		6 à 9	216	1.583	13.206	90.544	50.420	54.088	36.456	3.420	33.036	11.843	2.766	18.427	6.576	
		10 à 19	153	2.068	13.157	94.444	61.660	52.705	41.739	4.280	37.459	17.631	3.060	16.768	8.118	
		20 à 99	90	3.238	21.152	156.738	103.062	82.106	74.632	7.407	67.225	35.097	4.711	27.417	14.113	
		100 et plus	14	4.522	18.838	123.391	114.799	49.276	74.115	7.158	66.957	45.605	3.188	18.164	12.739	
		TOTAL.....	2.492	15.353	94.534	630.713	429.366	325.029	305.684	29.582	276.102	124.565	21.626	129.911	47.372	
	dont :															
		1 à 9	2.235	5.525	41.387	256.140	149.845	140.942	115.198	10.737	104.461	26.232	10.667	67.562	12.402	
	10 et plus	257	9.828	53.147	374.573	279.521	184.087	190.486	18.845	171.641	98.333	10.959	62.349	34.970		
621	Transports publics routiers de voya- geurs.	1	687	687	3.862	14.219	12.831	3.393	10.826	3.082	7.744	794	1.457	5.493	758	
		2	451	902	5.731	21.997	17.679	8.692	13.305	1.418	11.887	2.317	1.599	7.971	1.396	
		3 à 5	558	2.042	20.424	60.320	52.731	25.010	35.310	4.299	31.011	9.635	3.931	17.445	7.365	
		6 à 9	294	2.189	21.133	76.419	66.531	32.496	43.923	5.813	38.110	15.359	3.731	19.020	11.824	
		10 à 19	206	2.854	23.354	99.409	88.002	39.459	59.950	8.203	51.747	25.327	4.406	22.014	15.210	
		20 à 99	161	6.416	42.789	220.987	205.958	82.763	138.224	18.275	119.949	70.729	8.101	41.119	30.219	
		100 et plus	22	8.697	53.471	283.925	253.398	94.355	189.570	24.099	165.471	100.972	9.219	55.280	34.529	
		TOTAL.....	2.379	23.787	170.764	777.276	697.130	286.168	491.108	65.189	425.919	225.133	32.444	168.342	101.301	
	dont :															
		1 à 9	1.990	5.820	51.150	172.955	149.772	69.591	103.364	14.612	88.752	28.105	10.718	49.929	21.343	
	10 et plus	389	17.967	119.614	604.321	547.358	216.577	387.744	50.577	337.167	197.028	21.726	118.413	79.958		

Tableau 1.1.2 (suite). — 1^{re} PARTIE. — Sections transports et auxiliaires de transports de la nomenclature des activités économiques (N.A.E., sections 62 à 67)

Investissements. — Détermination et analyse de la valeur ajoutée

Unité : valeurs : 1.000 F

Code N.A.E.	Groupe d'activité	Personnel de l'entreprise	Nombre total d'entreprises	Personnel total	Investissement total	Chiffre d'affaire		Achats de biens et services	Valeur ajoutée brute au prix du marché	Impôts d'exploitation	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	Frais de personnel	Assurances	Solde brut d'exploitation	
						Total	Dont recettes pour toutes activités de transports							Total	Dont dotations aux amortissements
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
622	Transports particuliers de personnes.	TOTAL.....	12.765	22.490	64.530	293.516	288.144	-	-	-	-	-	-	-	-
		dont :													
		1 à 9	12.640	15.670	49.020	143.580	142.600	-	-	-	-	-	-	-	-
		10 et plus	125	6.820	15.510	149.936	145.544	40.284	109.652	15.059	94.593	71.359	6.168	17.066	11.014
623	Transports routiers de marchandises.	1	9.706	9.706	91.914	387.162	356.183	174.040	213.122	19.860	193.262	13.057	22.224	157.981	2.233
		2	3.819	7.638	62.335	311.466	252.885	152.703	158.763	23.616	135.147	30.121	14.748	90.278	5.372
		3 à 5	3.612	13.420	112.797	573.936	479.217	279.797	294.139	23.152	270.987	86.837	27.148	157.002	41.978
		6 à 9	1.451	10.550	82.200	447.292	378.904	215.520	231.772	19.537	212.235	92.387	19.282	100.566	40.566
		10 à 19	979	14.457	90.083	616.427	467.770	332.149	284.278	23.826	260.452	137.956	21.119	101.377	56.118
		20 à 99	626	23.689	130.631	1.012.374	760.128	522.534	489.840	41.487	448.353	276.900	30.254	141.199	85.952
		100 et plus	67	13.758	47.530	613.023	444.076	307.548	305.475	18.175	287.300	171.086	10.695	105.519	36.593
		TOTAL.....	20.260	93.218	617.490	3.961.680	3.139.163	1.984.291	1.977.389	169.653	1.807.736	808.344	145.470	853.922	268.812
		dont :													
		1 à 9	18.588	41.314	349.246	1.719.856	1.467.189	822.060	897.796	86.165	811.631	222.402	83.402	505.827	90.149
		10 et plus	1.672	51.904	268.244	2.241.824	1.671.974	1.162.231	1.079.593	83.488	996.105	585.942	62.068	348.095	178.663
624	Location d'automobiles.	1	483	483	4.454	15.777	13.734	8.186	7.591	675	6.916	567	1.197	5.152	393
		2	150	300	3.850	9.418	8.466	3.601	5.817	479	5.338	1.293	596	3.449	507
		3 à 5	134	561	7.081	27.247	21.314	13.884	13.363	1.282	12.081	3.684	1.639	6.758	2.356
		6 à 9	51	460	4.721	20.322	15.646	9.619	10.703	993	9.710	4.637	1.252	3.821	2.084
		10 à 19	59	794	9.244	38.973	28.741	20.702	18.271	1.464	16.807	7.472	1.583	7.752	4.845
		7 à 99	54	2.301	23.826	105.196	91.234	48.451	56.745	4.911	51.834	28.577	3.817	19.440	12.355
		100 et plus	13	4.927	48.091	163.152	155.241	66.297	96.855	8.211	88.644	59.733	7.312	21.599	11.079
		TOTAL.....	944	9.826	101.267	380.085	334.376	170.740	209.345	18.015	191.330	105.963	17.396	67.971	33.619
		dont :													
		1 à 9	818	1.804	20.106	72.764	59.160	35.290	37.474	3.429	34.045	10.181	4.684	19.180	5.340
		10 et plus	126	8.022	81.161	307.321	275.216	135.450	171.871	14.586	157.285	95.782	12.712	48.791	28.279

Tableau 1.1.2 (suite). — 1^{re} PARTIE. — Sections transports et auxiliaires de transports de la nomenclature des activités économiques (N.A.E., sections 62 à 67)

Investissements. — Détermination et analyse de la valeur ajoutée

Unités : valeurs : 1.000 F

Code N.A.E.	Groupe d'activité	Personnel de l'entreprise	Nombre total d'entreprises	Personnel total	Investissement total	Chiffre d'affaire		Achats de biens et services	Valeur ajoutée brute au prix du marché	Impôts d'exploitation	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	Frais de personnel	Assurances	Solde brut d'exploitation	
						Total	Dont recettes pour toutes activités de transports							Total	Dont dotations aux amortissements
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
620 à 624	Entreprises de transports publics routiers.	TOTAL.....	38.840	164.674	1.048.585	6.043.270	4.888.179	2.806.512	-	297.498 (1)	-	1.335.364 (1)	223.104 (1)	1.380.792 (2)	462.118 (1)
		dont :													
		1 à 9	36.271	70.133	510.909	2.365.295	1.968.566	1.067.883	-	114.943	-	286.920	109.471	786.078	129.234
		10 et plus	2.569	94.541	537.676	3.677.975	2.919.613	1.738.629	1.939.346	182.555	1.756.791	1.048.444	113.633	594.714	332.884
631	S.N.C.F. (3).....	///	1	355.397	1.420.000	10.128.600	7.116.100	2.660.900	7.467.700	345.400	7.122.300	6.131.000	55.600(4)	935.700	879.300
632	Chemin de fer d'intérêt général, voies d'intérêt local (5).	///	13	1.499	7.208	40.105	38.100	13.026	27.079	3.074	24.005	18.781	1.167	4.057	5.220
633	Transports urbains et suburbains.	///	64	17.995	48.125	406.761	393.021	99.172	307.049	36.808	270.241	207.744	12.036	50.461	45.040
634	Location de wagons..	///	101	307	38.759	373.174	373.174	241.882	131.292	4.877	126.415	12.528	493	113.394	27.211
635	R.A.T.P.....	///	1	35.147	249.022	1.067.452	689.044	180.645	886.807	99.961	786.846	662.925	4.988(4)	118.933	77.153
642	Transports de marchandises par navigation intérieure (6).	///	3.483	15.435	61.890	359.980	338.250	151.700	208.280	13.070	195.210	102.470	16.200	76.540	19.970
65	Transports maritimes.	///	190	48.624	518.723	3.123.723	3.008.504	1.501.400	1.622.323	21.063	1.601.260	914.693	99.862	586.705	481.960
66	Transports aériens...	///	15	19.816	498.446	2.034.777	1.947.982	1.003.218	1.031.559	61.897	969.662	733.528	59.813	176.321	199.250

(1) Non compris les renseignements pour les entreprises de la section 622 employant moins de 10 personnes.

(2) Compte non tenu des dépenses du (1).

(3) Consulter le chapitre S.N.C.F.

(4) 631 dont 399.800 de frais financiers non déduits.
635 dont 40.751 de frais financiers non déduits.

(5) Partiel : entreprises effectuant des services routiers à l'exclusion de celles exploitant des voies ferrées.

(6) Compte non tenu d'environ 300 à 500 patrons bûcherons que l'on estime avoir échappé au recensement.

Tableau 1.1.2 (suite). — 1^{re} PARTIE. — Sections transports et auxiliaires de transports de la nomenclature des activités économiques (N.A.E., sections 62 à 67)
Investissements. — Détermination et analyse de la valeur ajoutée

Unité : valeurs : 1.000 F

Code N.A.E.	Groupe d'activité	Personnel de l'entreprise	Nombre total d'entreprises	Personnel total	Investissement total	Chiffre d'affaire		Achats de biens et services	Valeur ajoutée brute au prix du marché	Impôts d'exploitation	Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	Frais de (personnel)	Assurances	Solde brut d'exploitation	
						Total	Dont recettes pour toutes activités de transport							Total	Dont dotations aux amortissements
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
671	Commissionnaires de transports n.d.a. et commissionnaires de transports routiers.	TOTAL.....	945	36.789	80.226	2.660.727	2.357.892	1.910.820	749.907	44.219	705.688	493.563	20.815	191.310	46.404
		dont :													
		1 à 9	481	2.553	4.148	189.179	184.172	131.122	58.057	3.591	54.466	26.885	296	27.285	2.325
		10 et plus	464	34.236	76.078	2.471.548	2.173.720	1.779.698	691.850	40.628	651.222	466.678	20.519	164.025	44.079
672	Auxiliaires des transports maritimes et fluviaux.	TOTAL.....	677	10.581	27.196	847.358	601.756	507.091	340.267	16.656	323.611	209.419	3.370	110.822	20.828
		dont :													
		1 à 9	458	2.183	3.814	175.869	114.676	116.807	59.062	2.752	56.310	32.849	14	23.447	2.184
		10 et plus	219	8.398	23.382	671.489	487.080	390.284	281.205	13.904	267.301	176.570	3.356	87.375	18.644
673	Auxiliaires des transports aériens, commissionnaires de transports aériens, affrêteurs aériens.	TOTAL.....	20	205	217	11.924	10.366	8.033	3.891	198	3.693	2.985	71	637	280
		dont :													
		1 à 9	16	111	140	7.595	7.435	5.433	2.162	118	2.044	1.592	2	450	247
		10 et plus	4	94	77	4.329	2.931	2.600	1.729	80	1.649	1.393	69	187	33
674	Entreprises de manutention.	TOTAL.....	247	14.215	22.066	526.172	455.666	139.744	386.428	15.044	371.384	293.047	4.162	74.175	17.229
		dont :													
		1 à 9	135	675	2.391	51.202	42.191	18.261	32.941	1.144	31.797	18.281	27	13.489	1.391
		10 et plus	112	13.540	19.675	474.970	413.475	121.483	353.487	13.900	339.587	274.766	4.135	60.686	15.838
675	Entreprises de déménagements.	TOTAL.....	692	11.156	30.253	352.100	326.793	137.822	214.278	13.582	200.696	120.092	11.396	69.208	19.926
		dont :													
		1 à 9	433	1.971	6.313	62.350	61.579	27.152	35.198	2.526	32.672	15.837	3.013	13.822	2.974
		10 et plus	259	9.185	23.940	289.750	265.214	110.670	179.080	11.056	168.024	104.255	8.383	55.386	16.952
670	Auxiliaires des transports n.d.a. et entreprises de travaux connexes à la S.N.C.F.	TOTAL.....	20	1.659	779	23.859	22.000	3.899	19.960	1.367	18.593	14.924	143	3.526	417
679		dont :													
		1 à 9	13	124	27	3.025	2.944	1.240	1.785	196	1.589	953	23	613	54
		10 et plus	7	1.535	752	20.834	19.056	2.659	18.175	1.171	17.004	13.971	120	7.913	363

Tableau 1.2.1. — 2^e PARTIE. — AUTRES SECTIONS DE

N.A.E. regroupée. — Forme juridique. —

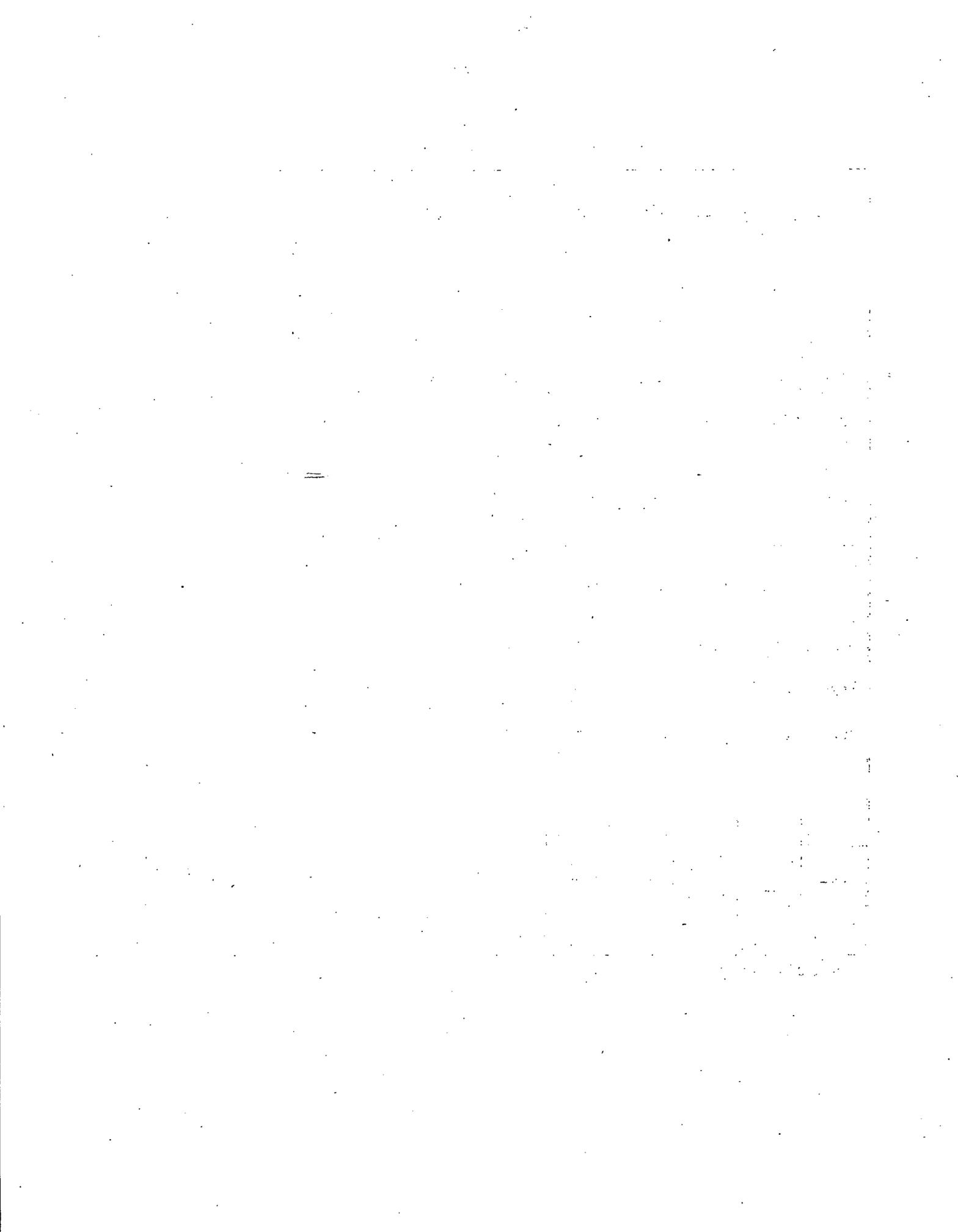
Code N.A.E. <i>a</i>	Groupe d'activité <i>b</i>	Nombre total d'entre- prises <i>c</i>	FORME JURIDIQUE					Chefs d'entre- prises non salariés <i>i</i>
			Entreprises indivi- duelles <i>d</i>	S.A.R.L. <i>e</i>	Sociétés de Personnes <i>f</i>	Sociétés de Capitaux <i>g</i>	Autres <i>h</i>	
01 à 05	Pêche, forêt, culture, production animale et activités annexes à l'agriculture.....	212	184	11	11	3	3	223
12 à 15	Mines et carrières.....	338	254	43	21	14	6	335
32 à 34	Bâtiment et travaux publics.....	628	411	87	45	68	17	489
73 et 74	Commerce de matériaux de construction et commerce de combustibles et carburants.....	2.305	1.843	179	145	123	15	2.441
77 et 78	Hôtellerie et commerce de boissons.....	451	436	3	11	-	1	613
69 à 79 sauf 73 et 74 77 et 78	Autres commerces.....	1.467	1.226	97	82	49	13	1.662
26	Industrie automobile.....	219	178	19	14	7	1	248
06 à 61 sauf 26	Autres industries.....	320	220	44	16	33	7	283
68 et 80 à 99	Services divers, administrations publiques.....	181	87	18	17	19	40	113
	N-D.....	5	4	-	1	-	-	5
	TOTAL.....	6.126	4.843	501	363	316	103	6.412

LA NOMENCLATURE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Personnel. — Frais de Personnel

Unité : valeurs : 1.000 Frs

SALARIÉS				Personnel total $n=i+m$	Salaires et autres éléments de rémuné- ration o	Charges sociales et charges fiscales sur salaires p	RECETTES		NOMBRE DE VÉHICULES			
Chefs d'entre- prises j	Transports k	Non transports l	Total $m=j+k+l$				Transport q	Totales r	Voyageurs s	Marchan- dises t	Voitures parti- culières ou taxis u	Total $v = s+t+u$
15	296	520	831	1.054	4.282	1.336	11.167	56.603	-	549	32	581
43	707	1.489	2.239	2.574	13.423	5.539	23.137	95.670	-	936	70	1.006
107	2.635	15.315	18.057	18.546	117.418	50.125	50.779	647.756	31	3.338	356	3.725
241	4.963	7.972	13.176	15.617	95.940	32.626	153.548	1.858.643	270	6.856	1.319	8.445
2	218	119	339	952	1.552	658	14.046	35.920	134	532	118	784
113	2.334	3.230	5.677	7.339	38.483	13.340	183.896	1.009.507	98	3.724	632	4.454
23	429	516	968	1.216	5.585	2.199	14.667	53.644	157	437	163	757
64	971	5.246	6.281	6.564	48.687	16.775	29.579	387.493	35	928	134	1.097
25	1.575	942	2.542	2.655	24.625	8.687	61.686	398.553	64	406	647	1.117
-	63	-	63	68	611	244	2.737	2.958	-	3	92	95
633	14.191	35.349	50.173	56.585	350.606	131.529	545.242	4.546.747	789	17.709	3.563	22.061



CHAPITRE II

LES TRANSPORTS AÉRIENS

I. Les entreprises recensées

Toutes les entreprises françaises exploitant des appareils pour les transports aériens, publics ou privés, de passagers ou de fret et les compagnies d'aviation étrangères ayant un établissement en France ont été interrogées (1).

En revanche les aéro-clubs qui utilisent leurs appareils (avions, planeurs, etc.) dans un but sportif, les entreprises spécialisées dans les baptêmes de l'air ou promenades, les possesseurs particuliers d'avions de sport, ne figuraient pas dans le champ du recensement; les appareils correspondant à ces activités ne sont donc pas compris dans les résultats du recensement.

II. Classement des entreprises

Pour des raisons d'homogénéité et afin de faciliter la présentation des résultats, les entreprises recensées ont été réparties entre les trois groupes suivants :

1^{er} Groupe A : Entreprises de transport aérien.

Le groupe est constitué par les entreprises françaises exploitant une flotte aérienne en métropole ou à partir de la métropole, pour le transport public de passagers ou de fret. Il comprend notamment Air France.

2^e groupe B : Activités aériennes diverses.

Ce groupe hétérogène comprend entre autres :

- a. Des entreprises françaises de transport public dont les appareils sont basés principalement à l'étranger;
- b. Des entreprises de « travail aérien »;
- c. Des sociétés industrielles ou commerciales exploitant leurs appareils (passagers ou fret) pour compte propre;
- d. Des entreprises exploitant des hélicoptères.

3^e groupe C : Compagnies étrangères.

Ce groupe correspond aux établissements en France des compagnies étrangères de transport aérien.

(1) Voir le questionnaire modèle T 9A page 421.

III. Présentation des résultats

Les renseignements retenus, variables pour les différents groupes A, B, C, se trouvent dans les tableaux suivants :

- 2.1.-2.2. Personnel et frais de personnel;
- 2.3. Appareils;
- 2.4. Trafic et consommation;
- 2.5. Investissements et cessions d'actif;
- 2.6. Recettes et dépenses d'exploitation;
- 2.7. Bilans.

Les tableaux 2.4., 2.6., 2.7. ne concernent que le groupe A, les résultats partiels du groupe B très hétérogènes n'ayant pas de signification.

Le groupe C n'apparaît que dans les tableaux 2.1. et 2.2. pour le seul personnel résidant en France des compagnies étrangères; les autres renseignements ne se rapportant pas au transport aérien français, n'avaient pas été demandés.

Tableau 2.1. — TRANSPORTS AÉRIENS

Personnel au 16 septembre 1963

Catégorie d'entreprises <i>a</i>	Nombre d'entreprises <i>b</i>	PERSONNEL NAVIGANT			PERSONNEL AU SOL				
		Technique <i>c</i>	Commercial <i>d</i>	Total <i>e</i>	Ouvriers <i>f</i>	Employés <i>g</i>	Contremaîtres et techniciens <i>h</i>	Ingénieurs et cadres <i>i</i>	Total <i>j</i>
Transport.....	10	1.619	1.464	3.083	6.071	9.379	2.610	1.633	19693
Divers (travaux aériens, etc.).....	14	53	-	53	71	30	9	19	129
Compagnies étrangères.....	30	-	-	-	158	1.414	125	403	2.100
TOTAL.....	54	1.672	1.464	3.136	6.300	10.823	2.744	2.055	21.922

Tableau 2.2. — TRANSPORTS

Personnel et frais

(Entreprises de

Catégories d'entreprises <i>a</i>	Nombre d'entreprises <i>b</i>	PERSONNEL AU 1-1-1962				Total <i>g</i>
		En métropole		Hors métropole		
		Navigant <i>c</i>	Au sol <i>d</i>	Navigant <i>e</i>	Au sol <i>f</i>	
Transport.....	10	2.629	18.548	467	3.399	25.043
Divers (travaux aériens).....	14	25	35	45	133	238
Compagnies aériennes et étrangères (1).....	30	—	1.826	—	—	1.826
	54	2.654	20.409	512	3.532	27.107

(1) Personnel au sol travaillant en France, exclusivement.

AÉRIENS

de personnel en 1962

(transport seulement)

Unité : valeurs : 1.000 F.

PERSONNEL AU 1-1-1963					SALAIRES PAYÉS EN MÉTROPOLE EN 1962					
En métropole		Hors métropole		Total	Personnel navigant		Personnel au sol		Ensemble du personnel	
Navigant <i>h</i>	Au sol <i>i</i>	Navigant <i>j</i>	Au sol <i>k</i>		Salaires <i>m</i>	Charges sociales <i>n</i>	Salaires <i>o</i>	Charges sociales <i>p</i>	Salaires <i>q</i>	Charges sociales <i>r</i>
2.953	19.328	145	2.701	25.127	156.690	36.510	383.280	115.360	539.870	151.880
42	105	25	47	219	2.530	640	2.900	570	5.440	1.210
-	1.963	-	-	1.963	-	-	30.230	8.950	30.230	8.950
2.995	21.396	170	2.748	27.309	159.220	37.150	416.410	124.880	575.540	162.040

Tableau 2.3. — TRANSPORTS AÉRIENS

Flotte

(Ensemble des entreprises)

Catégories d'entreprises <i>a</i>	Nombre d'entre- prises <i>b</i>	APPAREILS													
		À turbo-réacteur		À turbo-propulseur		Autres appareils, ayant un poids maximum au décollage						Hélicoptères		Cargos	
		Nombre d'appareils <i>c</i>	Nombre de sièges <i>d</i>	Nombre d'appareils <i>e</i>	Nombre de sièges <i>f</i>	Supérieur à 20 t.		Entre 5 et 20 t.		Inférieur à 5 t.		Nombre d'appareils <i>m</i>	Nombre de sièges <i>n</i>	Nombre d'appareils <i>o</i>	Nombre de sièges <i>p</i>
						Nombre d'appareils <i>g</i>	Nombre de sièges <i>h</i>	Nombre d'appareils <i>i</i>	Nombre de sièges <i>j</i>	Nombre d'appareils <i>k</i>	Nombre de sièges <i>l</i>				
Transport.....	10	68	7.180	6	348	92	7.369	19	536	5	23	—	—	11	94
Divers (travaux aériens)	14	2	38	2	16	3	156	—	—	27	181	44	132	3	19
Compagnies étrangères.....	(1) 30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	54	70	7.218	8	364	95	7.525	19	536	32	204	44	132	14	103

(1) Flottes étrangères non prises en compte pour ce recensement.

Tableau 2.4. — TRANSPORTS AÉRIENS

Trafic et consommations

(Entreprises de transport seulement)

Trafic a	TRAFIC					CONSOMMATIONS		
	Nombre d'heures de vol (commercial) b	Distance parcourue (1.000 km) c	Nombre de passagers au kilomètre (1.000 passagers) d	Tonnage au kilomètre (1.000 tonnes)		Essence (hl) g	Carburant (tonne) h	Lubrifiant (tonne) i
				de fret e	postal f			
Trafic régulier national.....	88.161	30.617	1.152.699	19.040	12.396			
Trafic régulier international.....	167.771	92.845	5.039.017	130.700	22.996			
Trafic à la demande.....	25.782	9.932	226.930	7.310	75			
TOTAL.....	281.714	133.394	6.418.646	157.050	35.467	2.127.718	680.005	2.576

Tableau 2.5. — TRANSPORTS AÉRIENS

Investissements et cessions

(Entreprises de transport seulement) [1]

Unité : 1.000 F

INVESTISSEMENTS										CESSIONS				
Investissements productifs							Investissements sociaux			Terrains	Bâtiments et ouvrages	Matériel volant	Autre matériel	Total
Terrains et bâtiments	Cons- truction	Matériel volant neuf	Matériel volant d'occasion	Équipe- ment aména- gement	Autre matériel	Total	Logements	Autres installa- tions	Total					
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o
4.400	33.100	354.200	36.700	24.800	40.200	493.400	3.300	1.700	5.000	3	2,7	12,6	6,0	24,3

(1) Les entreprises effectuant du travail aérien ou des activités aériennes diverses ont déclaré pour leur part, 6.500.000 francs d'investissements (dont 5.700.000 de matériel volant) et 800.000 francs de cessions.

Tableau 2.6. — TRANSPORTS AÉRIENS
 Recettes et dépenses d'exploitation (Entreprises du groupe A)

Unité : 1.000 F

PRODUITS		CHARGES	
Recettes transport passagers.....	1.252.400	Frais de personnel navigant.....	226.100
Produit des ventes à bord.....	11.400	Frais de personnel au sol.....	505.900
Recettes sur frêt (port exclu).....	138.800	Achat de denrées.....	36.500
Recettes sur poste.....	94.500	Achat de carburant et lubrifiant.....	227.500
Recettes sur frètement ou louage.....	170.000	Approvisionnement et achats.....	146.200
Honoraires pour service aux escales.....	16.100	Redevances d'aéroports et diverses pour aide à la navigation.....	74.500
Recettes pour manutention, entrepôt...	15.100	Dépenses d'entretien.....	55.600
Commission sur vente billets.....	34.500	Assurances.....	59.800
Commission - transit - groupage.....	2.400	Dont matériel: 49.710	
Recettes transport routier de voyageurs, autres recettes transport public.....	6.700	Dépenses d'affrètement.....	47.900
Recettes entretien ou réparation matériel	76.400	Paiement transport « non aérien ».....	2.900
Activités commerciales ou industrielles..	46.900	Frais généraux.....	336.300
Travaux pour l'entreprise.....	22.000	Frais financiers.....	74.500
Autres produits.....	17.900	Dotations aux amortissements.....	199.200
Subventions.....	126.600	Total.....	1.992.900
Total.....	2.031.700	<i>Impôts</i>	
		T.P.S. sur transport voyageurs.....	49.700
		Autres taxes sur chiffre d'affaire.....	5.270
		Taxes spécifiques transports routiers....	20
		Autres impôts.....	6.830
		Total.....	61.820

Tableau 2.7. — TRANSPORTS AÉRIENS.

Bilans.

(Entreprises de transport seulement)

Unité : 1.000 F

	1961	1962
1. Actif		
Frais d'établissements et immobilisation :		
brut	1.993.463	2.261.216
amortissements	843.091	1.014.150
nets	1.150.372	1.247.066
Autres valeurs immobilisées	51.464	130.018
Stocks en fin d'exercice	193.641	216.610
Clients warrants, effets à recevoir	459.583	571.333
Titres de placement	3.926	1.443
Caisse, Banque, Chèques postaux	146.253	194.368
Autres valeurs réalisables à court terme	31.372	40.527
Total	2.036.611	2.401.365
2. Passif		
Fonds propres	291.640	746.784
Obligations et bons	80	33.000
Autres dettes à plus d'un an	1.164.489	960.076
Fournisseurs, warrants, effets à payer	348.314	394.295
Autres dettes à court terme	232.088	267.210
Total	2.036.611	2.401.365
<i>En rappel :</i>		
Dotation aux amortissements 1962		199.200
Investissements 1962		498.400
Cessions (en valeurs)		24.300

CHAPITRE III

LES ENTREPRISES D'ARMEMENT MARITIME

I. Organisation générale de l'enquête et du dépouillement

A. LES ENTREPRISES RECENSÉES

a. Le recensement des transports maritimes portait, non seulement sur les armements exploitant la flotte de commerce pour la navigation internationale, mais également sur les entreprises de cabotage ainsi que sur les activités annexes nécessitant l'emploi de remorqueurs ou de petits navires de servitude.

Les questionnaires de recensement ont été envoyés à toutes les entreprises françaises qui étaient propriétaires de navires en 1962, ou qui étaient inscrites dans la section des transports maritimes de la nomenclature officielle des activités économiques pour l'attribution de leur numéro d'identité.

Car à la différence du recensement des transports routiers qui ne devait porter que sur les transports publics, l'enquête sur les transports maritimes s'adressait aussi bien aux entreprises effectuant des transports pour compte propre qu'à celles transportant pour le compte de tiers.

Mais n'ont été retenus dans le dépouillement que les armements ayant leur siège en France et exploitant des navires basés en France (1).

Il faut souligner que les entreprises exerçant essentiellement une activité d'auxiliaire des transports maritimes sans exploiter de navire ne sont pas comprises dans cette partie du recensement.

Les résultats donnés dans le présent chapitre sur les auxiliaires ne concernent que la part de ces activités exercées pour le compte de tiers par les armateurs en plus du transport maritime proprement dit.

b. Les entreprises questionnées peuvent se classer en six catégories :

1° Entreprises d'armement exploitant la flotte de commerce (paquebots, cargos mixtes, pétroliers, autres cargos);

2° Passages d'eau et navigation côtière;

3° Excursions et promenades en mer;

4° Remorquage;

5° Pilotage et lamanage;

6° Entreprises industrielles ou commerciales employant des navires pour leur propre usage (transports intégrés).

Les entreprises d'excursions et de promenades en mer, en raison du caractère saisonnier et artisanal de leur activité, n'ont pu être toutes questionnées; celles qui ont répondu n'ayant donné que des renseignements incomplets et bien souvent difficilement exploitables ont donc été exclues des résultats présentés ci-après.

(1) Les armements étrangers ayant leurs installations propres en France ont été également invités à fournir quelques renseignements mais ils sont peu nombreux, la plupart étant simplement représentés par des consignataires.

Ils employaient à la date du 2 janvier 1963, 303 salariés sédentaires; les salaires et charges sociales versés en 1962 se sont élevés à 4.820.000 F.

Quant aux entreprises industrielles ou commerciales dont l'activité maritime est intégrée, il convient de les répartir en deux groupes :

— les unes ont une activité maritime relativement importante au point d'avoir organisé pour leur gestion un département « Transports maritimes »; celui-ci a pu donner suffisamment de renseignements pour permettre d'inclure leur réponse dans le dépouillement comme s'il s'agissait d'une société indépendante. Ces cas sont peu nombreux et comprennent à peu près pour moitié des compagnies pétrolières;

— les autres entreprises n'ayant qu'une activité de transport maritime peu importante ont été exclues du dépouillement; toutes ensemble, elles ne représentent qu'une proportion minime du tonnage total des navires. Elles comprennent des entreprises de travaux publics, d'extraction de sable, d'avitaillement (en produits pétroliers notamment) et des auxiliaires portuaires.

En fin de compte les entreprises dont les résultats sont donnés représentent 99,5 % du tonnage de jauge brute des entreprises à recenser.

B. VALIDITÉ DES RÉSULTATS

La structure très complexe des transports maritimes a rendu difficile le classement des réponses selon des critères simples. Ces difficultés se rencontrent surtout dans le cas de la flotte de commerce parce que la propriété, l'armement, l'administration commerciale sont dissociés et chacun de ces facteurs subit soit des fractionnements, soit des regroupements souvent indépendants les uns des autres, c'est notamment le cas posé par les navires en gérance ou en co-propriété.

En outre ne disposant pas de la liste des bateaux avec les dates des affrètements et le nom des affrèteurs, il était difficile de faire, à titre de vérification, une comparaison précise entre les navires affrétés et les navires frétés, d'autant moins que les affrètements réalisés en dehors des armements recensés, par certains groupes industriels par exemple, ne sont pas connus.

Toutefois, la comparaison entre recettes de frètement et dépenses de frètement en 1962, confirme en majeure partie les écarts constatés sur les tonnages. La très faible part de ces écarts (2 %) qui reste inexplicée, délimite les erreurs qui ont pu se produire dans les déclarations.

C. CLASSEMENT DES ENTREPRISES

En raison du caractère très différencié des entreprises exploitant des navires, les résultats généraux du dépouillement sont présentés pour 6 catégories comme il est indiqué en tête des colonnes du tableau 3.1. :

1° Les armements exploitant la flotte de commerce pour le transport :

- a. Des passagers et des marchandises;
- b. Des produits pétroliers;
- c. Des autres marchandises.

2° Les autres armements pour :

- d. Passages d'eau et navigation côtière;
- e. Remorquage;
- f. Pilotage et lamanage.

La plupart des entreprises exploitant une flotte de navires de diverses catégories, les règles suivantes ont été adoptées pour leur répartition.

Pour la flotte de commerce le classement des entreprises a été effectué par tris successifs, à savoir : les armements transportant des passagers pour la navigation au long cours et le cabotage ont tous été regroupés dans la première catégorie quelle que soit l'importance de leur flotte de cargos. Puis la même règle de l'activité préférentielle a été appliquée pour les transports pétroliers, c'est pourquoi on retrouve également dans la colonne 2 des cargos secs, des remorqueurs.

Enfin dans la colonne 3, transports de marchandises, tous les armements n'exploitant que des cargos secs (et quelques remorqueurs) ont été rassemblés.

Pour les autres armements, au contraire, le classement a été effectué dans les trois catégories suivant l'activité la plus importante. Il faut préciser également que les entreprises industrielles ou commerciales retenues dans le dépouillement en raison de l'importance de leur activité de transports maritimes (IA-B) ont été classées dans les six catégories selon les règles ci-dessus.

II. Personnel et Flotte

Le tableau 3.1. donne, pour l'ensemble de l'armement maritime, réparti en six catégories, après l'indication pour chacune de celles-ci du nombre d'armements recensés :

— pour le personnel, les effectifs au 2 janvier 1963 et au 16 septembre 1963, ainsi que les salaires, charges comprises, de l'année 1962;

— pour la flotte, le nombre et la jauge brute totale de chacun des groupes suivants : paquebots, cargos mixtes et petits bateaux de voyageurs, pétroliers, autres cargos, remorqueurs. Pour la flotte portuaire (en dehors des remorqueurs), le nombre de bateaux seul a été indiqué.

Le tableau est complété par quelques rapports ou moyennes concernant les chiffres précédents : personnel moyen par entreprise, rapport des sédentaires aux navigants, et personnel navigant pour 1.000 tonneaux de jauge brute.

Les effectifs sont donnés séparément pour le personnel navigant et pour le personnel sédentaire. Pour ce dernier, il s'agit du personnel stationné en métropole seulement.

Il en est de même pour les salaires et charges qui, pour le personnel sédentaire, sont également limités à la métropole.

Ils comprennent :

- les rémunérations en espèces ou en nature soumises au versement forfaitaire de 5 %;
- les éléments de rémunération non soumis à ce versement;
- les charges sociales obligatoires (y compris le versement forfaitaire);
- les charges sociales non obligatoires.

Pour le personnel navigant, les frais de nourriture à bord n'entrent que pour leur quote part soumise au versement forfaitaire; les frais de blanchissage et d'habillement ne sont pas compris.

Les navires figurant dans ce tableau sont ceux qui étaient exploités à la date du 16 septembre 1963, soit directement soit par l'intermédiaire d'un gérant, par les armements recensés, c'est-à-dire d'une part les navires en propriété et non frétés et d'autre part les navires affrétés. En cas de co-propriété les navires ont été affectés au co-propiétaire principal qui est généralement le gérant.

Des erreurs de déclaration consistant surtout en doubles emplois ont été décelées et redressées au cours de la vérification des réponses. Il n'est pas absolument certain qu'il n'en subsiste pas mais elles ne sauraient être assez nombreuses pour influencer notablement les résultats.

En définitive la flotte figurant à ce tableau comprend :

- en plus des navires appartenant aux armements recensés, les bateaux affrétés à l'étranger;
- en moins, les bateaux frétés à l'étranger ou à des entreprises françaises autres que les armateurs recensés : entreprises pétrolières, chimiques, minières ou métallurgiques par exemple.

Le tableau du personnel moyen par armement reflète la plus grande concentration de l'armement mixte (passagers et marchandises).

Pour la comparaison des effectifs des navigants aux tonnages, les deux termes du rapport sont pris à la même date du 16 septembre 1963. Il n'y a cependant pas correspondance absolue entre eux car les effectifs sont ceux du personnel administré par l'armateur alors que le tonnage est celui des navires utilisés par lui.

En cas d'affrètement en time-charter il n'y a donc pas possibilité de faire une comparaison valable pour chacun des armateurs. Par contre si l'on prend les catégories d'armement séparément, les affrètements se faisant en majorité à l'intérieur de chacune d'elles, la comparaison devient possible.

On constate, comme il est naturel, que l'effectif par 1.000 tjb croît quand le tonnage moyen diminue. Il y a exception pour l'armement mixte dont les effectifs sont notablement accrus par le service des passagers.

L'examen du tableau I a montré que certaines données (dans ce cas celles qui mettent en jeu les effectifs et les salaires du personnel sédentaire) se trouvent faussées par l'existence d'activités autres que les transports maritimes. Ces activités peuvent entrer dans le cadre général des transports (auxiliaires de transport, ou transports autres que maritimes) ou être au contraire tout à fait indépendantes (autres activités commerciales ou industrielles).

Il a paru intéressant de faire, parmi les armements, un choix de ceux qui se sont spécialisés dans l'une des six catégories étudiées.

Une tolérance était toutefois nécessaire pour ne pas réduire exagérément le nombre des armements retenus. Il a donc été admis une activité annexe à condition qu'elle ne représente pas plus de 5 % des recettes totales. Il s'agit là d'ailleurs d'un maximum rarement atteint et le pourcentage global de ces autres activités ne dépasse pas 2 % ce qui ne saurait influencer de façon sensible sur les résultats.

L'examen du tableau 3.2, établi sur ces bases, confirme avec plus de netteté les tendances observées sur le tableau 3.1.

III. Trafic, recettes et dépenses d'exploitation

A. TRAFIC ET RECETTES

Le tableau 3.3. donne pour l'ensemble de l'armement maritime et pour chaque catégorie (définie pour le tableau 3.1.) :

- le trafic assuré au cours de 1962 caractérisé par le nombre de passagers ou le tonnage de marchandises embarquées pour la navigation au long cours, le cabotage et la navigation côtière;
- les recettes totales ainsi que celles du transport maritime, du frètement et des principales activités annexes groupées sur les rubriques : auxiliaires de transports, transports autres que maritimes et activités commerciales ou industrielles, ainsi que les subventions reçues.

Il est complété par des moyennes de recettes par salarié d'une part et par tonneau de jauge brute d'autre part.

La répartition du trafic par type de navigation appelle quelques remarques :

- le cabotage international ayant été assimilé sur le questionnaire à la navigation au long cours, il semble en être résulté quelques divergences d'interprétation dans les réponses des entreprises notamment dans le cas du cabotage mixte (national et international) et dans celui des relations avec l'Algérie.

D'autre part, la catégorie des « passages d'eau et navigation côtière » comprend essentiellement :

- le service des îles côtières;
- la navigation sur les golfes, bassins ou étangs côtiers (Morbihan, Arcachon, Berre...);
- les traversées d'estuaires.

Dans ce dernier cas la distinction entre l'estuaire et le fleuve et par conséquent entre la navigation maritime et la navigation fluviale n'a pas toujours été faite avec précision, ce qui explique que les trafics recensés dans cette catégorie soient nettement supérieurs à ceux qui résultent des statistiques établies à partir d'autres sources.

Il est à noter que le remorquage et le pilotage sont classés non pas comme transport mais comme auxiliaires de transport; leurs recettes dans ce tableau ne sont donc pas séparées de celles des autres activités d'auxiliaire.

En fait le chiffre des recettes des entreprises de remorquage englobe quelques recettes de transbordement qui n'ont pu être dissociées mais représentent moins de 2 % du total de cette rubrique.

Au contraire la recette « auxiliaire » du pilotage-lamanage correspond, uniquement, à cette activité spécifique.

La recette totale par salarié ne fait apparaître qu'une seule divergence notable pour l'armement pétrolier; le résultat, très supérieur à ceux des autres catégories d'armements, est attribué d'une part au très faible nombre de sédentaires et d'autre part aux conditions spéciales d'exploitation (gros tonnages et rotation rapide) qui augmentent l'importance relative des frais de parcours, d'amortissement et d'entretien.

Comme le tableau 3.2., le tableau 3.4. se rapporte aux armements spécialisés dans une catégorie d'activité maritime déterminée.

Il donne, réduits à ces armements, les renseignements du tableau 3.3. avec cette différence que le trafic au long cours et le cabotage ont été bloqués.

On constate que l'absence d'activités annexes semble relever les recettes par salarié.

B. RECETTES ET DÉPENSES D'EXPLOITATION

Le tableau 3.5. donne la décomposition des recettes et des dépenses d'exploitation pour les armements exploitant la flotte commerciale c'est-à-dire pour l'ensemble des catégories d'armements figurant dans les trois premières colonnes des tableaux précédents.

La ventilation des recettes est ici totale et plus détaillée que celle du tableau 3.3..

Il convient de noter que les renseignements donnés correspondent au total des armements pris individuellement et non à l'ensemble de la profession.

Pour passer d'une notion à l'autre, il faudrait défalquer les échanges intérieurs à la profession qui ne sont pas connus.

Les opérations entre armements comprennent d'une part des remboursements de débours (surtout dans le cas de gérance) qui, en principe, n'entrent ni dans les recettes ni dans les charges de ce tableau et n'ont par conséquent pas d'incidence, d'autre part des rémunérations de services dont les principales sont les indemnités de gérance et surtout les frais d'affrètement (payements des affrêteurs aux frêteurs).

Les indemnités de gérance n'ont en général pas été indiquées séparément par les armements recensés, mais, comme elles ne représentent qu'une très faible proportion du chiffre d'affaires, leur incidence peut, semble-t-il, être négligée.

Les frais d'affrètement, par contre sont beaucoup plus importants. Ils figurent bien de part et d'autre dans les rubriques « recettes de frètement » et « payements pour navires affrétés », mais ces rubriques englobent également d'une part les frètements à l'étranger ou à des entreprises françaises n'appartenant pas à l'armement et par conséquent non recensées, d'autre part les affrètements de navires étrangers. Il n'est pas possible par conséquent de déterminer le montant des règlements entre les armateurs recensés.

Pour chaque rubrique du tableau 35, partie gauche, figure le nombre d'armements ayant déclaré une recette correspondante.

On constate que l'activité annexe la plus fréquemment pratiquée est la consignation de navires. Ensuite vient celle d'auxiliaire non spécifiquement maritime (transit, groupage, affrètement routier, fluvial ou aérien).

Au point de vue du chiffre d'affaires c'est de loin l'activité de manutention et de stockage qui arrive en tête.

Il y a lieu de rappeler à ce sujet que le nombre d'entreprises et le chiffre de recettes des activités industrielles et commerciales ne sont pas très significatifs du fait que, comme il a été déjà dit (I. A), des entreprises mixtes importantes (par exemple dans l'industrie pétrolière) ont fourni des renseignements limités à l'activité maritime et que, par conséquent, leur activité industrielle et commerciale, bien que très importante, ne figure pas dans le tableau.

La rubrique « travaux pour l'entreprise » ne vise que les travaux exécutés par celle-ci et réglés par le débit d'un compte de capital (immobilisation ou provisions) et non du compte d'exploitation.

Les autres produits comprennent en particulier les revenus des portefeuilles, l'intérêt des prêts et la recette nette des agences situées hors métropole et ayant une comptabilité décentralisée.

Les subventions comprennent des subventions d'équilibre et des subventions d'exploitation (aide à l'armement ou au cabotage).

Dans la ventilation des charges d'exploitation du tableau 3.5., la totalité des dépenses pour le personnel salarié figure soit comme « salaires et charges », soit dans « achats pour personnel et passagers » mais en aucun cas dans les frais généraux. Ceux-ci ne reçoivent que les rémunérations des gérants, administrateurs ou associés ou les commissions payées au personnel et non considérées comme salaires.

Les sommes indiquées pour les salaires et charges ne correspondent pas exactement à celles du tableau 3.1.. En effet :

D'une part, la quote-part des dépenses de nourriture à bord qui, fiscalement considérée comme salaire, est incluse dans le tableau 3.1., est reprise en partie dans les « dépenses pour le personnel et les passagers » et doit donc être déduite des salaires et charges du tableau 3.5..

D'autre part les salaires du tableau 3.1. sont ceux du seul personnel stationné en métropole. Au contraire, s'il existe des agences hors métropole à comptabilité centralisée, les salaires payés à leur personnel figurent dans le tableau 3.5..

L'approvisionnement des activités commerciales ou industrielles a dû être joint à celui des navires dans la rubrique correspondante des charges du tableau 3.5. ce qui n'est pas sans réduire l'intérêt de ces résultats.

Pour éviter de telles distorsions il était souhaitable de redresser les chiffres armement par armement pour ne laisser subsister que les dépenses qui se rapportent aux transports maritimes:

Le tableau 3.6., établi de cette façon, correspond à la totalité des armements, mais seulement à la branche maritime de leur activité. (Les tableaux 3.2. et 3.4. concernent seulement les armements spécialisés dans l'exploitation d'une seule catégorie de navires).

Pour mettre en lumière la composition des recettes et des charges, il a été indiqué sur chaque ligne le pourcentage des recettes ou dépenses correspondant au total des recettes ou des dépenses avant amortissement.

IV. Investissements et gros entretien

Le tableau 3.7. donne, d'une part pour les armements exploitant la flotte de commerce et d'autre part pour les autres armements recensés, les renseignements concernant les investissements et le gros entretien.

Les armements qui ont donné les chiffres de leurs investissements et cessions d'immobilisations correspondent à la presque totalité des entreprises recensées (plus de 98 %) en tonnage; les résultats n'ont donc pas été redressés.

Par contre, les dépenses du gros entretien n'ont été précisées pour la flotte de commerce que par des armements représentant 83 % du tonnage. (95 % pour les autres armements et divers). Ces chiffres ont été redressés par extrapolation sur le tonnage et ne sont donc qu'approximatifs.

Le tableau donne d'abord les dépenses d'investissement de l'année 1962 (pour l'ensemble et pour le matériel naval seul), le produit des cessions d'immobilisations au cours de la même année et la différence des investissements et des cessions donnant les investissements nets.

Il indique ensuite les dépenses de gros entretien. Ce compte qui est généralement mal défini prend dans le cas de la flotte de commerce une signification plus précise à cause des dépenses de reclassification (c'est-à-dire de remise en état périodique et contrôlée) qui en constituent l'essentiel.

Après les dépenses d'investissement et de gros entretien, une deuxième partie du tableau 3.7. donne les sommes prélevées sur l'exploitation pour le financement de ces dépenses, c'est-à-dire, d'une part les dotations de l'année aux amortissements et d'autre part les provisions de gros entretien (ou de reclassification).

La plupart des armements ayant bloqué ces deux postes dans une même rubrique des questionnaires, il n'a pas été possible de les distinguer et c'est leur total qui figure sur le tableau.

On constate que ce total est sensiblement égal aux dépenses d'investissement et de gros entretien de l'année. Il serait toutefois imprudent, étant donné les erreurs possibles sur chaque terme, d'en tirer une conclusion trop absolue sur la stabilité du capital immobilisé.

V. Conclusions

Le dépouillement du premier recensement des entreprises de transport maritime effectué en 1963 a mis en évidence la complexité de cette branche d'activité, complexité due tant à la diversité des activités

englobées qu'à la structure très particulière de la principale d'entre elles : l'exploitation de la flotte de commerce.

Le nombre relativement réduit des armements ainsi que les très fréquentes et très diverses relations qui les lient, entraînent une grande dispersion des renseignements individuels. On a dû se contenter de chiffres globaux concernant de grandes catégories d'armements qui n'ont entre elles que très peu de points de comparaison.

Sous les réserves faites au cours des chapitres précédents, les résultats du recensement donnent néanmoins une image valable de la structure générale des différentes branches étudiées, et, en particulier, des armements exploitant la flotte de commerce.

Tableau 3.1. — PERSONNEL ET FLOTTE DE L'ENSEMBLE DE L'ARMEMENT MARITIME

	Unités	ARMEMENTS EXPLOITANT LA FLOTTE DE COMMERCE POUR LE TRANSPORT DE			AUTRES			Total
		Passagers et marchandises	Pétrole et autres marchandises	Autres marchandises	Passage d'eau et navigation côtière	Remorquage	Pilotage et lamanage	
A. NOMBRE D'ENTREPRISES (1)		13	31	74	52	15	29	214
B. PERSONNEL								
Au 2 janvier 1963 :								
Navigants.....	1	19.596	7.659	9.396	350	1.197	875	39.073
Sédentaires.....	1	8.511	727	3.858	175	395	99	13.765
TOTAL.....	1	28.107	8.386	13.254	525	1.592	974	52.838
Au 16 septembre 1963 :								
Navigants.....	1	19.239	7.455	9.594	436	1.231	885	38.840
Sédentaires.....	1	8.317	721	3.790	189	400	101	13.518
TOTAL.....	1	27.556	8.176	13.384	625	1.631	986	52.358
C. SALAIRES ET CHARGES 1962 (2)								
Des navigants.....	1.000 F	348.324	154.952	171.227	5.143	21.998	29.153	730.797
Des sédentaires.....	1.000 F	147.943	23.657	85.818	1.645	7.408	1.273	267.744
TOTAL.....	1.000 F	496.267	178.609	257.045	6.788	29.406	30.426	998.541

(1) Voir texte pour la méthode de répartition des armements.

(2) Salaires et charges y compris pour les navigants, les avantages en nature dans les limites réglementaires de la quote-part de nourriture à bord. Pour les sédentaires, salaires payés en métropole seulement.

Tableau 3.1. — (suite) PERSONNEL ET FLOTTE DE L'ENSEMBLE DE L'ARMEMENT MARITIME

	Unités	ARMEMENTS EXPLOITANT LA FLOTTE DE COMMERCE POUR LE TRANSPORT DE			AUTRES			Total
		Passagers et marchandises	Pétrole et autres marchandises	Autres marchandises	Passage d'eau et navigation côtière	Remorquage	Pilotage et lamanage	
D. NAVIRES								
Nombre :								
Passagers et mixtes.....	1	60	-	-	191	-	-	251
Pétroliers.....	1	1	139	-	-	-	-	140
Autres cargos.....	1	223	10	276	-	-	-	509
Remorqueurs.....	1	-	5	2	2	118	-	127
Flotte portuaire.....	1	10	24	-	-	21	117	172
TOTAL.....	1	294	178	278	193	139	117	1.199
Jauge brute :								
Passagers et mixtes.....	Tonneau	571.051	-	-	11.300	-	-	582.351
Pétroliers.....	Tonneau	22.069	2.088.003	-	-	-	-	2.110.072
Autres cargos.....	Tonneau	1.119.193	76.627	987.898	-	-	-	2.183.718
Remorqueurs.....	Tonneau	-	104	-	-	19.320	-	19.424
TOTAL.....	Tonneau	1.712.313	2.164.734	987.898	11.300	19.320	-	4.895.565
E. MOYENNES ET RAPPORTS								
Personnel moyen par armement :								
Navigants.....		1.500	240	130	7	80	30	190
Sédentaires.....		650	23	52	3	26	3	63
ENSEMBLE.....		2.150	263	182	10	106	33	253
Rapport sédentaires/navigants.....		0,43	0,09	0,41	0,50	0,33	0,11	0,35
Personnel navigant par 1.000 tjb.....		11,2	3,4	9,7	38,5	47,3	168	7,9

Tableau 3.2. — PERSONNEL ET FLOTTE DES ARMEMENTS SPÉCIALISÉS

	Unités	ARMEMENTS EXPLOITANT LA FLOTTE DE COMMERCE POUR LE TRANSPORT DE			AUTRES			Total
		Passagers et marchandises	Pétrole	Autres marchandises	Passage d'eau et navigation côtière	Remorquage	Pilotage et lamanage	
A. NOMBRE D'ENTREPRISES		7	22	60	43	12	29	173
B. PERSONNEL								
Au 2 janvier 1963 :								
Navigants.....	1	8.801	6.748	6.874	331	734	875	24.363
Sédentaires.....	1	2.207	550	877	157	189	99	4.079
TOTAL.....		11.008	7.298	7.751	488	923	974	28.442
Au 16 septembre 1963 :								
Navigants.....	1	8.807	6.499	6.902	400	763	885	24.256
Sédentaires.....	1	2.189	538	863	170	199	101	4.060
TOTAL.....	1	10.996	7.037	7.765	570	962	986	28.316
C. SALAIRES ET CHARGES 1962								
Des navigants.....	1.000 F	155.278	138.709	122.705	4.864	13.435	27.819	462.810
Des sédentaires.....	1.000 F	41.212	19.161	19.641	1.609	4.120	1.142	86.885
TOTAL.....	1.000 F	196.490	157.870	142.346	6.473	17.555	28.961	49.695
D. NAVIRES								
Nombre :								
Passagers et mixtes.....	1	37	-	-	184	-	-	221
Pétroliers.....	1	-	120	-	-	-	-	120
Autres cargos.....	1	94	-	197	-	-	-	291
Remorqueurs.....	1	-	1	1	1	89	-	92
Flotte portuaire.....	1	10	-	-	-	8	117	135
TOTAL.....	1	141	121	198	185	97	117	859

Tableau 3.2. — (suite) PERSONNEL ET FLOTTE DES ARMEMENTS SPÉCIALISÉS ⁽¹⁾

	Unités	ARMEMENTS EXPLOITANT LA FLOTTE DE COMMERCE POUR LE TRANSPORT DE			AUTRES			Total
		Passagers et marchandises	Pétrole	Autres marchandises	Passage d'eau et navigation côtière	Remorquage	Pilotage et lamanage	
Jauge brute :								
Passagers et mixtes.....	Tonneau	321.922	-	-	10.800	-	-	332.722
Pétroliers.....	Tonneau	-	2.010.143	-	-	-	-	2.010.143
Autres cargos.....	Tonneau	514.386	-	762.873	-	-	-	1.277.259
Remorqueurs.....	Tonneau	-	18	376	ND	12.420	-	12.814
TOTAL.....	Tonneau	836.308	2.010.161	763.249	10.800	12.420	-	3.632.938
E. MOYENNES ET RAPPORTS								
Personnel moyen par armement :								
Navigants.....	-	1.250	306	111	8	62	30	141
Sédentaires.....	-	315	24	14	4	16	3	24
ENSEMBLE.....	-	1.565	330	125	12	78	33	165
Rapport sédentaires/navigants.....	-	0,25	0,08	0,13	0,48	0,26	0,11	0,17
Personnel navigant par 1.000 tjb.....	-	10,5	3,2	9	37	59,1	168	6,7
<small>(1) Avec tolérance de 5 % du chiffre d'affaires total de l'entreprise pour les activités autres que celle indiquée en tête de chaque colonne. Ce taux est un maximum rarement atteint, les activités complémentaires représentent seulement 3 % du total du chiffre d'affaires de ces armements spécialisés.</small>								

Tableau 3.3. — TRAFIC ET RECETTES DE L'ENSEMBLE DE L'ARMEMENT MARITIME EN 1962

	Unités	ARMEMENTS EXPLOITANT LA FLOTTE DE COMMERCE POUR LE TRANSPORT DE			AUTRES			Total
		Passagers et marchandises	Pétrole et autres marchandises	Autres marchandises	Passage d'eau et navigation côtière	Remorquage	Pilotage et lamanage	
A. NOMBRE D'ENTREPRISES	-	13	31	74	52	15	29	214
B. TRAFIC								
Long cours :								
Passagers embarqués.....	1.000 p.	2.288	-	3	-	-	-	2.291
Pétrole embarqué.....	1.000 t	-	42.127	44	-	-	-	42.171
Autres marchandises.....	1.000 t	8.660	811	15.204	-	-	-	24.675
Cabotage :								
Passagers embarqués.....	1.000 p	536	-	-	-	-	-	536
Pétrole embarqué.....	1.000 t	-	5.495	-	-	-	-	5.495
Autres marchandises.....	1.000 t	134	-	1.364	-	-	-	1.498
Navigation côtière :								
Passagers embarqués.....	1.000 p.	-	-	-	8.044	-	-	8.044
Pétrole embarqué.....	1.000 t	-	453	-	-	-	-	453
Autres marchandises.....	1.000 t	-	-	-	243	-	-	243
C. RECETTES								
Totales.....	1.000 F	1.632.870	914.218	744.902	16.562	68.626	44.664	3.421.842
dont :								
Transports maritimes de passagers.....	1.000 F	422.353	-	771	15.346	-	-	423.124
Transports maritimes de marchandises.....	1.000 F	804.082	775.587	534.241		-	-	15.346
Frètement (1).....	1.000 F	89.833	124.852	80.542	-	580	-	295.807
Auxiliaires.....	1.000 F	102.181	2.815	59.683	223	60.428	44.631	269.961
Autres transports.....	1.000 F	24.674	4.210	1.392	-	242	-	30.518
Autres activités (2).....	1.000 F	54.802	1.476	41.920	763	3.009	-	101.970
Subventions.....	1.000 F	95.811	854	7.803	252	-	-	104.720
D. MOYENNES ET RAPPORTS								
Recettes totales/nombre de salariés.....	1 F	58.100	109.000	56.200	31.500	43.100	45.900	64.800
Recettes transports/jauge brute.....	1 F	715	358	542	-	-	-	520
Recettes transports + subventions/jauge brute.....	1 F	772	358	549	-	-	-	540

(1) Y compris affrètement pour passagers par l'Etat.

(2) Y compris travaux pour l'entreprise.

Tableau 3.4. — TRAFIC ET RECETTES DES ARMEMENTS SPÉCIALISÉS ⁽¹⁾ EN 1962

	Unités	ARMEMENTS EXPLOITANT LA FLOTTE DE COMMERCE POUR LE TRANSPORT DE			AUTRES			Total
		Passagers et marchandises	Pétrole et autres marchandises	Autres marchandises	Passage d'eau et navigation côtière	Remorquage	Pilotage et lamanage	
A. NOMBRE D'ENTREPRISES	-	7	22	60	43	12	29	173
B. TRAFIC								
Long cours et cabotage :								
Passagers embarqués.....	1.000 p.	1.254	-	2	-	-	-	1.256
Pétrole embarqué.....	1.000 t	-	45.201	-	-	-	-	45.201
Autres marchandises.....	1.000 t	4.448	56	12.659	-	-	-	17.163
Navigation côtière :								
Passagers embarqués.....	1.000 p.	-	-	-	7.940	-	-	7.940
Pétrole embarqué.....	1.000 t	-	-	-	-	-	-	-
Autres marchandises.....	1.000 t	-	-	-	243	-	-	243
C. RECETTES								
Totales.....	1.000 F	695.598	837.978	477.266	16.040	43.850	44.664	2.115.396
dont :								
Transports maritimes de passagers.....	1.000 F	172.562	-	507	-	-	-	173.069
Transports maritimes de marchandises.....	1.000 F	424.087	726.186	388.116	14.931	-	-	1.538.389
Frètement.....	1.000 F	31.515	107.013	66.662	-	580	-	205.770
Auxiliaires.....	1.000 F	4.264	635	1.509	35	40.618	44.631	91.692
Autres transports.....	1.000 F	-	-	-	-	242	-	242
Autres activités (2).....	1.000 F	856	367	1.043	744	127	-	3.137
Subventions.....	1.000 F	56.376	-	7.416	252	-	-	64.044
D. MOYENNES ET RAPPORTS								
Recettes totales/nombre de salariés.....	1 F	63.200	115.000	61.600	32.900	47.500	45.900	74.400
Recettes transports/jauge brute.....	1 F	713	361	509	-	-	-	-
Recettes transports + subventions/jauge brute.....	1 F	781	361	519	-	-	-	-

(1) Voir note (1) du tableau II.

(2) Y compris travaux pour l'entreprise.

**Tableau 3.5. — RECETTES ET DÉPENSES D'EXPLOITATION EN 1962
POUR LES ARMEMENTS EXPLOITANT LA FLOTTE DE COMMERCE**

RECETTES (1):			DÉPENSES (1)	
Nature des recettes	Nombre d'armements intéressés	Montant	Nature des charges	Montant
Transports maritimes :			Salaires et charges.....	961.945
Passagers.....	26	423.124	Achats pour équipage et passagers.....	117.904
Marchandises.....	118	2.113.910	Frais de soute.....	299.386
Frètement.....	59	295.227	Approvisionnements des navires et autres.....	121.627
Auxiliaires de transports (1) :			Frais de ports.....	265.749
Remorquage assistance.....	5	1.359	Entretien et réparations.....	223.591
Consignation de navires.....	30	18.472	Assurances.....	107.108
Manutention, stockage.....	17	112.835	Paiements pour navires affrétés.....	280.580
Agence de voyage.....	14	6.805	Paiements pour transports non maritimes.....	5.433
Auxiliaires non maritimes :			Indemnités pour avaries ou manque... ..	13.208
Commissions.....	21	15.566	Frais généraux.....	194.898
Forfaits.....	8	9.545	Frais financiers.....	59.557
Autres transports (2).....	10	30.276	Total.....	2.650.986
Activité industrielle et commerciale (3)	19	48.368	Dotations aux amortissements et provisions de gros entretien.....	512.213
Travaux pour l'entreprise.....	6	50.950	Total.....	3.163.199
Autres produits (4).....		60.913	Impôts.....	22.160
Subventions.....	46	104.468	Total général... ..	3.185.359
Total.....		3.291.818		

(1) Total des entreprises : 118 dont 43 avec activité d'auxiliaire.
(2) Aériens, fluviaux, routiers.
(3) Y compris réparations navales pour compte de tiers.
(4) Y compris recettes de portefeuille.

**Tableau 3.6. — RECETTES ET DÉPENSES D'EXPLOITATION EN 1962
POUR LES ARMEMENTS EXPLOITANT LA FLOTTE DE COMMERCE**
(Résultats concernant le transport maritime seul)

Unité : 1.000 F

RECETTES			DÉPENSES		
		%			%
Transports maritimes.....	2.537.890	86,4	Salaires et charges.....	797.430	33,4
Frètement.....	295.220	10,0	Achats pour équipage et passagers.....	117.890	4,9
Subventions.....	104.470	3,6	Frais de soute.....	299.340	12,5
			Approvisionnements des navires.....	94.400	3,9
			Frais de ports.....	265.740	11,1
			Entretien et réparations.....	215.410	9,0
			Assurances.....	102.970	4,3
			Payements pour navires affrétés.....	280.580	11,7
			Payements pour transports non mari- times.....	2.930	0,1
			Indemnités pour avaries ou manque....	12.430	0,5
			Frais généraux.....	147.160	6,2
			Frais financiers.....	57.490	2,4
			Total.....	2.393.770	100
			Dotations aux amortissements et provi- sions de gros entretien.....	503.120	
Total.....	2.937.580	100	Total.....	2.896.890	

**Tableau 3.7. — DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS ET DE GROS ENTRETIEN
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DE GROS ENTRETIEN
EN 1962**

Unités : 1000 F

	Armements exploitant la flotte de commerce	Autres armements et divers	Divers
<i>Investissements bruts</i>			
Total.....	545.650	14.910	560.560
<i>dont :</i>			
Matériel naval.....	516.570	12.930	529.500
<i>Cessions</i>			
Total.....	157.740	2.750	160.490
<i>dont :</i>			
Matériel naval.....	147.530	1.650	149.180
<i>Investissements nets</i>			
Total.....	387.910	12.160	400.070
<i>dont :</i>			
Matériel naval.....	369.040	11.280	380.320
<i>Gros entretien</i>			
Total.....	127.000	4.200	131.200
<i>dont :</i>			
Matériel naval.....	121.500	4.000	125.500
<i>Dotation de 1962 aux investissements et provisions de gros entretien.....</i>	513.345	14.887	528.232

CHAPITRE IV

LES TRANSPORTS FLUVIAUX

PREMIÈRE PARTIE

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE ET DU DÉPOUILLEMENT

Le recensement de la navigation intérieure portait sur l'ensemble des entreprises effectuant des transports fluviaux de personnes ou de marchandises, qu'elles agissent pour compte d'autrui ou pour compte propre.

Pour les patrons bateliers, une procédure particulière a été utilisée; faute de pouvoir leur faire parvenir la correspondance à une adresse à terre et dans un délai satisfaisant, le questionnaire leur a été remis par les bureaux de frêt, puis recueilli de la même façon après qu'il ait été rempli.

Cette méthode a donné des résultats satisfaisants bien qu'il semble qu'un certain nombre de patrons bateliers (de 300 à 500 environ) n'aient, pour des raisons diverses, pas reçu ou rempli de questionnaire.

Les entreprises ayant un siège social en France ont, pour leur part, reçu normalement le questionnaire par la poste.

Toutes les entreprises ont été ainsi recensées quelles que soient les voies d'eau empruntées par leur flotte, qu'il s'agisse du réseau français ou des fleuves et canaux étrangers. Par contre les bateaux sous pavillon étranger, circulant en France, n'ont pas été pris en compte.

Sur les entreprises interrogées, près de 3.900 de celles qui ont répondu tombaient dans le champ du recensement; elles se répartissent ainsi :

Transport fluvial de marchandises pour compte propre.....	175 entreprises
Transport fluvial de marchandises pour compte d'autrui.....	3.497 entreprises
Transport fluvial de passagers.....	42 entreprises
Auxiliaires fluviaux non transporteurs.....	146 entreprises

DEUXIÈME PARTIE

LA FLOTTE FLUVIALE

Pour permettre d'avoir une vue d'ensemble de la flotte fluviale, les transporteurs de marchandises pour compte d'autrui et ceux pour compte propre ont été réunis dans le tableau 4.1.1.; les bateaux porteurs étant répartis par type selon la classe de tonnage de leur port en lourd.

Il faut cependant préciser qu'il n'a été tenu compte dans le dépouillement du recensement, ni des bateaux désarmés, ni des bateaux utilisés uniquement dans les fouilles, ni de ceux utilisés comme habitation, ni des « engins (pontons, dragues) etc. ».

Seuls figurent donc dans le tableau 4.1.1. donnant la composition générale de la flotte de transports fluviaux (ainsi que dans les suivants), les bateaux ayant navigué réellement sur les voies fluviales publiques à l'époque du recensement.

Ceci explique en partie le nombre des bateaux porteurs recensés (7.057) plus faible que les nombres généralement publiés, ceux-ci comprenant parfois des bateaux désarmés ou transformés pour d'autres usages, etc., mais toujours immatriculés.

Cependant une analyse de différentes données du recensement, analyse corroborée par une comparaison avec d'autres sources de renseignements, semble indiquer qu'environ 300 à 500 bateaux, principalement des automoteurs et appartenant à des patrons bateliers qui n'ont pas rempli de questionnaires, seraient à ajouter au total obtenu.

Le nombre des remorqueurs, pour sa part, semble nettement insuffisant; la différence provient sans doute des remorqueurs de faible puissance affectés aux fouilles et chantiers des transporteurs pour compte propre.

La puissance moyenne des remorqueurs recensés (400 CV environ pour les pousseurs et remorqueurs) et le détail des tableaux suivants semble en effet indiquer que les gros remorqueurs et les pousseurs de convois ont été en général déclarés.

Aucun redressement n'a cependant été opéré sur ces deux points, bateaux porteurs et petits remorqueurs, par suite de l'indétermination relative des chiffres manquants; les éléments correspondants ne rentrent donc pas en compte dans les différents tableaux, personnel, flotte, recettes et dépenses d'exploitation, etc.

TROISIÈME PARTIE

LES ENTREPRISES DE TRANSPORT FLUVIAL DE MARCHANDISES POUR COMPTE D'AUTRUI

I. Généralités (principe de classement)

Les entreprises de ce groupe, de loin le plus important dans la navigation intérieure, ont été classées selon les critères suivants :

- a. le nombre de bateaux;
- b. importance relative du transport dans leur activité;

Les tableaux 401 à 429 donnent pour ces entreprises les renseignements concernant :

- la flotte;
- le personnel, les salaires et charges;
- les investissements et les cessions;
- les recettes et les dépenses d'exploitation;
- les bilans (pour certaines sociétés seulement).

Quelques remarques sur le classement des entreprises, valables pour tous les tableaux, permettront de mieux en saisir la structure.

a. Le classement des entreprises par nombre de bateaux.

Ce classement est celui qui caractérise l'activité de transport fluvial.

Pour l'établir le nombre de bateaux exploités par l'entreprise a été pris en considération sans tenir compte de la propriété ou du statut juridique de ces bateaux.

Deux exceptions ont cependant dû être faites :

1. Sociétés en « pool ».

Pour des raisons d'homogénéité le groupe des plus de 50 bateaux comprend non seulement les entreprises exploitant directement leur flotte mais également celles qui en raison d'accords entre elles pourraient être considérées comme constituant une « exploitation » de plus de 50 bateaux, ce qui est notamment le cas des entreprises exploitant la flotte rhénane.

2. Groupe « divers ».

Pour couvrir l'ensemble du transport fluvial pour compte d'autrui il est nécessaire de tenir compte également des entreprises qui, ayant vendu leurs bateaux ou les donnant tous à gérer (« loueur ») ne peuvent être classées selon le nombre de bateaux exploités; ces entreprises se retrouvent dans ce groupe « divers ».

Les entreprises commerciales ou industrielles qui exploitent des bateaux et font du transport fluvial pour compte d'autrui y figurent également. Les renseignements retenus (personnel, recettes, etc.) concernent uniquement la part transport fluvial de leur activité.

Les ratios calculés pour ce groupe hétérogène sont naturellement peu significatifs.

Il faut encore signaler que :

- le groupe d'entreprises n'exploitant qu'un seul bateau est presque uniquement composé d'entreprises individuelles, principalement des patrons bateliers. Ce terme de patron batelier est utilisé comme un titre réservé dans la profession au chef d'entreprise généralement propriétaire de son bateau et vivant à bord. Ce titre est en fait indépendant de la forme juridique de l'entreprise;

Le groupe des petites flottes de 2, 3, 4 bateaux rassemble 230 entreprises individuelles et sociétés de diverses formes juridiques;

Celui des 5 à 49 bateaux comprend quelques petites flottes, et une trentaine de sociétés, dont certaines exploitent des remorqueurs.

b. Le classement selon l'importance relative du transport fluvial.

Les entreprises dont la recette de transport fluvial constitue moins de 90 % du chiffre d'affaires ont été considérées comme des entreprises « mixtes », les autres comme des transporteurs « purs » (1). Le seuil arbitraire de 90 % a été choisi parce qu'il s'est révélé le plus significatif; les tableaux montrent en effet que la majorité (62 sur 90) des entreprises importantes (de plus de 5 bateaux), sont mixtes, et que la quasi totalité des petites font exclusivement du transport.

Les entreprises du groupe « divers » (voir ci-dessus 1. a., étant naturellement par définition, « mixtes ».

Au total 40 entreprises déclarent exercer une activité de courtier fluvial; 20, une activité d'auxiliaire en douane et une dizaine, une autre activité d'auxiliaire (manutention, etc.). Une quarantaine d'entreprises (souvent les mêmes) exercent également une activité industrielle ou commerciale (réparation de navires, fourniture de carburants, assurances, etc.)

II. La flotte de transport fluvial pour compte d'autrui

Le tableau 4.2.1 met en évidence la part relativement faible des petites flottes (2, 3, ou 4 bateaux) dans l'ensemble et également l'augmentation du port en lourd moyen des bateaux avec l'importance de l'entreprise.

Le tableau 4.2.2 confirme la concentration des bateaux de fort tonnage dans les entreprises importantes ne faisant que des transports (Navigation Rhénane, etc.).

Dans ces deux tableaux le nombre de chargements (d2) bien qu'il semble correspondre avec les résultats des tableaux 4.2.7 et 4.2.8 (valeurs et dépenses d'exploitation) n'est qu'un indicatif et ne doit pas être confondu avec le nombre, plus élevé, des voyages effectués car :

1° Le coefficient réel de chargement des bateaux est parfois conditionné par la profondeur des voies d'eau.

2° Les tonnages transportés varient avec la nature des marchandises.

3° Dans le cas des patrons bateliers et des petites flottes, les voyages faits en qualité d'affrétés n'ont peut être pas toujours été déclarés, et la non déclaration de ces tonnages diminuent d'autant les moyennes.

Les données détaillées sur le trafic n'ont pas été publiées car elles sont connues avec précision par la statistique habituelle de la navigation intérieure.

III. Personnel, salaires et charges

Pour la bonne interprétation des données concernant le personnel, les salaires et les charges, tableau 4.2.3 A et B; il est indispensable d'apporter quelques précisions, notamment sur le statut des navigants et les modes de rémunération.

1° Certaines réponses faisant défaut, l'effectif du personnel à la date du 1^{er} janvier 1962 a dû être indirectement calculé, mais de toutes manières les variations entre les situations du 1^{er} janvier 1962, 1^{er} janvier 1963 et celle du 16 septembre 1963, qui semble la plus précise, sont trop faibles pour pouvoir être considérées comme significatives.

(1) Purs : activités de transports sans activité secondaire, industrielle ou commerciale. Mixtes : activités de transport avec activité secondaire, industrielle ou commerciale.

2° - a. Le personnel sédentaire ouvrier (II b) comprend, entre autres, les chauffeurs routiers et les manutentionnaires non navigants, le personnel de traction sur berge, celui des ateliers et des autres activités industrielles.

- b. Le personnel sédentaire administratif, pour sa part, comprend les chefs d'entreprise, les cadres et les employés non navigants, quelle que soit l'activité à laquelle ils sont éventuellement affectés (courtage, assurance fluviale, etc.).

3° La variété des conditions d'exploitation (trafic national, trafic international, bateaux en propriété, donnés en gérance, etc.) et les différences entre les modes de rémunération des navigants, (salariés, patrons, contremaîtres à la part, etc.) interdisent de tirer des conclusions significatives des ratios obtenus, donnés seulement à titre indicatif (VI).

De plus pour les entreprises de 1, 2, 3 ou 4 bateaux, les ratios (VI b, col. 2 et 3) n'ont pas été calculés par suite de la faiblesse des effectifs.

4° Le tableau 4.2.3. B. confirme, ainsi qu'il était prévisible, que la proportion de sédentaires est beaucoup plus élevée dans les entreprises « mixtes » que dans les entreprises de navigation « pures » (I col. 4 et 5).

IV. Les investissements et les cessions

Les renseignements concernant les investissements (tableau 4.2.4.) pour la navigation (II a, b, c, d) ont été en général bien détaillés dans les réponses reçues. Des comparaisons ont d'ailleurs souvent été possibles avec les renseignements donnés sur les années de construction et d'achat des bateaux.

Les autres investissements (e) regroupent le matériel autre que de navigation (engins de manutention, etc.), les achats de terrain, les constructions, etc.

Les cessions devaient être indiquées en valeur réelle et non en valeur d'immobilisation. La légère différence entre le total des cessions de matériel de navigation (III a) et le total des achats d'occasion dans l'ensemble de la profession s'explique, soit par les remises en état des bateaux entre leur vente et leur rachat à des dates différentes, soit par le fait qu'il ne s'agit pas toujours de ventes directes d'un exploitant à l'autre.

Les chiffres divergents du groupe d'entreprises de 5 à 49 bateaux proviennent de cessions sans contrepartie en investissements, effectuées par certaines entreprises.

Comme pour tous les renseignements du groupe « divers » les chiffres donnés ne concernent que la navigation fluviale (§ III A 2). Le tableau 4.2.4. révèle que si les entreprises importantes achètent surtout des bateaux neufs, les patrons bateliers et les « petites flottes » investissent en matériel d'occasion et en dépenses de motorisation, et que les taux des investissements de navigation par rapport aux chiffres d'affaires sont plus élevés pour ces derniers.

Le tableau 4.2.5. montre que les taux des investissements pour la navigation rapportés au nombre de bateaux et au chiffre d'affaires de la navigation sont nettement plus élevés dans le cas des grandes entreprises mixtes (groupe A 2, tableau 4.2.5.).

Le tableau 4.2.6. qui classe les bateaux achetés en 1962 d'après l'année de construction confirme la tendance à l'augmentation du port en lourd et de la puissance des bateaux récents.

V. Les recettes et les dépenses d'exploitation

Les tableaux 4.2.7. et 4.2.8. donnent la décomposition des recettes et des charges d'exploitation de la navigation intérieure pour compte d'autrui, les entreprises étant réparties d'après les critères habituels.

Il convient de noter que les renseignements fournis correspondent au total des entreprises prises individuellement et non à l'ensemble de la profession considérée comme une entreprise unique. Pour passer d'une notion à l'autre il faudrait défalquer les échanges intérieurs qui ne sont pas toujours connus.

Pour les entreprises exploitant un seul bateau, tableau 4.2.7. (II a) les recettes de transport fluvial

reçues des chargeurs n'étant pas toujours discriminées de celles, beaucoup plus importantes, reçues des affrèteurs, la ventilation n'a pas été faite.

Les autres recettes de transport fluvial (II c) comprennent celles du remorquage, celles des bateaux donnés à gérer, etc.

Enfin les autres recettes (II d) constituent un ensemble hétérogène, les questionnaires du recensement n'ayant pas été conçus pour une analyse comptable et elles n'ont pu être ventilés par nature.

Elles comprennent entre autres, les revenus du portefeuille, les subventions éventuelles d'exploitation, les travaux des entreprises pour elles-mêmes, ainsi que les recettes des activités industrielles ou commerciales (réparations de bateaux pour autrui, avitaillement, assurances fluviales, etc.).

Le tableau 4 2.8 met en évidence la concentration de ces recettes diverses dans un nombre relativement petit d'entreprises mixtes appartenant aux groupes A 1 et A 2.

En ce qui concerne les charges on notera que celles de « location » (III e) se retrouvent pour partie dans les autres recettes de transport fluvial (II c), et pour le reste dans les recettes reçues d'auxiliaire fluvial (II a); la différenciation entre affrètement, « locations coques nues », données en gérance, etc., n'ayant pas été faite pour éviter de compliquer les questionnaires.

Les autres dépenses (III i) comprennent pour les entreprises de 1 à 5 bateaux, les achats divers, ainsi que, parfois, les amortissements.

Les concordances excellentes, entre les commissions payées à un courtier fluvial et les recettes fluviales, ainsi que, entre la taxe sur les transports de marchandises et le nombre de bateaux dont elle dépend, constituent une présomption de validité pour l'ensemble des données de ces tableaux.

Il doit encore être bien précisé que les rémunérations des navigants non salariés (et sans doute une partie des amortissements) ne sont pas compris dans les charges de ces tableaux pour les entreprises de 1 à 5 bateaux.

VI. Les bilans

Le tableau 4.2.9. totalise les bilans au 31 décembre 1961 et au 31 décembre 1962 des entreprises de transports fluviaux de plus de 5 bateaux à l'exception de ceux, souvent inconnus d'ailleurs, du groupe « divers » et de ceux de trois petites entreprises qui ne les ont pas communiqués. Le total correspond aux résultats de 49 entreprises (sur 52) assurant plus de 99 % du chiffre d'affaires du groupe, étant entendu que restent exclues les entreprises de moins de 5 bateaux et le groupe des « divers ».

Comparé au tableau 4.2.8. (Recettes et dépenses, par catégorie d'entreprises) le groupe B 1 correspond à 15 sur 18 entreprises du groupe B 2, et à plus de 98,5 % de son chiffre d'affaires. Le groupe A' correspond au groupe A 2 diminué des divers, soit à 34 entreprises.

Il faut signaler que le recensement des transports n'a pas demandé des renseignements sur les réévaluations du bilan qui ont eu lieu en 1962, facteur dont il faudrait tenir compte pour analyser les mouvements des bilans entre 1961 et 1962.

VII. Récapitulation

Le tableau 4.3. traduit simplement en pourcentages certains des résultats des tableaux 4.2.1. à 4.2.9, les remarques et les réserves précédentes demeurent naturellement valables; certains pourcentages ne sont donnés avec une décimale que pour uniformiser la présentation.

Il en est ainsi aux colonnes 17 et 18, (nombre de salariés — salaires + charges); où les résultats sont soumis aux indéterminations déjà signalées au paragraphe III ci-dessus particulièrement dans les tranches des 1, 2, 3 ou 4 bateaux.

QUATRIÈME PARTIE

LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES POUR COMPTE PROPRE

Les entreprises commerciales et industrielles effectuant des transports pour compte propre ont été recensées pour la part de navigation fluviale de leur activité (tableau 4.4.).

Certaines de ces entreprises effectuent à l'occasion quelques transports pour compte d'autrui mais il n'a pas été jugé utile d'en faire un groupe séparé. Le total de leurs recettes de transports se monte à 600.000 F environ.

Quant aux renseignements sur les charges de l'exploitation fluviale, détaillés seulement pour quelques entreprises, ils n'ont pu rentrer en compte dans ce dépouillement.

Le tableau 4.4. A. montre que près de la moitié de ces entreprises et la moitié de la flotte navigant pour compte propre sont classées dans la section d'activité 143 (dragage); les entreprises classées par leur numéro d'identité dans la section 64 étaient sans doute transporteurs pour compte d'autrui à l'origine.

On remarquera que si le port en lourd moyen est inférieur à celui des bateaux utilisés dans la navigation fluviale pour compte d'autrui, le nombre de chargement est beaucoup plus élevé, bien qu'il n'ait été comme d'habitude tenu compte ni des engins, ni des bateaux de fouille.

Quant aux investissements de navigation (4.4. C.), ils sont proportionnellement plus faibles par bateaux), que pour les transports d'autrui.

CINQUIÈME PARTIE

LES TRANSPORTS FLUVIAUX DE PERSONNES

Les entreprises exploitant des bacs, des bateaux à rames et des vedettes navigant sur les rivières, canaux, et parfois sur des lacs, constituent le groupe des transports fluviaux de personnes.

Les bacs constituent souvent un service public mais le nombre d'entreprises exploitant ce matériel est trop faible pour permettre la publication des résultats séparés.

Les entreprises de bateaux à rames, en raison du caractère saisonnier et artisanal de leur activité n'ont pu être toutes questionnées, et les réponses reçues sont souvent incomplètes. Elles ont donc également été exclues des résultats du recensement.

Pour les entreprises exploitant des vedettes (services réguliers, excursions, etc.) les résultats ci-après sont significatifs, bien qu'il manque les réponses de nombreuses petites entreprises à caractère artisanal :

- a. Nombre d'entreprises : 24;
- b. Nombre de vedettes exploitées : 66 (au total 1.700 CV);
- c. Personnel (chefs d'entreprise et salariés) :

	Navigant	Sédentaire	Total
Nombre de personnes.....	80	60	140
Salaires.....	380.000 F	310.000 F	690.000 F
Charges sociales.....	135.000 F	85.000 F	220.000 F
d. Recettes de transport fluvial.....			2.050.000 F
Recettes totales.....			2.190.000 F
Investissements.....			450.000 F

Conclusion

Ce premier recensement des entreprises de navigation a permis de déterminer l'importance réelle de la flotte affectée aux transports en 1962 sur les voies fluviales publiques; compte tenu des réserves faites dans la 2^e partie, cette flotte devrait comprendre environ 7.500 bateaux porteurs dont près de 7.100 ont été effectivement recensés.

Les activités des entreprises recensées sont de types très différents, le groupe le plus important étant constitué par les transporteurs de marchandises pour compte d'autrui.

Les entreprises intéressées peuvent ainsi être réparties en deux grandes classes importantes : — les entreprises n'exploitant qu'un bateau appartenant en général à un patron batelier, et les grandes entreprises exerçant souvent plusieurs activités, les entreprises moyennes étant comparativement peu nombreuses.

Les renseignements obtenus ont permis d'étudier la structure et les résultats globaux de ces entreprises d'après plusieurs critères simultanés de classement et les ventilations obtenues semblent assez précises dans l'ensemble; les réserves nécessaires ayant été faites au cours des chapitres précédents.

Tableau 4.1.1. — TRANSPORTS

(compte propre

FLOTTE

	Unités	TONNAGE						
		0	61	101	151	201	251	301
		à 60	à 100	à 150	à 200	à 250	à 300	à 350
Automoteurs.....	1	20	27	144	145	221	285	1.345
Bateaux tractés.....	1	114	113	73	49	63	101	300
Bateaux poussés.....	1	7	4	3	2	6	90	9
TOTAL.....	1	141	144	220	196	290	476	1.654
Port en lourd.....	tonne	5.600	12.400	27.700	31.900	66.300	129.600	530.000
Port en lourd moyen.....	tonne	40	86	126	163	229	272	320

(1) Non compris 300 à 500 bateaux, principalement des automoteurs exploités par des patrons bateliers non recensés.
En plus des bateaux porteurs, l'ensemble de la flotte comprend également 196 remorqueurs d'une puissance totale de 63.900 CV et 68 pousseurs d'une puis-

DE NAVIGATION INTÉRIEURE

et compte d'autrui)

[marchandises] (1)

DES BATEAUX (en tonnes)										Total
351 à 400	401 à 450	451 à 500	501 à 550	551 à 600	601 à 650	651 à 800	801 à 1.000	1.001 à 1.500	Plus de 1.500	
1.959	220	42	25	40	23	110	121	8	-	4.735
556	238	41	25	16	19	94	50	80	17	1.949
45	18	25	-	4	-	41	10	78	31	373
2.560	476	108	50	60	42	245	181	166	48	7.057
956.200	194.800	51.900	26.100	34.700	26.400	179.800	159.300	219.000	84.800	2.736.500
374	409	481	522	578	629	734	880	1.320	1.767	388

sance totale de 40.800 CV.

**Tableau 4.2.1. — TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE
POUR COMPTE D'AUTRUI**

PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL EN 1962

A. Classement selon le nombre de bateaux des entreprises

	Unités	NOMBRE DE BATEAUX DES ENTREPRISES					Total
		1 bateau	2-3-4 bateaux	5 à 49 bateaux	50 bateaux et plus	Divers	
		1	2	3	4	5	
I. DONNÉES GÉNÉRALES.							
a. Nombre d'entreprises.....	1	3.151	266	37	15	28	3.497
b. Nombre d'établissements.....	1	3.151	268	132	104	48	3.703
c. Nombre de bateaux.....	1	3.151	609	540	1.254	146	5.700
II. PERSONNEL AU 16-9-63.							
a. Personnel navigant.....	1	6.820	1.110	990	3.260	170	12.350
<i>dont</i> : Patrons bateliers et non salariés..... H	1	3.490	410	10	-	-	3.910
Patrons bateliers et non salariés..... F	1	3.120	330	-	-	-	3.450
Salariés..... H	1	150	220	670	2.580	110	3.730
Salariés..... F	1	60	150	310	680	60	1.260
b. Personnel sédentaire.....	1	100	50	1.660	1.860	250	3.920
<i>dont</i> : Ouvriers..... H	1	30	10	1.220	670	120	2.050
Ouvriers..... F	1	-	-	10	40	30	80
Administratifs..... H	1	(1) 50	(1) 30	290	730	90	1.190
Administratifs..... F	1	(1) 20	(1) 10	140	420	10	600
TOTAL.....	1	6.920	1.160	2.650	5.120	420	16.270
III. PERSONNEL AU 1-1-63.							
	1	6.870	1.120	2.750	5.060	400	16.200
<i>dont</i> : Navigants.....	1	6.770	1.070	1.040	3.230	170	12.280
Sédentaires.....	1	100	50	1.710	1.830	230	3.920
IV. PERSONNEL AU 1-1-62.							
	1	6.870	1.120	2.780	5.220	410	16.400
<i>dont</i> : Navigants.....	1	6.770	1.070	1.040	3.380	180	12.440
Sédentaires.....	1	100	50	1.740	1.840	230	3.960

(1) Voir texte 3^e partie III.

Tableau 4.2.1. (Suite)

	Unités	NOMBRE DE BATEAUX DES ENTREPRISES					Total
		1 bateau	2-3-4 bateaux	5 à 49 bateaux	50 bateaux et plus	Divers	
		1	2	3	4	5	
V. FRAIS DE PERSONNEL EN 1962.							
a. Salaires.....	Milliers F	2.180	2.540	20.720	53.580	2.760	81.780
dont : Navigants.....	Milliers F	1.290	2.250	6.430	30.560	1.090	41.620
Sédentaires.....	Milliers F	890	290	14.290	23.020	1.670	40.160
b. Charges sociales et cotisations..	Milliers F	2.770	1.100	7.790	16.740	1.030	29.430
dont : Navigants.....	Milliers F	550	820	2.480	8.840	450	13.140
Sédentaires.....	Milliers F	300	100	5.310	7.900	580	14.190
Cotisations patronales.....	Milliers F	1.920	180	-	-	-	2.100
VI. MOYENNES ET RAPPORTS.							
a. Personnel navigant par bateau..	1	2,2	1,8	1,8	2,6	1,2	2,2
b. Salaires moyens en 1962 :							
Navigants (H + F) salariés..	Milliers F	(2) -	(2) -	6,2	9,3	6,2	8,1
Sédentaires (H + F).....	Milliers F	-	-	8,3	12,5	7,3	10,2
Ensemble.....	Milliers F	-	-	7,5	10,4	6,8	9,1
c. Charges sociales sur salaires en 1962 :							
Navigants.....	%	43	36	39	29	41	32
Sédentaires.....	%	34	34	37	34	35	35
Ensemble.....	%	39	36	38	31	37	33
(2) Chiffres non significatifs. Voir texte.							

Tableau 4.2.1. (suite)

B. Répartition selon la catégorie des entreprises

	Unités	RÉPARTITION PAR CATÉGORIES D'ENTREPRISES		Total
		Mixtes (A)	Pures (B)	
		2	3	
1	2	3	4	
I. Personnel au 1-1-1963				
Navigant.....	1	2.220	10.060	12.280
Sédentaire.....	1	3.200	720	3.920
Total.....	1	5.420	10.780	16.200
<i>dont :</i>				
Patrons bateliers et non salariés.....	1	40	7.280	7.320
II. Salaires et charges en 1962				
a. Salaires :				
Personnel navigant.....	milliers de F	13.450	28.170	41.620
Personnel sédentaire.....	//	31.280	8.880	40.160
Total.....	//	44.730	37.050	81.780
b. Charges :				
Personnel navigant.....	//	5.200	7.940	13.140
Personnel sédentaire.....	//	11.300	2.890	14.190
Cotisations patronales.....	//	-	2.100	2.100
Total.....	//	16.500	12.930	29.430
(1) Activité n° 64 : transports de navigation intérieure.				

**Tableau 4.2,2. — TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE
POUR COMPTE D'AUTRUI**

FLOTTE ET TRAFIC EN 1962

(Classement selon le nombre de bateaux des entreprises)

	Unités	NOMBRE DE BATEAUX DES ENTREPRISES					Total
		1 bateau	2-3-4 bateaux	5 à 49 bateaux	50 bateaux et plus	Divers (1)	
a. Nombre d'entreprises.....	1	3.151	266	37	15	28	3.497
dont : patrons bateliers et individuels.	1	3.120	230	-	-	-	3.350
b1. Nombre total de bateaux.	1	3.151	609	540	1.254	146	5.700
b2. Port en lourd total (porteurs)	1.000 t	1.079	222,5	215,5	726	67	2.310
dont :							
c1. Automoteurs.....	1	2.486	515	271	756	60	4.088
Port en lourd total.....	1.000 t	840	188	112	330	23	1.493
Port en lourd moyen.....	1.000 t	0,34	0,37	0,41	0,44	0,38	0,37
c2. Bateaux tractés.....	1	665	94	196	292	83	1.330
Port en lourd total.....	1.000 t	239	34,5	94	229,5	44	641
Port en lourd moyen.....	1.000 t	0,36	0,37	0,48	0,79	0,53	0,48
c3. Bateaux poussés.....	1	-	-	19	130	-	149
Port en lourd total.....	1.000 t	-	-	9,5	166,5	-	176
Port en lourd moyen.....	1.000 t	-	-	0,5	1,28	-	1,18
c4. Remorqueurs.....	1	-	-	35	48	3	86
Puissance totale.....	1.000 Ch	-	-	12,1	40,5	1,4	54
c5. Pousseurs.....	1	-	-	19	28	-	47
Puissance totale.....	1.000 Ch	-	-	6,3	26,5	-	32,8
TRAFIC EN 1962 :							
d1. Tonnage transporté.....	1.000 t	11.850	2.580	3.650	17.770	760	(2) 36.610
d2. Nombre de chargements.....		11	11,6	16,9	24,5	11,3	15,8
		($\frac{\text{tonnage transporté}}{\text{port en lourd total}}$)					

(1) Voir texte. en 3^e partie.

(2) Dont 8.130 t en trafic international.

Tableau 4.2.3. — TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE POUR COMPTE D'AUTRUI, FLOTTE ET TRAFIC
(Classement selon la catégorie de l'entreprise)

Entreprises « mixtes » (A) : chiffre d'affaires transport fluvial < 90 % du C. A. total

Entreprises « pures » (B) : chiffre d'affaires transport fluvial ≥ 90 % du C. A. total

	Unités	ENTREPRISES DE MOINS DE 5 BATEAUX ET PATRONS BATELIERS		ENTREPRISES DE 5 BATEAUX ET PLUS ET DIVERS		TOTAL		Total général (A + B)
		Mixtes (A1)	Pures (B1)	Mixtes (A2)	Pures (A2)	Mixtes (A = A1 + A2)	Pures (B = B1 + B2)	
a. Nombre d'entreprises	1	39	3.378	62	18	101	3.396	3.497
dont : Patrons bateliers et individuels	1	—	3.350	—	—	—	3.350	3.350
b1. Nombre total de bateaux	1	80	3.680	1.037	903	1.117	4.583	5.700
b2. Port en lourd total (porteurs)	1.000 t	29,5	1.272	431,5	577	461	1.849	2.310
dont :								
c1. Automoteurs	1	66	2.935	601	486	667	3.421	4.088
Port en lourd total	1.000 t	23	1.005	225	240	248	1.245	1.493
Port en lourd moyen	1.000 t	0,35	0,34	0,37	0,49	0,37	0,36	0,87
c2. Bateaux tractés	1	14	745	334	237	348	982	1.330
Port en lourd total	1.000 t	6,5	267	171	196,5	177,5	463,5	641
Port en lourd moyen	1.000 t	0,46	0,36	0,51	0,83	0,51	0,47	0,48
c3. Bateaux poussés	1	—	—	42	107	42	107	149
Port en lourd total	1.000 t	—	—	35,5	140,5	35,5	140,5	176
Port en lourd moyen	1.000 t	—	—	0,85	1,31	0,85	1,31	1,18
c4. Remorqueurs	1	—	—	37	49	37	49	86
Puissance totale	1.000 ch	—	—	11,7	42,3	11,7	42,3	54
c5. Pousseurs	1	—	—	23	24	23	24	47
Puissance totale	1.000 ch	—	—	4,2	27	4,2	27	31,2
TRAFIC EN 1962 :								
d1. Tonnage transporté	1.000 t	280	14.150	9.900	12.280	10.180	26.430	(1) 36.610
d2. Nombre de chargements	—	9,5	11,1	22,9	21,3	22,1	14,3	15,8
		(tonnage transporté)						
		port en lourd total						

(1) Dont 8.130 t de trafic international.

**Tableau 4.2.4. — TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE
POUR COMPTE D'AUTRUI**

Investissements et cessions en 1962

(Classement selon le nombre de bateaux des entreprises)

	Unités	NOMBRE DE BATEAUX DES ENTREPRISES					Total
		1 bateau	2-3-4 bateaux	5 à 49 bateaux	50 bateaux et plus	Divers (1)	
I. DONNÉES GÉNÉRALES.							
Nombre d'entreprises.....	1	3.151	266	37	15	28	3.497
dont : Patrons bateliers et individuels.....	1	3.120	230	—	—	—	3.350
Nombre d'établissements.....	1	3.151	268	132	104	48	3.703
Nombre de bateaux.....	1	3.151	609	540	1.254	146	5.700
II. INVESTISSEMENTS :							
Nombre d'entreprises ayant investi	1	1.050	100	24	15	9	1.198
Valeur des investissements :							
a. Bateaux et matériels neufs.....	Milliers F	2.900	1.300	1.580	25.450	220	31.450
b. Bateaux et matériels d'occasion	Milliers F	9.560	2.160	2.560	160	50	14.490
c. Dépenses de motorisation.....	Milliers F	10.430	1.320	1.040	690	550	14.030
d. Dépenses de transformation...	Milliers F	2.520	360	1.170	2.340	180	6.570
e. Autres investissements.....	Milliers F	2.810	750	1.000	1.430	—	5.990
TOTAL.....	Milliers F	28.220	5.890	7.350	30.070	1.000	72.530
III. CESSIONS (2) :							
Nombre d'entreprises ayant procédé à des cessions.....	1	16	18	14	12	—	60
Valeurs des cessions :							
a. Matériel de navigation.....	Milliers F	2.540	850	3.780	5.850	—	13.020
b. Autres cessions.....	Milliers F	10	10	60	1.060	—	1.140
TOTAL.....	Milliers F	2.550	860	3.840	6.910	—	14.160
IV. DONNÉES, MOYENNES ET RAPPORTS :							
a. Données diverses :							
C.A. (toutes activités navigation fluviale).....	milliers F	103.950	20.660	52.590	164.520	8.290	350.010
C. A. total.....	Milliers F	104.930	20.820	61.240	179.160	9.000	375.150
Dotations aux amortissements en 1962.....	Milliers F	—	—	5.600	18.070	1.000	24.670

(1) Investissements et amortissements pour la seule navigation fluviale.
(2) Valeurs réelles des cessions.

Tableau 4.2.4. (suite)

	Unités	NOMBRE DE BATEAUX PAR ENTREPRISES					Total
		1 bateau	2-3-4 bateaux	5 à 49 bateaux	50 bateaux et plus	Divers (1)	
b. Ratios :							
<u>Investissements navigation (a + b + c + d).....</u>	Milliers F	8,1	8,4	11,8	22,8	6,8	11,7
Nombre de bateaux							
<u>Investissements totaux × 100.</u>	%	26,9	28,3	12,0	16,8	-	19,3
C. A. total							
<u>Investissements navigation (a + b + c + d) × 100.....</u>	%	24,4	24,9	12,1	17,4	12,1	19,0
C. A. (navigation)							
<u>Investissement (navigation), cessions (navigations) × 100...</u>	%	22,0	20,8	4,9	13,9	12,1	15,3
C. A. navigation							
<u>Investissements « neufs » (a) × 100.....</u>	%	11,4	25,3	24,9	88,9	22,0	47,3
Investissements navigation (a + b + c + d)							
<u>Investissements 1962 (total) × 100.....</u>	%	-	-	131,3	166,4	100,0	(3) 155,7
Amortissement 1962							
<u>Investissements nets 1962 × 100</u>	%	-	-	62,7	128,2	100,0	(3) 112,2
Amortissements 1962							
(3) Cinq bateaux et plus et divers.							

**TABLEAU 4.2.5. — TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE POUR COMPTE D'AUTRUI,
INVESTISSEMENTS ET CESSIIONS EN 1962**

(Classement selon la catégorie de l'entreprise)

Entreprises « mixtes » (A) : transport fluvial : < 90 % du chiffre d'affaires total

Entreprises « pures » (B) : transport fluvial : ≥ 90 % du chiffre d'affaires total

	Unités	ENTREPRISES DE MOINS DE 5 BATEAUX ET PATRONS BATELIERS		ENTREPRISES DE 5 BATEAUX ET PLUS ET ENTREPRISES DIVERSES		TOTAL		Total A + B
		Mixtes (A1)	Pures (B1)	Mixtes (A2)	Pures (B2)	Mixtes A = A1 + A2	Pures B = B1 + B2	
I. DONNÉES GÉNÉRALES								
Nombre d'entreprises.....	1	39	3.378	62	18	101	3.396	3.497
Nombre d'établissements.....	1	41	3.378	252	32	293	3.410	3.703
Nombre de bateaux.....	1	80	3.680	1.037	903	1.117	4.583	5.700
II. INVESTISSEMENTS :								
Nombre d'entreprises ayant investi.....	1	12	1.138	37	11	49	1.149	1.198
Valeur des investissements :								
a. Bateaux et matériel neuf.....	Milliers de F	270	3.930	21.400	5.850	21.670	9.780	31.450
b. Bateaux et matériel d'occasion.....	Milliers de F	180	11.540	2.470	300	2.650	11.840	14.490
c. Dépenses de motorisation.....	Milliers de F	200	11.550	2.120	160	2.320	11.710	14.030
d. Dépenses de transformation.....	Milliers de F	70	2.810	3.070	620	3.140	3.430	6.570
e. Autres investissements.....	Milliers de F	280	3.280	1.800	630	2.080	3.910	5.990
TOTAL.....	Milliers de F	1.000	33.110	30.860	7.560	31.860	40.670	72.530
III. CESSIIONS								
Nombre total d'entreprises ayant procédé à des cessions.....	1		34		26	22	38	60
Valeur des cessions :								
a. Matériel de navigation.....	Milliers de F	70	3.320	9.100	530	9.170	3.850	13.020
b. Autres.....	Milliers de F	-	20	630	490	630	510	1.140
TOTAL.....	Milliers de F	70	3.340	9.730	1.020	9.800	4.360	14.160

Tableau 4.2.5. — (suite et fin) TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE POUR COMPTE D'AUTRUI, INVESTISSEMENTS ET CESSIONS EN 1962

(Classement selon la catégorie de l'entreprise)

Entreprises « mixtes » (A) : transport fluvial : < 90 % du chiffre d'affaires total

Entreprises « pures » (B) : transport fluvial : ≥ 90 % du chiffre d'affaires total

	Unités	ENTREPRISES DE MOINS DE 5 BATEAUX ET PATRONS BATELIERS		ENTREPRISES DE 5 BATEAUX ET PLUS ET ENTREPRISES DIVERSES		TOTAL		Total A + B
		Mixtes (A1)	Pures (B1)	Mixtes (A2)	Pures (B2)	Mixtes A = A1 + A2	Pures B = B1 + B2	
IV. DONNÉES - MOYENNES ET RAPPORTS								
a. Données diverses :								
C. A. (toutes activités navigation fluviale).....	Milliers de F	6.330	118.280	102.160	123.240	108.490	241.520	350.010
C. A. (total).....	Milliers de F	7.430	118.320	122.930	126.470	130.360	244.790	375.150
Dotation aux amortissements 1962.....	Milliers de F	-	-	13.800	10.870	-	-	24.670
b. Ratios :								
$\frac{\text{Invest. navig. (a + b + c + d)}}{\text{Nombre de bateaux}} \times 100 \dots$	Milliers de F	9	8,1	28,0	7,7	26,7	8,0	11,7
$\frac{\text{Invest. totaux}}{\text{C. A. total}} \times 100 \dots$	%	13,5	28,0	25,1	6,0	24,4	16,6	19,3
$\frac{\text{Invest. navig. (a + b + c + d)}}{\text{C. A. navigation}} \times 100 \dots$	%	11,4	25,2	28,5	5,6	27,4	15,2	19,0
$\frac{\text{Invest. (nav.)-cessions (nav.)}}{\text{C. A. navigation}} \times 100 \dots$	%	10,3	22,4	19,5	5,2	19,0	13,6	15,3
$\frac{\text{Invest. « neufs » (a)}}{\text{Invest. navig. (a + b + c + d)}} \times 100 \dots$	%	37,5	13,2	73,6	84,4	72,8	26,6	47,3
$\frac{\text{Invest. 1962 (total) amortissements 1962}}{\text{Invest. nets 1962}} \times 100 \dots$	%	-	-	223,6	69,5	-	-	(1) 155,7
$\frac{\text{Invest. nets 1962}}{\text{amortis. 1962}} \times 100 \dots$	%	-	-	153,1	60,2	-	-	(1) 112,2
(1) 5 bateaux et plus et divers.								

Tableau 4.2.6. — TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE POUR COMPTE D'AUTRUI. INVESTISSEMENTS

Achats de bateaux en 1962 (neufs et occasion)

Classement par année de construction

	Unités	Achats de bateaux neufs en 1962 (1)	ACHATS DE BATEAUX D'OCCASION EN 1962 PAR ANNÉE DE CONSTRUCTION						Total (occasion)
			Année non déclarée	Avant 1918	1919 à 1929	1930 à 1939	1940 à 1949	1950 à 1961	
Automoteurs.....	1	29	7	23	50	46	21	35	182
Port en lourd total.....	1.000 t	11,5	2,4	5,4	16,8	15,6	7,9	13,8	61,9
Puissance totale.....	1.000 ch	4,8	0,3	1,7	4,6	4,0	2,2	4,2	17,0
Bateaux tractés.....	1	7	8	9	18	14	4	12	65
Port en lourd total.....	1.000 t	3,0	2,8	3,1	6,7	5,2	1,5	4,7	24,0
Bateaux poussés.....	1	37							
Port en lourd total.....	1.000 t	44,5							
Remorqueurs, pousseurs.....	1	6							
Puissance totale.....	1.000 ch	4,7							
NOMBRE TOTAL DE BATEAUX.....	1	79	15	32	68	60	25	47	247
Port en lourd total (porteurs).....	1.000 t	59	5,2	8,5	23,5	20,8	9,4	18,5	85,9
Port en lourd moyen.....	1.000 ch	0,81	0,35	0,27	0,35	0,35	0,38	0,39	0,35

(1) Y compris les bateaux construits en 1961 et achetés neufs en 1962.

**Tableau 4.2.7. — TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE
POUR COMPTE D'AUTRUI**

Les recettes et les dépenses d'exploitation en 1962

(Classement selon le nombre de bateaux des entreprises)

	Unités	NOMBRE DE BATEAUX DES ENTREPRISES					Total
		1 bateau	2-3-4 bateaux	5 à 49 bateaux	50 bateaux et plus	Divers (1)	
I. DONNÉES GÉNÉRALES :							
Nombre d'entreprises.....	1	3.151	266	37	15	28	3.497
dont : Patrons bateliers et individuels.....	1	3.120	230	—	—	—	3.350
Nombre d'établissements.....	1	3.151	268	132	104	48	3.703
Nombre de bateaux.....	1	3.151	609	540	1.254	146	5.700
II. RECETTES :							
a. Recettes de transports fluviaux.....	Milliers F	102.520	19.780	34.390	145.780	4.500	306.970
dont : Reçues de chargeurs.....	Milliers F	(2) —	5.040	21.730	138.410	4.200	169.380
Reçues d'auxiliaires fluviaux.....	Milliers F	102.520	14.740	12.660	7.370	300	137.590
b. Recettes d'auxiliaires de transport.....	Milliers F	1.110	190	4.570	17.850	10	23.730
dont : Courtage frêt fluvial.....	Milliers F	254	190	2.310	7.910	10	10.674
Manutention et entreposage.....	Milliers F	—	—	2.160	9.370	—	11.530
En douanes et divers.....	Milliers F	856	—	100	570	—	1.526
c. Autres recettes de transports fluviaux (1).....	Milliers F	320	690	13.630	890	3.780	19.310
d. Autres recettes.....	Milliers F	980	160	8.650	14.640	710	25.140
TOTAL.....	Milliers F	104.930	20.820	61.240	179.160	9.000	375.150
dont : Transport international.....	Milliers F	3.490	770	280	72.000	—	76.540

(1) Les autres recettes de transport fluvial comprennent celles du remorquage, des bateaux donnés en gérance, etc.

(2) Voir texte.

Tableau 4.2.7. (suite)

	Unités	NOMBRE DE BATEAUX DES ENTREPRISES					Total
		1 bateau	2-3-4 bateaux	5 à 49 bateaux	50 bateaux et plus	Divers (1)	
III. CHARGES :							
a. Salaires, charges et cotisations patronales.....	Milliers F	4.960	3.620	28.570	70.810	3.500	111.460
b. Achats de combustibles.....	Milliers F	8.740	2.040	2.700	12.450	430	26.360
c. Autres achats.....	Milliers F	-	-	2.300	7.620	-	9.920
d. Entretien et réparations payés à l'extérieur.....	Milliers F	11.760	2.610	2.830	18.850	1.200	37.250
e. « Locations » de bateaux.....	Milliers F	2.260	10	9.310	15.680	-	27.260
f. Dépenses de remorquage, etc..	Milliers F	4.670	450	2.330	4.400	200	12.050
g. Assurances.....	Milliers F	8.890	1.700	1.460	3.980	360	16.390
h. Commissions payées.....	Milliers F	5.450	1.000	690	2.040	50	9.230
dont : Aux courtiers fluviaux.....	Milliers F	5.400	980	410	710	50	7.550
i. Autres dépenses y compris frais généraux.....	Milliers F	5.440	2.410	4.360	18.400	980	31.590
TOTAL.....	Milliers F	52.170	13.840	54.550	154.230	6.720	281.510
k. Dotations aux amortissements..	Milliers F	(3)	(3)	5.600	18.070	1.000	24.670
l. Impôts.....	Milliers F	5.490	1.110	1.700	5.020	180	13.500
dont : Taxes sur transport de marchandises.....	Milliers F	1.660	380	370	740	90	3.240
TOTAL GÉNÉRAL..	Milliers F	57.660	14.950	61.850	177.320	7.900	319.680
(3) Non demandé sur le questionnaire des petites entreprises.							

Tableau 4.2.8. — TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE POUR COMPTE D'AUTRUI
 Les recettes et les dépenses d'exploitation en 1962. (Classement selon la catégorie de l'entreprise)

Entreprises « mixtes » (A) : transport fluvial : < 90 % du chiffre d'affaires total

Entreprises « pures » (B) : transport fluvial : ≥ 90 % du chiffre d'affaires total

	Unités	ENTREPRISES DE MOINS DE 5 BATEAUX ET PATRONS BATELIERS		ENTREPRISES DE 5 BATEAUX ET PLUS ET ENTREPRISES DIVERSES		TOTAL		Total A + B
		Mixtes (A1)	Pures (B1)	Mixtes (A2)	Pures (B2)	Mixtes A = A1 + A2	Pures B = B1 + B2	
I. DONNÉES GÉNÉRALES								
Nombre d'entreprises.....	1	39	3.378	62	18	101	3.396	3.497
<i>dont</i> : Patrons bateliers et individuels.....	1	39	3.311	—	—	39	3.311	3.350
Nombre d'établissements.....	1	41	3.378	252	32	293	3.410	3.703
Nombre de bateaux.....	1	80	3.680	1.037	903	1.117	4.583	5.700
II. RECETTES								
a. Recettes de transports fluviaux.....	Milliers de F	4.140	118.160	61.970	122.700	66.110	240.860	306.970
<i>dont</i> : reçues de chargeurs.....	Milliers de F	2.880	2.160	47.040	117.300	49.920	119.460	169.380
reçues d'auxiliaires fluviaux.....	Milliers de F	1.260	116.000	14.930	5.400	16.190	121.400	137.590
b. Recettes d'auxiliaires de transport.....	Milliers de F	1.300	—	21.960	470	23.260	470	23.730
<i>dont</i> : courtage frêt fluvial.....	Milliers de F	444	—	9.910	320	10.354	320	10.674
manutention et entreposage.....	Milliers de F	—	—	11.380	150	11.380	150	11.530
en douanes et divers.....	Milliers de F	856	—	670	—	1.526	—	1.526
c. Autres recettes de transport fluviaux.....	Milliers de F	890	120	18.230	70	19.120	190	19.310
d. Autres recettes.....	Milliers de F	1.100	40	20.770	3.230	21.870	3.270	25.140
TOTAL.....	Milliers de F	7.430	118.320	122.930	126.470	130.360	244.790	375.150
<i>dont</i> : transport international.....	Milliers de F	30	4.230	5.010	67.270	5.040	71.500	76.540

Tableau 4.2.8. — (suite et fin) TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE POUR COMPTE D'AUTRUI
 Les recettes et les dépenses d'exploitation en 1962. (Classement selon la catégorie de l'entreprise)

Entreprises « mixtes » (A) : transport fluvial : ≤ 90 % du chiffre d'affaires total

Entreprises « pures » (B) : transport fluvial : ≥ 90 % du chiffre d'affaires total

	Unités	ENTREPRISES DE MOINS DE 5 BATEAUX ET PATRONS BATELIERS		ENTREPRISES DE 5 BATEAUX ET PLUS ET ENTREPRISES DIVERSES		TOTAL		Total A + B
		Mixtes (A1)	Pures (B1)	Mixtes (A2)	Pures (B2)	Mixtes A = A1 + A2	Pures B = B1 + B2	
III. CHARGES								
a. Salaires, charges et cotisations patronales...	Milliers de F	1.610	6.970	59.670	43.210	61.280	50.180	111.460
b. Achats de combustibles.....	Milliers de F	220	10.560	5.930	9.650	6.150	20.210	26.360
c. Autres achats.....	Milliers de F	—	—	6.000	3.920	6.000	3.920	9.920
d. Entretien et réparations payés à l'extérieur..	Milliers de F	680	13.690	6.500	16.380	7.180	30.070	37.250
e. « Locations » de bateaux.....	Milliers de F	2.260	10	7.890	17.100	10.150	17.110	27.260
f. Dépenses de remorquage, etc.....	Milliers de F	70	5.050	2.950	3.980	3.020	9.030	12.050
g. Assurances.....	Milliers de F	180	10.410	2.720	3.080	2.900	13.490	16.390
h. Commissions payées.....	Milliers de F	120	6.330	1.380	1.400	1.500	7.730	9.230
<i>dont</i> : aux courtiers fluviaux.....	Milliers de F	70	6.310	640	530	710	6.840	7.550
i. Autres dépenses y compris frais généraux...	Milliers de F	1.100	6.750	16.920	6.820	18.020	13.570	31.590
Total.....	Milliers de F	6.240	59.770	109.960	105.540	116.200	165.310	281.510
j. Dotations aux amortissements.....	Milliers de F	—	—	13.800	10.870	13.800	10.870	24.670
k. Impôts.....	Milliers de F	110	6.490	4.540	2.360	4.650	8.850	13.500
<i>dont</i> : taxes sur transport de marchandises..	Milliers de F	40	2.000	660	540	700	2.540	3.240
TOTAL GÉNÉRAL.....	Milliers de F	6.350	66.260	128.300	118.770	134.650	185.030	319.680

Tableau 4.2.9. — TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE POUR COMPTE D'AUTRUI

BILANS

Entreprises « exploitant » 5 bateaux et plus (1).
 « Entreprises mixtes » (A) transport fluvial < 90 % du C. A. total
 « Entreprises pures » (B) transport fluvial ≥ 90 % du C. A. total

Unité : milliers de francs

	AU 31/12/1961			AU 31/12/1962		
	Mixtes (A') (1)	Pures (B') (1)	Total	Mixtes (A') (1)	Pures (B') (1)	Total
ACTIF						
Stocks : TOTAL.....	6.440	6.260	12.700	6.990	6.410	13.400
Dont : Carburants.....	1.510	90	1.600	1.680	150	1.830
Matières de première consommation.....	3.490	5.500	8.990	3.670	5.830	9.500
Produits fabriqués.....	930	650	1.580	1.090	390	1.480
Produits divers.....	510	20	530	550	40	590
Frais d'établissement et immobilisations nets.....	143.990	52.590	196.580	159.610	47.280	206.890
Autres valeurs immobilisées.....	23.820	18.180	42.000	28.760	19.040	47.800
Clients warrants.....	38.780	20.620	59.400	39.220	20.740	59.960
Titres de placement.....	4.840	540	5.380	4.600	580	5.180
Caisse, Banques, Chèques postaux....	14.700	6.240	20.940	13.980	7.880	21.860
Autres valeurs à court terme.....	21.740	7.020	28.760	19.060	12.310	31.370
TOTAL DE L'ACTIF NET....	254.310	111.450	365.760	272.220	114.240	386.460
Amortissements cumulés.....	144.220	69.090	213.310	152.980	80.380	233.360
% d'amortissement :						
= $\frac{\text{Amortissements cumulés}}{\text{Immobilisations brutes}} \times 100..$	50 %	56 %	52 %	49 %	63 %	53 %
PASSIF						
Fonds propres.....	133.380	65.970	199.350	139.510	61.600	201.110
Obligations et Bons.....	60	-	60	30	-	30
Autres dettes à plus d'un an.....	70.470	19.960	90.430	76.770	21.780	98.550
Fournisseurs et effets à payer.....	18.750	15.040	33.790	20.300	20.230	40.530
Autres dettes à court terme.....	31.650	10.480	42.130	35.610	10.630	46.240
TOTAL DU PASSIF.....	254.310	111.450	365.760	272.220	114.240	386.460
(1) Voir texte 3 ^e partie VI.						

TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE
POUR COMPTE D'AUTRUI

Tableau 4.3

Tableau 4.3. — TRANSPORTS DE NAVIGATION

Répartition en

(1)	Entreprises 2	FLOTTE									
		Automoteurs		Bateaux tractés		Bateaux poussés		Remorqueurs et pousseurs		Ensemble des bateaux 11	Port en lourd total (porteurs) 12
		Nombre 3	Port en lourd 4	Nombre 5	Port en lourd 6	Nombre 7	Port en lourd 8	Nombre 9	Puissance 10		
A. CLASSEMENT DES ENTREPRISES											
1 bateau	90,1	60,8	56,2	50,0	37,3	—	—	—	—	55,3	46,7
2-3-4 bateaux	7,6	12,6	12,6	7,1	5,4	—	—	—	—	10,7	9,7
5 à 49 bateaux	1,1	6,6	7,5	14,7	14,7	12,8	5,4	40,6	21,2	9,5	9,3
50 et plus	0,4	18,5	22,1	22,0	35,8	87,2	94,6	57,1	77,2	22,0	31,4
Groupe divers	0,8	1,5	1,6	6,2	6,8	—	—	2,3	1,6	2,5	2,9
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
B. CLASSEMENT SELON LA CATÉGORIE											
Groupe « A » (mixtes)											
C.A. fluv. < 90%	2,9	16,3	16,6	26,2	27,7	28,2	20,2	45,1	18,3	19,6	20
C.A. total											
Groupe « B » (pures)											
C.A. fluv. ≥ 90%	97,1	83,7	83,4	73,3	72,8	71,8	79,8	54,9	81,7	80,4	80
C.A. total											
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(1) Chiffres peu significatif. Voir texte.											

INTÉRIEURE POUR COMPTE D'AUTRUI

% des résultats

Unité: en % (du résultat total)

TRAFIC Tonnage transporté 13	PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL					INVESTISSEMENTS EN 1962				RECETTES EN 1962	
	Personnel au 1/1/63				Salaires + charges sociales 1962 18	Bateaux		MOTORI- sation et trans- formation 21	Tous inves- tissem- ents 22	Transport fluvial 23	Totales 24
	Total 14	Nav. 15	Sédent. 16	Salariés seulement 17		Neufs 19	Occasions 20				

SELON LE NOMBRE DE BATEAUX

32,4	42,4	55,1	2,6	3,5	2,8	9,2	69,0	62,9	38,9	33,4	28,0
7,0	6,9	8,7	1,3	4,7	(1) 3,2	4,2	14,9	8,2	8,1	6,4	5,5
10,0	17,0	8,5	43,6	30,7	26,2	5,0	17,7	10,7	10,1	11,2	16,3
48,5	31,2	26,3	46,7	56,6	64,3	80,9	1,1	14,7	41,5	47,5	47,8
2,1	2,5	1,4	5,8	4,5	3,5	0,7	0,3	3,5	1,4	1,5	2,4
100											

DE L'ENTREPRISE (mixte ou pure)

27,8	33,5	18,1	81,6	(1) 60,6	(1) 55,1	68,9	18,3	26,5	43,9	21,5	34,7
72,2	66,5	81,9	18,4	(1) 39,4	(1) 44,9	31,1	81,7	73,5	56,1	78,5	65,3
100											

Tableau 4.4. — TRANSPORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE POUR COMPTE PROPRE

(Répartition selon la composante « Activité » du n° d'identité I.N.S.E.E.)

A. Flotte et trafic

	Unité	143 (dragage)	32-33-34 (Travaux publics)	73-74 (Commerce)	64 Navigation intérieure	Autres numéros (Divers)	Total
		2	3	4	5	6	7
a. Nombre d'entreprises.....	1	74	22	27	22	30	175
b1. Nombre total de bateaux...	1	843	219		559		1.621
b2. Port en lourd total (porteurs). Milliers de t		205,5	42,5		178,5		426,5
c. Catégories de bateaux :							
c1. Automoteurs.....	1	150	117	141	34	205	647
Port en lourd total.....	Milliers de t	34,5	19,5	53,5	8,5	69	185
Port en lourd moyen....	"	0,23	0,17	0,38	0,25	0,34	0,29
c2. Tractés et poussés.....	1	610	74	81	15	63	843
Port en lourd total.....	Milliers de t	171	23	22	3,5	22	241,5
Port en lourd moyen....	"	0,28	0,31	0,27	0,23	0,35	0,29
c3. Remorqueurs et pousseurs	1	83	28		20		131
Puissance totale.....	1.000 ch	13,4	2,7		1,8		17,9
d. Trafic :							
d1. Tonnage transporté.....	Milliers de t	8,220	1,800	3,760	700	3,650	18,130
d2. Nombre de chargements.	1	40	42,3	49,8	58,3	40,1	42,5
<u>Tonnage transporté</u> <u>Port en lourd total</u>							

B. Personnel navigant et salaires en 1962

Personnel.....	Au 1/1/63.....	1.900	Au 1/1/62.....	1.940
Salaires et charges en 1962...				
Au 16/9/63.....		1.940		
dont : { H : 1.550				
F : 390				
Salaires (en 1.000 F).....	Salaires moyens (1.000 F)....	8,8	Charges/salaires, %.....	41,8
Charges sociales.....		7.040		

C. Investissements et cessions en 1962 (matériel de navigation seulement)

Investissements :	
Bateaux achetés neufs	: 15 porteurs, port en lourd 4.700 tonnes;
— en occasion	: 33 porteurs (dont 7 automoteurs), port en lourd 4.100 tonnes, et 4 remorqueurs.
Valeur (en 1.000 F) neufs : 1.410 — en occasion : 2.100 — Dépenses de motorisation : 1.230 — Dépenses de transformation : 920 — Total des investissements : 5.660.	
Cessions (navigation) : 1.050 milliers de francs.	

Notes :

1. Le personnel sédentaire ayant presque toujours une activité indépendante du transport fluvial et les renseignements le concernant étant très partiels il n'a pas paru possible d'en tenir compte.
2. Il n'a pas été tenu compte dans le tableau de la flotte, des engins (pontons, dragues, etc...) ni des bateaux uniquement affectés aux fouilles et ne circulant pas sur les voies fluviales publiques.
3. Les entreprises classées par leur numéro d'identité dans la section 64, étaient sans doute transporteurs pour compte d'autrui à l'origine.
4. Certaines des entreprises ci-dessus font à l'occasion un peu de transport pour compte d'autrui.

CHAPITRE V

LES TRANSPORTS FERROVIAIRES

Le chapitre suivant rassemble des statistiques relatives à la S.N.C.F. et aux wagons de particuliers.

PREMIÈRE PARTIE

LA S.N.C.F.

Les renseignements fournis par la S.N.C.F. que l'on trouvera ci-après (tableaux 5.1 à 5.9) ont été demandés pour compléter la documentation qui est régulièrement établie chaque année par la S.N.C.F. et qui correspond aux principales questions du recensement des transports.

Les tableaux sur les établissements ouverts au trafic, la qualification du personnel, etc., constituent une documentation d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'une seule entreprise assurant une part importante des transports.

**Tableau 5.1.1. — ÉTABLISSEMENTS OUVERTS AU TRAFIC COMMERCIAL
A LA DATE DU 16 SEPTEMBRE 1963**

Départements	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS OUVERTS AU TRAFIC DE			
	Voyageurs et marchandises	Voyageurs seulement	Marchandises seulement	Total
ALSACE	225	8	43	276
Bas-Rhin.....	144	1	26	171
Haut-Rhin.....	81	7	17	105
AQUITAINE	246	42	79	367
Dordogne.....	48	6	13	67
Gironde.....	78	12	26	116
Landes.....	41	2	16	59
Lot-et-Garonne.....	23	4	20	47
Basses-Pyrénées.....	56	18	4	78
AUVERGNE	193	34	19	246
Allier.....	34	14	9	57
Cantal.....	45	2	—	47
Haute-Loire.....	45	4	6	55
Puy-de-Dôme.....	69	14	4	87
BOURGOGNE	210	36	93	339
Côte-d'Or.....	64	14	30	108
Nièvre.....	31	8	16	55
Saône-et-Loire.....	72	12	23	107
Yonne.....	43	2	24	69
BRETAGNE	151	11	39	201
Côtes-du-Nord.....	37	2	4	43
Finistère.....	32	3	7	42
Ille-et-Vilaine.....	55	4	16	75
Morbihan.....	27	2	12	41
CENTRE	210	43	114	367
Cher.....	32	5	10	47
Eure-et-Loir.....	31	11	34	76
Indre.....	20	4	12	36
Indre-et-Loire.....	47	6	23	76
Loir-et-Cher.....	31	5	9	45
Loiret.....	49	12	26	87
CHAMPAGNE	207	34	92	333
Ardennes.....	57	6	25	88
Aube.....	36	7	13	56
Marne.....	51	11	36	98
Haute-Marne.....	63	10	18	91
FRANCHE-COMTÉ	122	21	43	186
Doubs.....	42	6	15	63
Jura.....	41	7	10	58
Haute-Saône.....	31	6	16	53
Territoire de Belfort.....	8	2	2	12

**Tableau 5.1.1. (suite) — ÉTABLISSEMENTS OUVERTS AU TRAFIC COMMERCIAL
A LA DATE DU 16 SEPTEMBRE 1963 (suite)**

Départements	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS OUVERTS AU TRAFIC DE			
	Voyageurs et marchandises	Voyageurs seulement	Marchandises seulement	Total
LANGUEDOC	234	7	62	303
Aude.....	33	3	16	52
Gard.....	78	1	15	94
Hérault.....	54	3	18	75
Lozère.....	26	—	—	26
Pyrénées-Orientales.....	43	—	13	56
LIMOUSIN	118	12	13	143
Corrèze.....	43	2	—	45
Creuse.....	33	4	4	41
Haute-Vienne.....	42	6	9	57
LOIRE-OCÉAN	240	9	78	327
Loire-Atlantique.....	68	4	30	102
Maine-et-Loire.....	55	1	3	59
Mayenne.....	23	1	21	45
Sarthe.....	50	1	15	66
Vendée.....	44	2	9	55
LORRAINE	339	35	86	460
Meurthe-et-Moselle.....	89	3	29	121
Meuse.....	33	8	19	60
Moselle.....	128	2	28	158
Vosges.....	89	22	10	121
MIDI-PYRÉNÉES	248	57	47	352
Ariège.....	20	7	6	33
Aveyron.....	41	8	7	56
Haute-Garonne.....	42	11	5	58
Gers.....	8	7	14	29
Lot.....	53	4	1	58
Hautes-Pyrénées.....	32	12	1	45
Tarn.....	36	3	8	47
Tarn-et-Garonne.....	16	5	5	26
NORD	209	69	99	377
Nord.....	134	38	56	228
Pas-de-Calais.....	75	31	43	149
BASSE-NORMANDIE	131	7	62	200
Calvados.....	51	3	23	77
Manche.....	47	2	13	62
Orne.....	33	2	26	61
HAUTE-NORMANDIE	144	12	83	239
Eure.....	57	4	37	98
Seine-Maritime.....	87	8	46	141

**Tableau 5.1.1. (suite et fin) — ÉTABLISSEMENTS OUVERTS AU TRAFIC COMMERCIAL
A LA DATE DU 16 SEPTEMBRE 1963 (suite)**

Départements	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS OUVERTS AU TRAFIC DE			
	Voyageurs et marchandises	Voyageurs seulement	Marchandises seulement	Total
PICARDIE.....	168	82	136	386
Aisne.....	71	25	58	154
Oise.....	44	32	52	128
Somme.....	53	25	26	104
PROVENCE - COTE D'AZUR.....	197	4	46	247
Alpes (Basses).....	17	-	-	17
Alpes (Hautes).....	29	-	-	29
Alpes-Maritimes.....	33	2	4	39
Bouches-du-Rhône.....	60	2	20	82
Var.....	27	-	9	36
Vaucluse.....	31	-	13	44
POITOU-CHARENTE.....	157	36	68	261
Charente.....	26	12	8	46
Charente-Maritime.....	56	8	15	79
Deux-Sèvres.....	42	8	13	63
Vienne.....	33	8	32	73
RÉGION PARISIENNE.....	333	96	173	602
Seine.....	94	42	97	233
Seine-et-Marne.....	74	26	21	121
Seine-et-Oise.....	165	28	55	248
RHONE-ALPES.....	347	84	69	500
Ain.....	63	5	13	81
Ardèche.....	37	-	9	46
Drôme.....	38	-	2	40
Isère.....	48	11	6	65
Loire.....	39	17	6	62
Rhône.....	49	33	21	103
Savoie.....	33	10	3	46
Haute-Savoie.....	40	8	9	57
FRANCE ENTIÈRE.....	4.429	739	1.544	6.712

**Tableau 5.1.2. — PERSONNEL TITULAIRE ET AUXILIAIRE
PAYÉ DIRECTEMENT PAR LA S.N.C.F. À LA DATE DU 31 MARS 1964**

Départements	Ouvriers apprentis et manœuvres	Employés	Agents de maîtrise	Techniciens	Ingénieurs et cadres	Total
ALSACE.....	8.460	2.914	1.423	300	270	13.367
Rhin (Bas).....	-	-	-	-	-	8.838
Rhin (Haut).....	-	-	-	-	-	4.529
AQUITAINE.....	10.585	3.002	1.292	286	214	15.379
Dordogne.....	-	-	-	-	-	3.196
Gironde.....	-	-	-	-	-	7.923
Landes.....	-	-	-	-	-	978
Lot-et-Garonne.....	-	-	-	-	-	956
Pyrénées (Basses).....	-	-	-	-	-	2.326
AUVERGNE.....	5.682	1.777	643	116	115	8.333
Allier.....	-	-	-	-	-	3.457
Cantal.....	-	-	-	-	-	969
Loire (Haute).....	-	-	-	-	-	820
Puy-de-Dôme.....	-	-	-	-	-	3.087
BOURGOGNE.....	11.485	2.636	1.491	266	273	16.151
Côte-d'Or.....	-	-	-	-	-	6.625
Nièvre.....	-	-	-	-	-	4.189
Saône-et-Loire.....	-	-	-	-	-	3.208
Yonne.....	-	-	-	-	-	2.129
BRETAGNE.....	6.535	1.841	769	77	130	9.352
Côtes-du-Nord.....	-	-	-	-	-	1.332
Finistère.....	-	-	-	-	-	1.636
Ille-et-Vilaine.....	-	-	-	-	-	5.268
Morbihan.....	-	-	-	-	-	1.116
CENTRE.....	9.486	2.766	1.034	176	188	13.650
Cher.....	-	-	-	-	-	2.023
Eure-et-Loir.....	-	-	-	-	-	1.686
Indre.....	-	-	-	-	-	962
Indre-et-Loire.....	-	-	-	-	-	4.851
Loir-et-Cher.....	-	-	-	-	-	850
Loiret.....	-	-	-	-	-	3.278
CHAMPAGNE.....	12.145	2.871	1.668	357	272	17.313
Ardennes.....	-	-	-	-	-	4.143
Aube.....	-	-	-	-	-	3.180
Marne.....	-	-	-	-	-	6.215
Marne (Haute).....	-	-	-	-	-	3.775
FRANCHE-COMTÉ.....	3.990	1.172	367	74	51	5.654
Doubs.....	-	-	-	-	-	1.818
Jura.....	-	-	-	-	-	1.582
Saône (Haute).....	-	-	-	-	-	1.195
Territoire de Belfort.....	-	-	-	-	-	1.059
LANGUEDOC.....	8.912	2.776	1.108	246	196	13.238
Aude.....	-	-	-	-	-	1.837
Gard.....	-	-	-	-	-	5.027
Hérault.....	-	-	-	-	-	4.265
Lozère.....	-	-	-	-	-	402
Pyrénées-orientales.....	-	-	-	-	-	1.707

**Tableau 5.1.2. (suite). — PERSONNEL TITULAIRE ET AUXILIAIRE
PAYÉ DIRECTEMENT PAR LA S.N.C.F. À LA DATE DU 31 MARS 1964**

Départements	Ouvriers apprentis et manœuvres	Employés	Agents de maîtrise	Techniciens	Ingénieurs et cadres	Total
LIMOUSIN	4.966	1.210	559	123	111	6.969
Corrèze.....	-	-	-	-	-	2.808
Creuse.....	-	-	-	-	-	546
Vienne (Haute-).....	-	-	-	-	-	3.615
LOIRE-OCÉAN	8.869	2.361	1.046	152	197	12.625
Loire-Atlantique.....	-	-	-	-	-	4.459
Maine-et-Loire.....	-	-	-	-	-	1.527
Mayenne.....	-	-	-	-	-	780
Sarthe.....	-	-	-	-	-	5.021
Vendée.....	-	-	-	-	-	838
LORRAINE	15.047	4.921	2.107	439	366	22.880
Meurthe-et-Moselle.....	-	-	-	-	-	8.085
Meuse.....	-	-	-	-	-	1.892
Moselle.....	-	-	-	-	-	10.674
Vosges.....	-	-	-	-	-	2.229
MIDI-PYRÉNÉES	7.435	2.383	872	276	209	11.175
Ariège.....	-	-	-	-	-	359
Aveyron.....	-	-	-	-	-	1.412
Garonne (Haute-).....	-	-	-	-	-	4.814
Gers.....	-	-	-	-	-	248
Lot.....	-	-	-	-	-	962
Pyrénées (Hautes-).....	-	-	-	-	-	1.913
Tarn.....	-	-	-	-	-	802
Tarn-et-Garonne.....	-	-	-	-	-	665
NORD	16.872	4.454	2.213	448	358	24.345
Nord.....	-	-	-	-	-	16.954
Pas-de-Calais.....	-	-	-	-	-	7.391
NORMANDIE (BASSE-)	4.808	1.232	560	61	99	6.760
Calvados.....	-	-	-	-	-	3.550
Manche.....	-	-	-	-	-	1.585
Orne.....	-	-	-	-	-	1.625
NORMANDIE (HAUTE-)	7.097	2.072	1.057	123	161	10.510
Eure.....	-	-	-	-	-	1.404
Seine-Maritime.....	-	-	-	-	-	9.106
PICARDIE	11.250	2.950	1.395	215	221	16.031
Aisne.....	-	-	-	-	-	5.789
Oise.....	-	-	-	-	-	4.605
Somme.....	-	-	-	-	-	5.637
PROVENCE - COTE D'AZUR	11.151	4.155	1.869	420	497	18.092
Alpes (Basses-).....	-	-	-	-	-	195
Alpes (Hautes-).....	-	-	-	-	-	702
Alpes-Maritimes.....	-	-	-	-	-	2.178
Bouches-du-Rhône.....	-	-	-	-	-	10.482
Var.....	-	-	-	-	-	1.383
Vaucluse.....	-	-	-	-	-	3.152

**Tableau 5.1.2. (suite et fin). — PERSONNEL TITULAIRE ET AUXILIAIRE
PAYÉ DIRECTEMENT PAR LA S.N.C.F. À LA DATE DU 31 MARS 1964**

Départements	Ouvriers apprentis et manœuvres	Employés	Agents de maîtrise	Techniciens	Ingénieurs et cadres	Total
POITOU-CHARENTES.....	6.365	1.594	710	123	128	8.920
Charente.....	-	-	-	-	-	1.302
Charente-Maritime.....	-	-	-	-	-	4.231
Deux-Sèvres.....	-	-	-	-	-	1.921
Vienne.....	-	-	-	-	-	1.466
RÉGION PARISIENNE.....	39.408	20.531	10.934	3.076	4.940	78.889
Seine.....	-	-	-	-	-	62.746
Seine-et-Marne.....	-	-	-	-	-	3.896
Seine-et-Oise.....	-	-	-	-	-	12.247
RHONE-ALPES.....	18.640	6.262	2.685	575	475	28.637
Ain.....	-	-	-	-	-	2.869
Ardèche.....	-	-	-	-	-	982
Drôme.....	-	-	-	-	-	3.029
Isère.....	-	-	-	-	-	2.781
Loire.....	-	-	-	-	-	3.518
Rhône.....	-	-	-	-	-	10.224
Savoie.....	-	-	-	-	-	3.561
Savoie (Haute-).....	-	-	-	-	-	1.673
FRANCE ENTIÈRE.....	229.188	75.880	35.802	7.929	9.471	358.270

Tableau 5.1.3. — PERSONNEL (ENSEMBLE DE LA S.N.C.F.)

Salariés inscrits et payés directement par la S.N.C.F.	30 SEPTEMBRE 1963		31 MARS 1964					
	Ensemble		Hommes		Femmes		Ensemble	
	Total	Dont auxiliaires	Total	Dont auxiliaires	Total	Dont auxiliaires	Total	Dont auxiliaires
A. OUVRIERS, APPRENTIS, MANOEUVRES								
a. Apprentis sous contrat.....	-	-	4.969	-	-	-	4.969	-
a2. Manœuvres.....	-	-	37.411	12.076	15.421	7.529	52.832	19.605
a3. Ouvriers spécialisés.....	-	-	65.670	2.456	709	124	66.379	2.580
a4. Ouvriers qualifiés et hautement qualifiés...	-	-	104.857	-	151	-	105.008	-
TOTAL.....	227.260	22.111	212.907	14.532	16.281	7.653	229.188	22.185
B. EMPLOYÉS								
TOTAL.....	76.122	2.745	65.409	697	10.471	1.459	75.880	2.156
C. AGENTS DE MAITRISE								
c1. Agents de maîtrise affectés exclusivement à la circulation des trains, aux ateliers et aux travaux de voie et bâtiments.....	-	-	23.173	-	17	-	23.190	-
c2. Autres agents de maîtrise.....	-	-	11.521	-	1.091	-	12.612	-
TOTAL.....	35.449	-	34.694	-	1.108	-	35.802	-
D. TECHNICIENS								
d1. Techniciens affectés exclusivement à l'organisation, aux essais et contrôles, à la mesure et à la préparation du travail....	-	-	366	-	16	-	382	-
d2. Techniciens affectés exclusivement à une activité de recherche.....	-	-	119	-	1	-	120	-
d3. Dessinateurs.....	-	-	2.171	-	19	-	2.190	-
d4. Moniteurs d'apprentissage.....	-	-	302	-	65	-	367	-
d5. Autres techniciens.....	-	-	3.377	8	1.493	320	4.870	328
TOTAL.....	7.270	306	6.335	8	1.594	320	7.929	328

Tableau 5.1.3. (suite et fin). — PERSONNEL (ENSEMBLE DE LA S.N.C.F.)

Salariés inscrits et payés directement par la S.N.C.F.	30 SEPTEMBRE 1963		31 MARS 1964					
	Ensemble		Hommes		Femmes		Ensemble	
	Total	Dont auxiliaires	Total	Dont auxiliaires	Total	Dont auxiliaires	Total	Dont auxiliaires
E. INGENIEURS ET CADRES								
e1. Ingénieurs et cadres de direction générale et d'administration.....	-	-	1.249	-	68	-	1.317	-
e2. Ingénieurs et cadres affectés exclusivement à une activité de recherche systématique.	-	-	99	-	-	-	99	-
e3. Ingénieurs et cadres affectés exclusivement à la circulation des trains aux ateliers et aux travaux de voie et bâtiments (y compris méthodes, contrôle).....	-	-	6.533	-	19	-	6.552	-
e4. Ingénieurs et cadres commerciaux et technico-commerciaux exclusivement.....	-	-	937	-	7	-	944	-
e5. Ingénieurs et cadres affectés exclusivement à l'enseignement.....	-	-	95	-	-	-	95	-
e6. Autres ingénieurs et cadres.....	-	-	371	-	93	-	464	-
TOTAL.....	9.296	-	9.284	-	187	-	9.471	-
TOTAL GÉNÉRAL des salariés inscrits : (A + B + C + D + E).....	355.397	25.162	328.629	15.237	29.641	9.432	358.270	24.669

**Tableau 5.1.4. — CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 1962
POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES S.N.C.F.**

	TOTAL	Dont : Traction ferroviaire
<i>I. Consommation de combustibles et gaz en 1962</i>		
Combustibles minéraux solides :		
Houille et agglomérés de houille, lignite (en tonnes).....	2.531.000	2.339.200
Coke et semi-coke (en tonnes).....	71.000	-
Combustibles liquides et gazeux :		
Essence (en hectolitres).....	122.300	2.160
Gas-oil et carburant diesel (en hectolitres).....	2.507.500	2.259.000
Fuel-oil domestique (en hectolitres).....	131.000	-
Fuel-oil léger (en tonnes).....	46.750	-
Fuel-oil lourd (en tonnes).....	868.300	788.000
Gaz liquéfiés : butane et propane (en tonnes).....	1.150	-
Gaz (en thermies).....	11.450.000	-
<i>II. Stocks au 31-12-1962</i>		
Stocks de houille, agglomérés de houille, lignite (en tonnes).....	238.000	
Stocks de coke et semi-coke (en tonnes).....	15.000	
Capacité maximale de stockage d'hydrocarbures (en m ³).....	69.400	
<i>III. Consommation d'électricité en 1962 (en kilowattsheure)</i>		
1. Réceptions des centrales extérieures à la S.N.C.F.....	3.626.000.000	
2. Électricité hydraulique.....	1.537.000.000	
3. Électricité thermique.....	-	
4. Total (1 + 2 + 3).....	5.163.000.000	
5. Cessions (ventes ou cessions à l'E.D.F. ou à d'autres entreprises).....	1.537.000.000	
Électricité consommée, différence (4 — 5).....	3.626.000.000	3.223.000.000

**Tableau 5.1.5. — ENGINs DE MANUTENTION EN SERVICE
DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA S.N.C.F. AU 31-12-62**

	NOMBRE D'ENGINs	CAPACITÉ TOTALE
<i>I. Installations fixes ou spécialisées</i>		
Portiques de manutention	1.946	20.544 t
Élévateurs pneumatiques	46	702 t/h
Grues de quai	2.203	16.322 t
Installations pour déchargement de charbons	47	2.271 t/h
Installations pour déchargement d'autres pondéreux	91	4.948 t/h
Installations pour déchargement de produits pétroliers	355	13.205 t/h
<i>II. Engins mobiles</i>		
Grues sur voie ferrée	313	3.269 t
Grues automobiles de 0 à 5 t	93	285 t
Grues automobiles de 5,1 t à 10 t	272	1.735 t
Tracteurs à wagons	977	65.933 CV
Tracteurs de manutention	831	4.263 CV
Remorques de manutention	11.704	14.111 m ³
Chariots automoteurs, porteurs	134	410 t
Chariots élévateurs à plate-forme	167	331 t
Chariots élévateurs à fourche (0 à 3 t)	1.016	1.861 t
Chariots élévateurs à fourche (plus de 3 t)	18	87 t
Transporteurs mobiles, sauterelles	40	296 t/h

**Tableau 5.1.6. — VENTILATION DES INVESTISSEMENTS
ET DU GROS ENTRETIEN DE 1962**

S.N.C.F.

Unité : valeurs 1.000 F

Dénomination	Montant en milliers de F
<i>I. Investissements productifs</i>	
a. Achats de terrains et de bâtiments et ouvrages existants.....	2.800
b. Travaux de construction et de génie civil.....	695.500
<i>Dont :</i>	
Travaux effectués par les entreprises de bâtiment et travaux publics (1).....	363.300
c. Matériels.....	686.600
<i>dont :</i>	
Matériel roulant.....	583.900
Total des investissements productifs.....	1.384.900
<i>II. Investissements sociaux</i>	
a. Logements d'agents.....	20.500
b. Installation pour le personnel. Services sociaux et médicaux.....	17.400
Total des investissements sociaux.....	37.900
<i>III. Gros entretien</i>	
a. Bâtiment et génie civil.....	510.100
<i>dont :</i>	
Travaux effectués par les entreprises de bâtiment et travaux publics (1).....	185.000
b. Matériel roulant.....	634.200
c. Logement du personnel.....	12.900
Total.....	1.157.200
(1) Non compris les matériels incorporés dans les ouvrages et fournis par le maître d'œuvre.	

Tableau 5.1.7. — RECETTES ET DÉPENSES DU COMPTE D'EXPLOITATION DE 1962

S.N.C.F.

I. PRODUITS D'EXPLOITATION

Unité : valeurs 1 000 F.

1. Recettes de transport ferroviaire :	Voyageurs	Marchandises	Total des recettes
a. Recettes tarifaires ventes.....	2.241.900	5.702.100	7.944.000
b. Réductions de taxes et bonifications.....	— 34.500	— 666.500	— 701.000
c. Locations de wagons de particuliers.....	— —	— 342.900	— 342.900
Total (a + b + c).....	2.207.400	4.692.700	6.900.100
2. Recettes de transport routier.....			12.500
3. Service de la poste.....			71.100
4. Location de matériel.....			91.200
5. Concessions et location de terrains et bâtiments.....			88.000
6. Redevances diverses.....			17.500
7. Travaux pour compte de tiers.....			67.000
8. Recettes de l'armement naval.....			41.200
9. Autres services et produits divers.....			214.800
10. Produits financiers.....			135.000
11. Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même.....			474.100
12. Subvention d'exploitation reçue (1).....			2.016.100

(1) Y compris les indemnités compensatrices s'élevant à 742.100 milliers de F.

II. CHARGES D'EXPLOITATION

	Montant en milliers
1. Salaires et charges sociales.....	6.131.000
2. Achats.....	1.409.600
<i>dont :</i>	
Electricité.....	141.300
Charbon.....	210.000
Carburants et lubrifiants.....	142.000
3. Dépenses d'entretien et de réparation exécutées à l'extérieur :	
Matériel.....	100.600
Bâtiments et travaux publics.....	495.400
4. Location de matériel (wagons de particuliers exclus).....	26.700
5. Travaux et services extérieurs.....	631.800
6. Assurances.....	55.600
7. Autres frais généraux.....	97.400
8. Impôts et taxes.....	345.400
<i>dont : I.P.S. par transport de voyageurs.....</i>	209.400
9. Frais financiers.....	399.800
10. Dotation de l'exercice aux amortissements.....	879.300

**Tableau 5.1.8. — SUPERFICIE ESTIMÉE DES TERRAINS
ET DES BATIMENTS AU 16 SEPTEMBRE 1963 (1)**

S.N.C.F.

Dénomination	Superficie en hectares
<i>I. Superficie totale des terrains bâtis et non bâtis</i>	
a. Terrains occupés par des bâtiments administratifs, des installations fixes, des aires d'entrepôts et de stockage.....	21.660
b. Terrains autres que ci-dessus (cours, gares, jardins, talus).....	6.920
c. Terrains occupés par des bâtiments exclusivement à l'usage d'habitation dans les emprises S.N.C.F. et hors emprises.....	1.820
Total.....	30.400
 <i>II. Bâtiments à usage administratif, ateliers, entrepôts</i>	
Surface au sol.....	1.220
Total des surfaces intérieures.....	1.465

(1) Non compris l'emprise des voies entre les gares et autres installations fixes.

Tableau 5.1.9. — EMBRANCHEMENTS DE PARTICULIERS SUR TOUTES LES LIGNES S.N.C.F. EN 1962

Activités	Nombre total d'embranchements	TONNAGE REÇU		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS		TONNAGE EXPÉDIÉ		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS	
		Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements
Agriculture.....	20	32.669	14	640	1	25.042	13	9.810	2
Industries agricoles et alimentaires.....	694	6.085.816	607	1.062.936	174	11.879.051	571	776.600	184
Énergie.....	637	24.582.674	529	13.061.555	343	40.989.733	385	21.672.957	137
Extractions de minerais et métallurgie.....	194	45.998.334	181	34.263.575	79	78.639.858	176	35.851.903	71
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	1.102	9.250.182	988	1.148.643	153	6.048.702	963	566.533	42
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	635	9.094.887	623	3.120.838	273	12.449.661	567	3.822.193	156
Industries diverses et du textile.....	649	3.742.292	494	423.284	85	2.190.957	497	32.180	14
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	850	6.279.136	667	1.710.694	85	11.698.103	655	2.437.030	71
Transports et télécommunications.....	327	5.030.112	270	1.720.676	67	3.319.976	252	852.295	44
Prestations de service.....	222	1.333.458	199	139.074	41	831.773	175	191.352	60
Entreprises commerciales.....	2.039	11.666.103	1.793	2.694.652	333	7.527.669	1.458	1.775.963	338
Autres entreprises.....	1.403	10.683.183	1.002	4.578.653	222	14.684.556	837	8.632.616	173
FRANCE ENTIÈRE.....	8.772	133.778.846	7.367	63.925.220	1.856	190.285.081	6.549	76.621.432	1.292
Agriculture.....	4	16.842	4	-	-	9.338	3	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	59	794.551	57	436.272	28	529.647	54	73.983	18
Énergie.....	55	8.266.579	48	2.289.590	33	296.549	44	56.788	16
Extractions de minerais et métallurgie.....	11	30.761	10	5.390	1	14.494	10	101	1
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	160	1.596.699	149	49.265	17	1.025.199	141	230.204	7
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	68	514.804	66	140.228	27	198.410	62	16.991	7
Industries diverses et du textile.....	57	308.613	48	48.682	8	117.283	41	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	92	1.180.791	77	715.733	12	1.046.286	75	10.692	4
Transports et télécommunications.....	52	712.315	41	133.482	14	212.063	39	65.457	3
Prestations de service.....	19	97.516	16	20.246	7	286.918	19	32.940	8
Entreprises commerciales.....	212	2.202.092	194	768.657	43	787.226	154	38.583	21
Autres entreprises.....	218	1.400.837	147	446.594	24	973.552	133	172.230	15
Région Parisienne.....	1.007	17.122.400	857	5.054.139	214	5.496.965	775	697.969	100

Tableau 5.1.9. (suite). — EMBRANCHEMENTS DE PARTICULIERS SUR TOUTES LES LIGNES S.N.C.F. EN 1962

Activités	Nombre total d'embranchements	TONNAGE REÇU		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS		TONNAGE EXPÉDIÉ		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS	
		Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	25	140.669	23	16.536	8	243.470	23	39.716	10
Énergie.....	32	326.351	21	169.666	14	5.800	10	1.555	4
Extractions de minerais et métallurgie.....	10	753.070	99	37.189	6	449.948	9	115	1
Industries mécaniques et électriques, construction automobile... ..	92	715.115	83	43.847	31	311.564	75	2.036	1
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	21	115.358	17	38.543	10	38.766	16	672	3
Industries diverses et du textile.....	44	100.027	28	8.193	4	77.251	34	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	40	159.627	28	64.262	5	725.185	31	264.348	4
Transports et télécommunications.....	12	289.564	12	1.561	3	828.477	11	190	1
Prestations de service.....	4	11.548	4	1.434	1	945	2	-	-
Entreprises commerciales.....	121	711.135	105	121.982	23	449.950	94	81.511	26
Autres entreprises.....	71	247.602	48	37.298	16	206.259	36	63.490	13
<i>Champagne.....</i>	<i>472</i>	<i>3.570.066</i>	<i>378</i>	<i>540.511</i>	<i>121</i>	<i>3.337.615</i>	<i>341</i>	<i>453.633</i>	<i>63</i>
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	96	775.502	68	75.070	17	669.022	71	123.536	30
Énergie.....	16	574.505	11	461.768	9	133.459	8	378	2
Extractions de minerais et métallurgie.....	4	1.023.905	3	814.820	2	565.097	3	1.960	1
Industries mécaniques et électriques, construction automobile... ..	86	533.272	71	21.966	16	306.962	78	5.903	5
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	54	795.524	51	240.021	19	527.277	50	87.950	14
Industries diverses et du textile.....	42	138.204	36	2.218	6	148.221	34	287	1
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	62	128.560	43	4.725	5	739.320	48	110.170	8
Transports et télécommunications.....	15	103.851	14	1.323	2	50.917	12	1.107	1
Prestations de service.....	6	25.158	5	-	-	18.785	5	4.930	4
Entreprises commerciales.....	175	442.264	152	35.554	14	414.931	129	104.116	38
Autres entreprises.....	64	188.746	47	7.914	6	201.674	30	8.033	5
<i>Picardie.....</i>	<i>620</i>	<i>4 729.491</i>	<i>501</i>	<i>1.665.379</i>	<i>96</i>	<i>3.775.665</i>	<i>468</i>	<i>448.370</i>	<i>109</i>

Tableau 5.1.9. (suite). — EMBRANCHEMENTS DE PARTICULIERS SUR TOUTES LES LIGNES S.N.C.F. EN 1962

Activités	Nombre total d'embranchements	TONNAGE REÇU		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS		TONNAGE EXPÉDIÉ		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS	
		Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	47	464.270	42	51.068	5	396.143	39	56.925	12
Énergie.....	29	394.078	24	189.222	11	2.040.911	20	1.223.748	11
Extractions de minerais et métallurgie.....	4	75.037	3	50.000	1	109.480	2	-	-
Industries mécaniques et électriques, construction automobile...	49	278.693	39	5.984	2	112.045	38	2.551	3
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	45	409.803	44	91.308	25	907.075	41	81.348	15
Industries diverses et du textile.....	30	452.538	22	120.906	3	292.736	22	15.616	2
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	28	30.774	23	5.817	2	128.007	16	-	-
Transports et télécommunications.....	31	697.039	22	267.921	6	391.466	23	21.466	4
Prestations de service.....	7	11.213	7	4.635	2	7.766	6	6.144	2
Entreprises commerciales.....	84	405.289	74	67.239	9	593.725	63	10.683	5
Autres entreprises.....	72	174.722	43	35.618	5	155.057	42	2.460	2
Haute-Normandie.....	426	3.393.456	343	889.718	71	5.134.411	312	1.420.941	56
Agriculture.....	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	36	209.093	33	30.285	12	224.023	31	76.704	16
Énergie.....	34	529.289	32	400.839	24	23.260	17	1.164	4
Extractions de minerais et métallurgie.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	77	257.622	76	3.067	5	131.008	72	188	3
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	33	425.190	33	47.200	15	180.876	27	3.159	5
Industries diverses et du textile.....	18	51.816	13	1.753	3	32.255	15	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	36	178.476	31	98.146	7	168.317	29	32.430	2
Transports et télécommunications.....	10	47.250	9	3.028	2	22.220	8	981	2
Prestations de service.....	11	22.545	8	1.919	3	14.181	8	2.026	4
Entreprises commerciales.....	171	730.467	158	105.441	30	638.483	154	191.788	90
Autres entreprises.....	95	363.898	72	123.019	15	309.334	67	80.191	22
Centre.....	522	2.815.646	465	814.697	116	1.743.957	428	388.631	148

Tableau 5.1.9. (suite). — EMBRANCHEMENTS DE PARTICULIERS SUR TOUTES LES LIGNES S.N.C.F. EN 1962

Activités	Nombre total d'embranchements	TONNAGE REÇU		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS		TONNAGE EXPÉDIÉ		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS	
		Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements
Agriculture.....	2	951	2	-	-	611	2	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	91	1.097.394	82	85.452	20	1.178.198	77	194.318	24
Énergie.....	60	4.088.959	55	1.895.857	27	16.198.389	47	7.201.403	23
Extractions de minerais et métallurgie.....	28	9.377.837	27	5.877.453	14	30.588.228	25	474.004	9
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	182	1.657.131	170	56.642	28	1.155.450	170	5.933	5
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	73	898.570	101	251.869	24	1.629.010	69	284.828	17
Industries diverses et du textile.....	93	438.264	77	33.845	11	231.270	69	3.401	3
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	151	2.057.605	127	135.228	15	2.164.568	113	507.183	14
Transports et télécommunications.....	37	268.178	32	23.109	4	223.011	26	79.399	3
Prestations de service.....	54	112.687	50	-	-	52.329	36	1.111	2
Entreprises commerciales.....	226	1.045.299	202	66.287	29	385.416	143	7.357	15
Autres entreprises.....	34	518.586	23	429.188	4	325.612	20	3.634	2
Nord.....	1.031	21.561.461	948	8.854.930	176	54.132.092	797	8.762.571	117
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	23	211.528	21	14.552	5	165.472	19	29.679	4
Énergie.....	45	5.675.381	41	4.633.969	34	11.896.404	30	8.024.466	11
Extractions de minerais et métallurgie.....	58	29.478.992	56	25.365.107	26	41.658.796	53	31.690.891	41
Industries mécaniques et électriques, construction automobile...	52	1.421.207	50	490.141	5	1.713.009	49	43.945	1
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	33	441.569	31	49.611	12	520.665	29	395.488	8
Industries diverses et du textile.....	44	255.589	34	92.071	4	86.412	13	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	60	548.008	52	132.130	5	1.799.832	48	1.060.762	9
Transports et télécommunications.....	15	92.166	15	14.066	4	85.865	13	43.221	2
Prestations de service.....	12	533.914	11	2.360	2	99.378	10	919	1
Entreprises commerciales.....	122	1.222.846	112	303.198	23	241.674	88	4.247	4
Autres entreprises.....	177	4.163.947	136	2.109.378	33	8.787.899	120	6.633.809	22
Lorraine.....	641	44.045.147	559	33.206.583	153	67.055.406	472	47.927.427	103

Tableau 5.1.9. (suite). — EMBRANCHEMENTS DE PARTICULIERS SUR TOUTES LES LIGNES S.N.C.F. EN 1962

Activités	Nombre total d'embranchements	TONNAGE REÇU		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS		TONNAGE EXPÉDIÉ		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS	
		Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements
Agriculture.....	1	383	1	-	-	523	1	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	40	285.902	37	76.232	18	296.610	33	4.040	4
Énergie.....	26	1.039.701	22	732.165	16	230.658	14	213.290	7
Extractions de minerais et métallurgie.....	2	172.018	2	-	-	48.097	1	-	-
Industries mécaniques et électriques, construction automobile...	57	224.734	51	1.505	4	128.089	48	210	1
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	21	459.138	16	365.940	10	3.250.277	18	1.416.752	7
Industries diverses et du textile.....	77	336.278	50	18.308	11	204.315	57	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	39	139.387	28	77.900	3	102.882	23	-	-
Transports et télécommunications.....	27	1.962.220	26	1.090.273	8	370.532	25	15.424	2
Prestations de service.....	11	53.227	11	13.542	2	14.864	11	949	2
Entreprises commerciales.....	106	1.125.367	91	737.826	28	1.270.470	78	1.024.307	7
Autres entreprises.....	14	61.399	12	16.488	5	14.859	11	1.040	2
Alsace.....	421	5.859.754	347	3.130.179	105	5.932.176	320	2.676.012	32
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	14	80.276	13	9.809	5	24.587	10	583	1
Énergie.....	8	73.244	8	71.631	7	7.956	3	2.294	2
Extractions de minerais et métallurgie.....	3	109.443	3	2.800	1	35.511	3	-	-
Industries mécaniques et électriques, construction automobile...	26	540.580	23	142.561	10	329.276	22	205.370	3
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	5	276.645	5	115.000	1	309.593	5	126.000	1
Industries diverses et du textile.....	26	122.748	15	18.783	3	73.393	24	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	13	61.977	9	-	-	102.286	10	-	-
Transports et télécommunications.....	4	13.666	3	698	1	14.712	3	-	-
Prestations de service.....	3	6.721	2	-	-	1.802	1	-	-
Entreprises commerciales.....	38	183.853	35	25.399	9	60.991	24	450	1
Autres entreprises.....	31	27.811	22	4.575	9	34.894	11	75	1
Franche-Comté.....	171	1.496.964	138	391.256	46	995.001	116	334.772	9

Tableau 5.1.9. (suite). — EMBRANCHEMENTS DE PARTICULIERS SUR TOUTES LES LIGNES S.N.C.F. EN 1962

Activités	Nombre total d'embranchements	TONNAGE REÇU		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS		TONNAGE EXPÉDIÉ		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS	
		Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements
Agriculture.....	3	5.131	2	-	-	375	2	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	25	108.188	31	1.126	4	133.487	19	14.718	10
Énergie.....	22	15.788	13	10.552	9	7.934	8	746	3
Extractions de minerais et métallurgie.....	4	8.060	4	-	-	1.358.182	4	1.390.940	4
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	11	58.281	9	1.000	1	27.582	9	-	-
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	6	182.646	6	78.168	3	143.442	6	531	2
Industries diverses et du textile.....	18	26.119	11	1.872	1	44.862	16	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	19	35.991	13	18.746	1	447.645	15	10.541	1
Transports et télécommunications.....	9	16.101	3	-	-	30.739	4	-	-
Prestations de service.....	4	6.553	3	-	-	776	2	-	-
Entreprises commerciales.....	41	119.872	34	40	1	30.422	24	-	-
Autres entreprises.....	48	140.520	33	12.920	5	42.241	23	2.453	3
Basse-Normandie.....	210	723.250	162	124.424	25	2.267.687	132	1.419.929	23
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	27	96.227	21	4.833	2	71.029	22	27.012	7
Énergie.....	31	273.221	21	216.115	13	670.706	19	576.809	4
Extractions de minerais et métallurgie.....	8	226.304	4	-	-	965.705	6	882.911	3
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	43	464.885	42	54.805	5	148.181	39	24.210	1
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	27	207.101	25	43.713	11	382.297	21	43.800	4
Industries diverses et du textile.....	13	58.902	11	222	2	9.345	12	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	30	141.682	19	95.677	2	1.503.436	24	166.925	5
Transports et télécommunications.....	11	51.072	10	344	1	36.266	9	1.921	2
Prestations de service.....	9	25.994	9	2.449	4	6.389	8	3.177	3
Entreprises commerciales.....	111	417.702	80	76.712	18	182.222	61	3.849	8
Autres entreprises.....	62	218.949	35	60.764	12	253.289	32	145.044	7
Pays de la Loire.....	372	2.182.039	277	555.634	70	4.228.865	253	1.875.658	44

Tableau 5.1.9. (suite). — EMBRANCHEMENTS DE PARTICULIERS SUR TOUTES LES LIGNES S.N.C.F. EN 1962.

Activités	Nombre total d'embranchements	TONNAGE REÇU		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS		TONNAGE EXPÉDIÉ		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS	
		Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	29	177.849	25	42.644	4	32.764	20	7.633	8
Énergie.....	30	60.262	20	50.545	13	11.554	9	3.121	1
Extractions de minerais et métallurgie.....	2	101.935	2	13.547	1	11.369	2	-	-
Industries mécaniques et électriques, construction automobile...	16	89.790	15	-	-	75.809	6	25.850	2
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	13	128.553	11	17.374	5	52.904	9	-	-
Industries diverses et du textile.....	11	26.011	8	100	1	9.797	7	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	19	22.896	9	180	1	58.583	7	-	-
Transports et télécommunications.....	12	100.287	11	-	-	44.915	11	-	-
Prestations de service.....	14	33.354	13	3.185	2	6.268	9	922	2
Entreprises commerciales.....	87	362.545	75	39.166	16	103.059	49	10.037	9
Autres entreprises.....	48	105.333	25	7.205	7	35.117	18	8.458	3
Bretagne.....	281	1.208.815	214	173.946	50	442.139	147	56.021	25
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	9	8.977	7	491	3	9.183	8	3.595	2
Énergie.....	17	125.478	13	114.913	9	6.719	9	282	3
Extractions de minerais et métallurgie.....	1	29.866	1	2.609	1	1.735	1	33	1
Industries mécaniques et électriques, construction automobile...	7	34.376	5	37	1	9.515	5	-	-
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	6	21.772	5	823	3	37.665	5	106	1
Industries diverses et du textile.....	17	237.141	16	11.485	2	100.734	16	1.349	3
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	9	118.521	8	30.164	1	37.321	8	44	1
Transports et télécommunications.....	2	7.489	2	42	1	4.556	2	-	-
Prestations de service.....	2	1.130	2	138	1	848	1	690	1
Entreprises commerciales.....	17	131.161	17	13.379	9	20.140	15	420	6
Autres entreprises.....	14	62.445	11	11.712	5	24.314	9	915	3
Limousin.....	101	778.356	87	185.793	36	252.730	79	7.434	21

Tableau 5.1.9. (suite). — EMBRANCHEMENTS DE PARTICULIERS SUR TOUTES LES LIGNES S.N.C.F. EN 1962

Activités	Nombre total d'embranchements	TONNAGE REÇU		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS		TONNAGE EXPÉDIÉ		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS	
		Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	12	66.955	10	2.758	3	7.292.384	10	10.811	4
Énergie.....	32	428.593	29	335.804	21	789.560	15	320.100	2
Extractions de minerais et métallurgie.....	4	146.651	4	17.484	4	102.401	4	-	-
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	23	161.309	21	14.075	5	49.525	20	-	-
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	15	338.988	15	53.341	9	99.382	14	2.651	6
Industries diverses et du textile.....	16	46.887	10	280	1	43.387	16	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	27	16.715	16	6.009	4	387.182	24	-	-
Transports et télécommunications.....	11	76.391	11	16.610	6	35.228	8	7.212	4
Prestations de service.....	2	628	1	-	-	2.161	1	-	-
Entreprises commerciales.....	60	380.877	52	60.054	14	418.586	40	26.793	9
Autres entreprises.....	31	92.064	27	6.728	5	19.287	17	892	2
Auvergne.....	233	1.756.058	196	513.143	72	9.239.083	169	368.459	27
Agriculture.....	1	2.500	1	-	-	1.540	1	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	15	38.422	11	729	2	27.571	14	11.272	5
Énergie.....	20	37.676	15	26.646	9	13.946	13	2.029	2
Extractions de minerais et métallurgie.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	11	51.326	11	124	2	15.610	11	30	1
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	18	199.453	16	56.891	6	106.819	16	39.934	5
Industries diverses et du textile.....	15	79.829	12	-	-	62.310	11	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	33	226.700	26	138.940	5	576.760	27	13.391	3
Transports et télécommunications.....	5	25.996	4	400	1	18.731	4	100	1
Prestations de service.....	11	54.273	11	125	1	25.396	11	12.633	7
Entreprises commerciales.....	70	350.824	63	98.909	13	137.389	54	27.956	18
Autres entreprises.....	52	150.578	39	37.760	6	106.797	37	24.823	8
Poitou - Charentes.....	251	1.217.577	209	360.524	45	1.092.869	199	132.168	50

Tableau 5.1.9. (suite). — EMBRANCHEMENTS DE PARTICULIERS SUR TOUTES LES LIGNES S.N.C.F. EN 1962

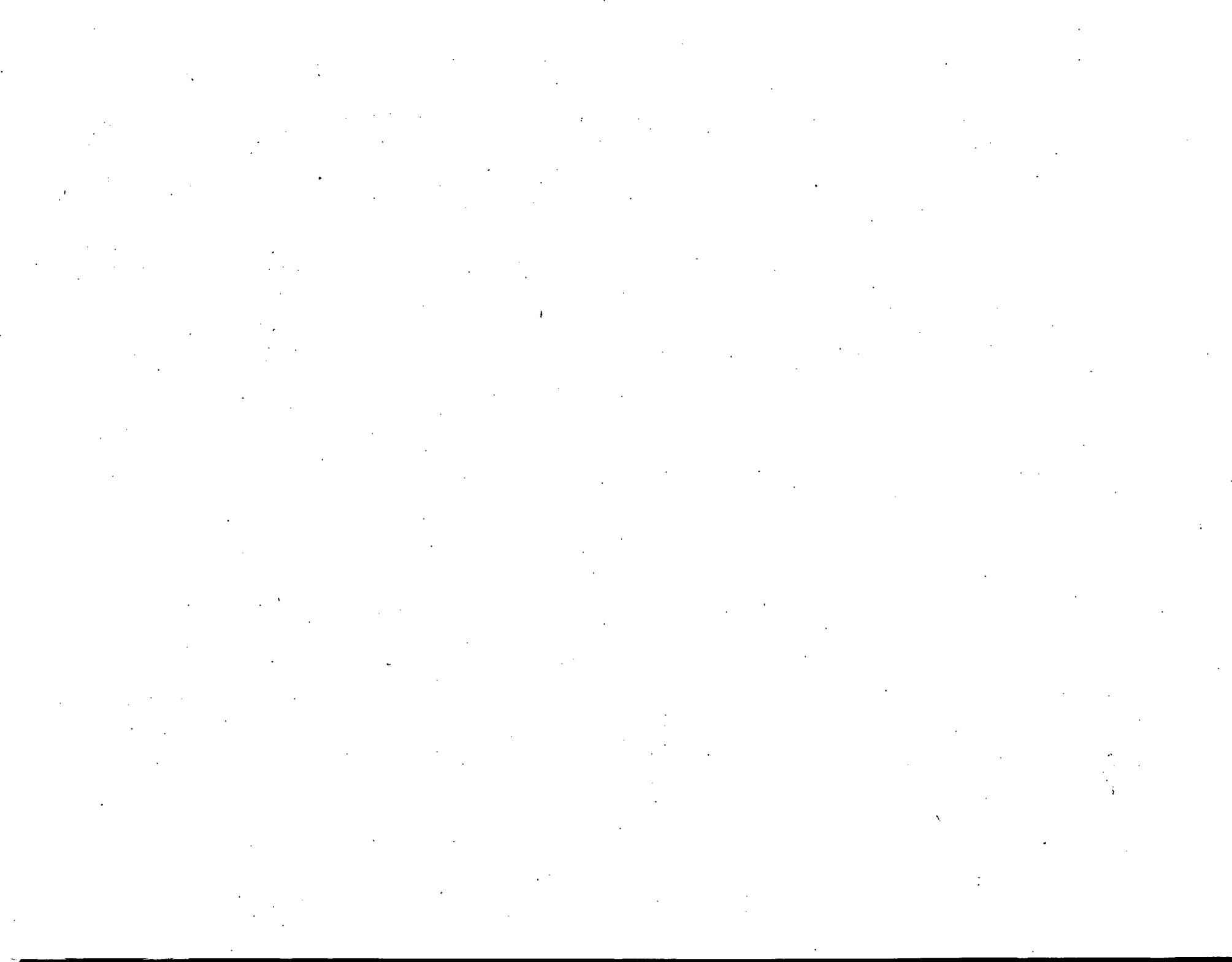
Activités	Nombre total d'embranchements	TONNAGE REÇU		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS		TONNAGE EXPÉDIÉ		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS	
		Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements
Agriculture.....	3	1.287	2	640	1	12.595	3	9.810	2
Industries agricoles et alimentaires.....	33	186.930	28	62.630	13	114.753	29	14.520	7
Énergie.....	36	223.875	33	82.004	18	1.445.831	29	892.858	9
Extractions de minerais et métallurgie.....	4	321.371	4	178.011	2	147.046	4	—	—
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	34	424.119	31	207.290	3	124.891	32	—	—
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	40	298.483	36	76.529	18	416.768	35	66.885	11
Industries diverses et du textile.....	39	237.333	28	4.180	5	298.497	36	2.428	1
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	30	231.243	25	16.900	3	326.560	26	58.042	4
Transports et télécommunications.....	10	34.600	6	100	1	139.249	5	200	1
Prestations de service.....	8	13.564	7	223	1	7.672	6	2.627	4
Entreprises commerciales.....	72	208.144	60	15.496	15	191.329	57	36.781	21
Autres entreprises.....	63	831.115	42	694.868	8	105.048	44	19.190	13
<i>Aquitaine.....</i>	<i>372</i>	<i>3.012.064</i>	<i>302</i>	<i>1.338.871</i>	<i>88</i>	<i>3.330.239</i>	<i>306</i>	<i>1.103.341</i>	<i>73</i>
Agriculture.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries agricoles et alimentaires.....	23	94.191	17	24.630	1	76.576	19	4.350	2
Énergie.....	32	220.539	25	116.946	7	1.178.324	18	420.333	4
Extractions de minerais et métallurgie.....	9	618.637	9	263.228	5	245.850	9	23.000	1
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	28	52.301	28	1.172	1	22.816	25	584	1
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	22	539.796	21	22.095	8	1.197.135	20	59.025	6
Industries diverses et du textile.....	10	101.718	8	14.186	2	77.532	7	—	—
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	28	175.727	27	29.057	3	148.246	19	23.886	3
Transports et télécommunications.....	7	51.502	6	—	—	24.767	5	—	—
Prestations de service.....	3	13.895	3	91	1	1.189	3	534	1
Entreprises commerciales.....	46	111.814	44	1.915	1	81.101	39	5.612	6
Autres entreprises.....	28	147.251	25	19.555	4	60.111	24	14.483	7
<i>Midi - Pyrénées.....</i>	<i>236</i>	<i>2.127.371</i>	<i>213</i>	<i>492.875</i>	<i>33</i>	<i>3.113.647</i>	<i>188</i>	<i>551.807</i>	<i>31</i>

Tableau 5.1.9. (suite). — EMBRANCHEMENTS DE PARTICULIERS SUR TOUTES LES LIGNES S.N.C.F. EN 1962

Activités	Nombre total d'embranchements	TONNAGE REÇU		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS		TONNAGE EXPÉDIÉ		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS	
		Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	21	92.852	18	24.350	6	134.310	18	15.542	5
Énergie.....	21	779.595	19	331.812	16	1.406.699	10	707.532	4
Extractions de minerais et métallurgie.....	3	282.790	3	4.457	2	98.754	3	3.246	1
Industries mécaniques et électriques, construction automobile...	49	114.446	26	3.035	4	79.697	35	593	1
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	26	475.102	23	190.255	18	230.105	23	9.933	4
Industries diverses et du textile.....	18	34.277	15	2.137	2	50.645	17	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	30	214.813	17	15.101	3	579.287	24	10.870	1
Transports et télécommunications.....	8	20.847	5	240	1	16.967	7	-	-
Prestations de service.....	16	61.804	12	240	1	24.123	11	496	2
Entreprises commerciales.....	48	145.093	37	16.803	10	42.917	21	6.873	7
Autres entreprises.....	52	361.260	46	100.487	12	151.794	41	6.593	6
<i>Bourgogne.....</i>	<i>292</i>	<i>2.582.879</i>	<i>221</i>	<i>688.917</i>	<i>75</i>	<i>2.815.298</i>	<i>210</i>	<i>761.678</i>	<i>31</i>
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	30	944.423	29	46.715	10	90.122	24	3.972	4
Énergie.....	38	851.762	35	768.206	26	154.588	24	18.643	12
Extractions de minerais et métallurgie.....	22	1.518.833	21	217.913	8	425.943	21	5.030	2
Industries mécaniques et électriques, construction automobile...	71	454.125	68	52.097	11	213.532	63	2.620	6
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	49	1.535.400	46	820.200	30	885.312	47	534.926	25
Industries diverses et du textile.....	47	404.221	42	41.253	13	151.519	41	8.991	3
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des travaux publics.....	47	250.867	41	62.714	6	385.647	39	51.999	5
Transports et télécommunications.....	21	198.876	19	8.500	5	55.735	17	4.510	2
Prestations de service.....	15	232.368	15	84.786	8	164.306	15	32.471	10
Entreprises commerciales.....	134	976.118	128	123.207	20	927.654	91	35.767	16
Autres entreprises.....	134	960.631	105	387.240	29	1.717.501	78	569.569	15
<i>Rhône - Alpes.....</i>	<i>608</i>	<i>8.327.624</i>	<i>549</i>	<i>2.612.831</i>	<i>166</i>	<i>5.171.859</i>	<i>460</i>	<i>1.268.498</i>	<i>100</i>

Tableau 5.1.9. (suite et fin). — EMBRANCHEMENTS DE PARTICULIERS SUR TOUTES LES LIGNES S.N.C.F. EN 1962

Activités	Nombre total d'embranchements	TONNAGE REÇU		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS		TONNAGE EXPÉDIÉ		Dont : PAR WAGONS DE PARTICULIERS	
		Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements	Tonnes	Nombre d'embranchements
Agriculture.....	5	5.575	2	-	-	60	1	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	12	23.679	11	15.765	3	35.140	11	29.636	7
Énergie.....	15	379.924	11	18.270	6	2.038.506	11	50.502	4
Extractions de minerais et métallurgie.....	8	605.786	7	410.905	4	398.706	7	59.440	2
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	11	56.644	4	30	2	50.326	9	16.306	1
Industries du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	26	103.314	23	14.955	5	302.935	23	42.748	5
Industries diverses et du textile.....	5	5.261	2	423	1	2.684	3	-	-
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des Travaux publics.....	26	195.071	22	53.885	1	16.311	24	19.100	5
Transports et télécommunications.....	18	203.626	10	158.979	7	704.819	15	606.120	15
Prestations de services.....	2	1.580	1	1.350	1	40.539	2	39.077	2
Entreprises commerciales.....	50	178.258	34	11.058	6	436.928	42	146.024	28
Autres entreprises.....	44	148.611	35	13.295	9	870.128	12	663.385	12
<i>Languedoc.....</i>	<i>222</i>	<i>1.907.329</i>	<i>162</i>	<i>698.915</i>	<i>45</i>	<i>4.897.082</i>	<i>160</i>	<i>1.672.338</i>	<i>81</i>
Agriculture.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries agricoles et alimentaires.....	27	188.538	23	40.989	5	134.560	20	34.055	4
Énergie.....	38	217.874	33	145.035	21	2.431.980	27	1.954.916	9
Extractions de minerais et métallurgie.....	9	1.117.038	9	1.002.662	1	1.414.516	9	1.320.232	4
Industries mécaniques et électriques, construction automobile..	17	62.927	16	-	-	18.616	16	-	-
Industrie du verre, de la chimie et du caoutchouc.....	34	727.678	32	406.774	14	1.032.948	31	608.466	10
Industries diverses et du textile.....	9	280.516	8	2.387	2	76.509	6	108	1
Industrie de matériaux de construction, du bâtiment et des Travaux publics.....	31	163.705	26	9.380	1	254.442	25	96.647	2
Transports et télécommunications.....	10	57.076	9	-	-	8.741	5	4.987	1
Prestations de services.....	9	13.786	8	2.351	4	55.138	8	49.706	5
Entreprises commerciales.....	48	215.083	46	6.330	2	113.056	38	12.809	3
Autres entreprises.....	51	316.878	29	16.047	6	289.789	32	211.849	10
<i>Provence - Côte-d'Azur.....</i>	<i>283</i>	<i>3.361.099</i>	<i>239</i>	<i>1.631.955</i>	<i>56</i>	<i>5.830.295</i>	<i>217</i>	<i>4.293.775</i>	<i>49</i>



DEUXIÈME PARTIE

LES ENTREPRISES EXPLOITANT LES WAGONS DE PARTICULIERS (1)

Les wagons de particuliers.

Une fraction importante des wagons de marchandises circulant sur les voies de la S.N.C.F. n'appartient pas à cette société : les propriétaires sont des entreprises ou des personnes qui les utilisent pour leur propre compte ou les louent à des usagers.

Il s'agit des wagons dits « de particuliers » (ex. : wagon-citerne, wagon spécial pour les transports des voitures), qui ont leur régime propre. Outre qu'ils sont soumis à un tarif particulier pour la marchandise transportée, ils donnent lieu au versement d'une prime spéciale : la S.N.C.F. alloue au titulaire du wagon une redevance pour les parcours en charge (redevance dite kilométrique) et perçoit au contraire une taxe sur les parcours à vide.

Les entreprises titulaires de wagons de particuliers.

Suivant le rôle que jouent les wagons au sein de l'entreprise titulaire, celle-ci peut être classée dans l'une des trois catégories suivantes :

- a. Entreprise ayant pour activité principale l'exploitation (c'est-à-dire : le louage ou la gérance) de wagons de particuliers;
- b. Entreprise exploitant des wagons de particuliers, mais seulement à titre d'activité secondaire;
- c. Entreprise d'activité quelconque, étant non pas exploitante mais simplement propriétaire de wagons, qu'elle utilise pour son propre compte (approvisionnements ou livraisons).

Méthode d'enquête.

Les entreprises de la catégorie a. sont inscrites au fichier de l'I.N.S.E.E. sous le numéro 634 de la nomenclature des activités économiques; en revanche celles des catégories b. et c. ont un numéro d'activité principale différent de 634, et ne sont pas susceptibles d'être repérées par l'I.N.S.E.E. comme exploitantes ou propriétaires de wagons de particuliers.

C'est pourquoi il a fallu adopter une double démarche :

Activité 634 : toutes les entreprises ont été recensées;

Activité autre : recensement d'un échantillon de titulaires tiré du fichier de la S.N.C.F. : échantillon constitué par la totalité des 50 titulaires possédant les parcs les plus importants, plus le dixième des autres titulaires.

Champ de l'enquête.

Dans la catégorie c. ci-dessus des entreprises seulement propriétaires de wagons, on a jugé utile de mettre à part les titulaires appartenant au secteur public (E.D.F., Gaz de France, Houillères nationales, service des Alcools, service des Essences, etc.), ainsi que les quelques sociétés titulaires de nationalité étrangère. Le parc de wagons de cette fraction des titulaires apparaît sur le tableau 5.2.1.

Cette fraction a été exclue du champ de l'étude. Aussi, dans tous les tableaux suivant (tableaux 5.2.2 à 5.2.8), il n'est plus question *que des titulaires du secteur privé* et de nationalité française.

Le « bouclage » du parc total de wagons, c'est-à-dire le raccord avec les statistiques déjà publiées, fait l'objet d'un paragraphe spécial (voir tableau 5.2.8).

Liste des tableaux.

Les tableaux 5.2.1. à 5.2.3 donnent la répartition du nombre de titulaires (tableaux 5.2.1 et 5.2.2)

(1) Questionnaire utilisé T 14W.

ainsi que du parc correspondant (tableau 5.2.3) suivant la nature d'activité principale et suivant la « taille » de l'entreprise.

Les tableaux 5.2.4, 5.2.5 et 5.2.6 donnent les résultats détaillés de l'enquête pour les entreprises exploitantes de wagons (activité N.A.E. : 634).

Le tableau 5.2.7 présente les résultats de l'enquête pour les autres entreprises (activité différente de N.A.E. 634).

Enfin le tableau 5.2.8 fournit une double décomposition du parc total des usagers : suivant d'une part le type de wagon, d'autre part la relation de propriété entre le wagon et son détenteur (= exploitant, gérant, propriétaire, etc.) ainsi que l'usage du wagon : transport pour compte propre, ou mise à la disposition d'autrui ; le tableau 5.2.8 indique à la fois le nombre de wagons et le parcours kilométrique (n. de wagons — kilomètres) en 1962.

L'imprécision due au sondage est d'autant plus importante, en valeur relative, que les nombres sont plus faibles en valeur absolue, ce qui est notamment le cas pour le tableau 5.2.8. où le fractionnement est assez poussé. Dans ce dernier tableau il convient donc de ne pas accorder trop de précision aux petits nombres ; en particulier, les zéros ne correspondent pas toujours à des nombres nuls.

Cohérence de l'enquête avec les données extérieures (parc total des wagons).

Pour rendre valable la comparaison du parc total de wagons, fourni par l'enquête, avec le parc total figurant dans la statistique annuelle courante, il y a lieu d'appliquer un certain nombre de corrections.

En effet l'enquête n'a touché ni les wagons appartenant à la S.N.C.F. et loués à des particuliers, ni les wagons communément appelés frigorifiques.

Le tableau ci-dessous montre le processus du raccordement, pour trois dates différentes :

	DATES DE COMPARAISON		
	31 décembre 1962	31 mai 1963	31 décembre 1963
<i>Statistique S.N.C.F.</i>			
Ensemble du parc (1).....	64.300	67.600	68.700
<i>dont :</i>			
Wagons S.N.C.F. loués à des particuliers (2).....	8.500	10.400	8.700
Wagons calorifugés (3).....	1.200	1.200	1.200
Différence (1-2-3).....	54.600	56.000	58.800
	Décembre 1962	Septembre 1963	Septembre 1963
<i>Enquête T14W</i>			
Ensemble du parc du secteur privé (5).....	48.471	48.471	48.471
Secteur public et titulaires étrangers (6).....	5.518	5.518	5.518
Complément janvier à septembre 1963 (7).....	—	651	651
Total (5, 6, 7).....	53.989	54.640	54.640

Il apparaît que le parc total de wagons tiré de l'enquête est faiblement sous-estimé. Dans la meilleure des hypothèses (base de la comparaison : 31 décembre 1962) la sous-estimation serait de 600 wagons, soit 1 % ; dans l'autre hypothèse (base de la comparaison : septembre 1963) elle atteindrait de 2.000 à 3.000 wagons, soit 4 à 6 %.

**Tableau 5.2.1. — NOMBRE DE TITULAIRES DE WAGONS DE PARTICULIERS
AU 31 DÉCEMBRE 1962
SUIVANT LE GROUPE D'ACTIVITÉ ET SUIVANT L'IMPORTANCE DU PARC**

(Titulaires français et étrangers. Secteurs privé et public)

Importance du parc	GROUPE D'ACTIVITÉ (ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE)						
	I Louage de wagons NAE 634	II-III Transport et Commerce	IV-V-VI Mines de fer Industries de transfor- mation	I à VI Ensemble du secteur privé	Secteur public	Titulaires étrangers	Ensemble
500 wagons et plus.....	16	4	9	29	2	-	31
50 à 499 wagons.....	12	32	54	98	14	3	115
10 à 49 wagons.....	40	50	60	150	60	-	210
1 à 9 wagons.....	180	180	200	560	20	-	580
ENSEMBLE des titulaires.	248	266	323	837	96	3	936
Parc total :							
Parc « apparent ».....	38.854	9.619	19.310	67.783
Parc « titulaire » réel.....	20.770	8.952	18.749	48.471	5.084	(e) 434	(e)53.989
(e) estimé.							

**Tableau 5.2.2. — NOMBRE DE TITULAIRES SUIVANT LE GROUPE D'ACTIVITÉ
ET SUIVANT L'IMPORTANCE DU PARC**

(Titulaires français. Secteur privé seul)

Importance du parc	GROUPE D'ACTIVITÉ (ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE)						
	I Louage de wagons	II Transport	III Commerce	IV Industrie de transfor- mation (sauf V et VI)	V Pétrole et chimie	VI Minerai de fer et sidérurgie	I à VI Ensemble du secteur privé
500 wagons et plus.....	16	4	-	1	4	4	29
50 à 499 wagons.....	12	20	12	14	33	7	98
10 à 49 wagons.....	40	10	40	20	40	-	150
1 à 9 wagons.....	180	10	170	120	80	-	560
ENSEMBLE des titulaires.	248	44	222	155	157	11	837
Parc total réel.....	20.770	6.279	2.673	3.618	10.223	4.908	48.471

**Tableau 5.2.3. — PARC DE WAGONS
SUIVANT LE SECTEUR D'ACTIVITÉ PRINCIPALE DU TITULAIRE
ET SUIVANT L'IMPORTANCE DE SON PARC**

(Entreprises du secteur privé)

Importance du parc de l'entreprise (nombre de wagons)	SECTEUR D'ACTIVITÉ PRINCIPALE						Ensemble du secteur privé
	I Louage de wagons	II Transport	III Commerce	IV Industrie (sauf V, VI)	V Pétrole et industrie chimique	VI Mines de fer et sidérurgie	
500 et plus.....	15.149	4.589	—	975	3.294	2.300	27.307
50 à 499.....	3.351	1.210	1.323	1.813	5.979	2.608	16.284
10 à 49.....	890	420	750	370	690	—	3.120
1 à 9.....	328	60	600	460	260	—	1.760
ENSEMBLE.....	20.770	6.279	2.673	3.618	10.223	4.908	48.471

Activité des titulaires de wagons en 1962.

Les renseignements relatifs à l'activité des titulaires de wagons ne se présentent pas de la même façon lorsqu'il s'agit d'entreprises de louage ou lorsqu'il s'agit d'entreprises utilisant leurs wagons pour leur propre compte, ou parmi celles-ci les entreprises pour lesquelles le louage constitue une part mineure de l'activité.

Dans le premier cas, le questionnaire saisit la totalité de l'activité de l'entreprise; notamment le compte des recettes et des dépenses permet d'obtenir une estimation de la valeur ajoutée. Dans le second cas, l'enregistrement des recettes et des dépenses est très partiel, et il n'est pas possible d'estimer la part de la valeur ajoutée de l'entreprise qui trouve son origine dans la seule activité de louage de wagons.

Entreprises de louage de wagons (N.A.E. 634).

Le tableau 5.2.4. rassemble les renseignements de nature physique ou financière relatifs au parc de wagons : nombre de wagons suivant le lien de propriété, investissements et cessions de matériel ferroviaire survenus en 1962, dépenses pour l'entretien et la réparation des wagons en 1962, valeurs nette et brute des immobilisations au bilan à la date du 31 décembre 1962.

Pour un parc total de 20.560 wagons (ceux dont le déclarant est titulaire), le montant des investissements a atteint 36 millions de F, celui des dépenses d'entretien et de réparation près de 19 millions. Les immobilisations atteignent 125 millions en valeur nette au bilan, après un volume cumulé d'amortissements de 220 millions; la « valeur à neuf » au bilan du matériel s'élèverait ainsi à 345 millions.

Le tableau 5.2.5. renseigne sur le personnel et le montant des salaires versés en 1962, ainsi que sur le « chiffre d'affaires » des entreprises.

On retrouve dans cette profession le même trait que dans celle des intermédiaires et auxiliaires de transport : le montant brut des produits d'exploitation est considérablement gonflé par des encaissements qui sont opérés au profit de tiers, et qui réapparaissent parmi les charges d'exploitation : de sorte que pour dégager une marge brute d'exploitation, il faut faire la balance des produits et des charges de nature purement commerciale; c'est cette différence que l'on a fait apparaître sur le tableau, dernière colonne.

La profession occupait en septembre 1963 quelque 600 personnes, dont un cinquième affecté à l'entretien et à la réparation des wagons. Le volume apparent des opérations traitées était de l'ordre de 350 millions de F, laissant une marge brute d'exploitation commerciale d'un peu plus de 100 millions de F.

Le tableau 5.2.6. présente le détail complet des produits et des charges du compte d'exploitation en 1962 (cadre 14 du questionnaire) pour l'ensemble des 28 entreprises les plus importantes, c'est-à-dire dont le parc dépassait 228 wagons; le poids de ce groupe d'entreprises dans l'ensemble est de 92,5 % pour le parc de wagons, de 91 % pour les salaires et charges sociales distribués en 1962, de 98,5 % pour les recettes brutes « wagons » en 1962.

Tableau 5.2.4. — ENTREPRISES DE GÉRANCE DE WAGONS

Renseignements relatifs au parc

Unité : valeurs : 1 000 F.

Importance du parc de l'entreprise (nombre de wagons)	Nombre d'entre- prises	PARC DE WAGONS AU 15-9-1963						INVESTISSEMENTS ET CESSIONS EN 1962 (matériel ferroviaire seulement)					DÉPENSES EN 1962 POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES WAGONS			Valeur nette au bilan des immobili- sations au 31 décembre 1962 (et total des amortisse- ments effectués)
		détenus, en gérance ou en possession	suivant le lien de propriété : le déclarant est...					Total (1 + 2 + 3)	Achat de wagons		Travaux d'équi- pement du matériel roulant (3)	Cessions	Frais payés à l'extérieur		Coût direct des travaux effectués par le déclarant	
			titulaire louant...		gérant (non titulaire) louant...		proprié- taire confiant en gérance		neuf (1)	occasion (2)			Total	dont à S.N.C.F.		
			directe- ment	indirecte- ment	aux tiers	au pro- priétaire										
500 et plus.....	16	32.670	12.267	3.382	13.325	3.602	94	20.666	19.769	532	365	1.606	14.066	1.722	669	85.587 (+ 175.449)
50 à 499.....	27	5.981	3.414	945	1.107	-	515	14.249	12.502	1.609	138	687	2.871	680	778	35.726 (+ 40.729)
10 à 49.....	23	576	348	75	42	40	71	717	692	-	25	40	214	73	14	3.584 (+ 2.671)
1 à 9.....	35	145	62	67	-	-	16	336	276	50	10	7	105	28	13	594 (+ 706)
Ensemble....	101	39.372	16.091	4.469	14.474	3.642	696	35.968	33.239	2.191	538	2.340	17.256	2.503	1.474	125.491 (+ 219.555)

Tableau 5.2.5. — ENTREPRISES DE GÉRANCE DE WAGONS

Renseignements généraux : personnel, salaires, compte partiel d'exploitation

Unité : valeurs : 1000 F

Importance du parc de l'entreprise (nombre de wagons)	Nombre d'entreprises	PARC DE WAGONS		PERSONNEL ET SALAIRES			PRODUITS ET CHARGES DE L'EXPLOITATION COMMERCIALE							Excédent A - B
		détenus, en gérance ou en pos- session	dont le déclarant est titulaire	Effectif au 16-9-1963 du personnel		Montant des salaires et charges versés en 1962	A. — Produits			B. — Charges				
				manuel et de service	adminis- tratif et com- mercial		Recettes pour louage de wagons (1)	Rede- vances S.N.C.F. encaissées	Total A	Ris- tournes versées aux uti- lisateurs	Verse- ments divers à S.N.C.F.	Loyers des wagons	Total B	
500 et plus.....	16	32.670	15.649	53	332	9.587	38.507	283.312	321.819	40.002	37.398	157.630	235.030	86.789
50 à 499.....	27	5.981	4.359	63	130	2.665	9.544	12.844	22.388	388	152	4.376	4.916	17.472
10 à 49.....	23	576	423	4	18	247	1.002	781	1.783	33	24	2	59	1.724
1 à 9.....	35	145	129	2	5	29	274	223	497	3	3	1	7	490
ENSEMBLE.....	101	39.372	20.560	122	485	12.528	49.327	297.160	346.487	40.426	37.577	162.009	240.012	106.475

(1) Y compris les commissions reçues pour gérance.

Tableau 5.2.6 (1^{re} partie). — ENTREPRISES DE GÉRANCE DE WAGONS

Groupe des 28 entreprises les plus importantes

Produits

Unité : valeurs : 1000 F

A. PRODUITS toutes taxes comprises; nets de réductions et rabais consentis aux clients.	
1° Produits issus de l'exploitation des wagons dont le déclarant est TITULAIRE et PROPRIÉTAIRE :	
a. Recettes pour mise de wagons à la disposition d'autrui	27.501
b. Redevances kilométriques S.N.C.F.....	50.784
2° Produits issus de l'exploitation des wagons dont le déclarant est TITULAIRE mais non PROPRIÉTAIRE :	
c. Recettes pour mise de wagons à la disposition d'autrui	8.694
d. Redevances kilométriques S.N.C.F.....	23.923
3° Produits issus de l'exploitation des wagons dont le déclarant est GÉRANT mais non TITULAIRE :	
Comptes consolidés faisant apparaître aux produits comme aux charges l'ensemble des recettes et les dépenses que le gérant perçoit ou supporte pour le compte des titulaires.	
e. Recettes pour location de wagons	12.703
f. Redevances kilométriques S.N.C.F.....	210.612
g. Rétribution du gérant	5.078
4° Produits issus de la location ou mise en gérance par le déclarant de wagons dont il est propriétaire mais non TITULAIRE :	
h. Loyers versés par le titulaire au déclarant.....	1.410
5° Produits d'autres activités éventuelles.	
i. Groupage, transport mixte rail-route	201
m. Affrètement, transit, courtage, consignation : commissions et honoraires	56
o. Manutention et entreposage.....	136
p. Construction ou réparation de wagons pour compte d'autrui.....	379
q. Autres activités industrielles ou commerciales.....	1.672
6° Autres produits.	
r. Produits accessoires ou exceptionnels; produits financiers.....	3.261
dont : revenus du portefeuille et intérêts des prêts.....	1.730
TOTAL DES PRODUITS.....	346.410

Tableau 5.2.6 (2^e partie). — ENTREPRISES DE GÉRANCE DE WAGONS

Groupe des 28 entreprises les plus importantes

Charges

Unité : valeurs : 1000 F

B. CHARGES toutes taxes comprises nettes de réductions et rabais obtenus des fournisseurs ainsi que des escomptes de règlement.

a. Frais d'entretien et de réparation payés à l'extérieur (S.N.C.F. incluse).....	16.453
a ₁ . dont : payés à S.N.C.F.....	2.324
b. Frais d'entretien et de réparation pour travaux effectués par le déclarant.....	1.209
b ₁ . dont : salaires et charges sociales du personnel des ateliers.....	903
b ₂ . dont : autres dépenses « directes » des ateliers.....	306
c. Assurance du matériel ferroviaire.....	458
d. Taxes spécifiques (ex. : patente) relatives à l'exploitation des wagons.....	254
e. Versements effectués à la S.N.C.F. (autres que ceux visés en a ₁).....	787
e ₁ . dont : achat de transport pour le compte de tiers.....	20
e ₂ . dont : achat de transport pour compte propre.....	19
e ₃ . dont : indemnités et redevances de toute nature: frais de parcours à vide, frais de chômage, etc.....	748
f. Loyers versés aux propriétaires des wagons.....	161.838
g. Ristournes sur redevance S.N.C.F. versées à l'utilisateur par l'exploitant des wagons.....	40.379
i. Salaires et charges sociales (autres que ceux déclarés en b ₁).....	10.012
j. Achats de matériaux, biens divers (matériel, outillage, fournitures) voire marchandises commerciales (destinées à la vente).....	113
k. Versements faits aux transporteurs autres que la S.N.C.F.; commissions, honoraires, forfaits versés aux auxiliaires des transports, manutentionnaires, entrepositaires.....	398
l. Achats de services (loyers, P. et T., frais de publicité...) autres que ceux déclarés en c, e, k; frais généraux.....	3.506
m. Frais financiers.....	1.073
n. Dotation de l'exercice aux amortissements.....	25.821
TOTAL DES CHARGES	262.301

C. IMPOTS ET TAXES.

1. T.P.S., taxe locale sur le C.A., éventuellement T.V.A. :	
a. T.P.S. et taxe locale payées au titre de loueur de wagons ou de véhicules routiers, ou d'auxiliaire de transport (groupage, commission, transit, manutention...).....	1.858
b. T.P.S. taxe locale, T.V.A. (versements nets) éventuellement payées à titres d'autres activités : transport, commerce.....	68
2. Autres impôts : patente, enregistrement, vignette, etc.....	2.347

Tableau 5.2.7. — ENTREPRISES N'AYANT PAS POUR ACTIVITÉ PRINCIPALE

Parc de wagons, recettes et investissements sur wagons, en 1962,

Secteur d'activité principale de l'entreprise	PARC DE WAGONS AU 16 SEPTEMBRE 1963					
	Titulaire				Gérant	
	Louant aux tiers		Usage compte propre		Usager : tiers	Usager : titulaire
	Direct	Indirect	Direct	Indirect		
Transport.....	3.919	480	1.860	20	667	-
Commerce.....	340	1.446	837	50	-	-
Industrie.....	493	1.557	1.568	-	-	-
Pétrole et industries chimiques.....	40	50	10.013	120	-	175
Mines de fer, sidérurgie.....	195	1.093	977	2.643	-	49
TOTAL.....	4.987	4.626	15.255	2.833	667	224
dont :						
500 wagons et plus.....	2.873	1.854	5.259	1.172	647	-
50 à 499.....	1.694	1.662	8.056	1.521	20	142
10 à 49.....	260	740	1.090	140	-	-
1 à 9.....	160	370	850	-	-	82
TOTAL.....	4.987	4.626	15.255	2.833	667	224

L'EXPLOITATION DES WAGONS DE PARTICULIERS

des entreprises titulaires ou gérantes de wagons particuliers (secteur privé)

Unité : valeurs : 1.000 F.

Propriétaire	RECETTES : Loyers provenant de wagons et redevances kilométriques S. N. C. F.				INVESTISSEMENTS TOTAUX effectués en 1962, 1961, 1960			INVESTISSEMENTS EN MATÉRIEL ferroviaires effectués en 1962		
	Recettes totales « wagons »	Dont redevances kilométriques			1962	1961	1960	Achats de wagons neufs	Achats de wagons d'occasion	Travaux d'équipement
		Perçues à titre d'usager	Perçues à titre d'exploitant	Ensemble						
-	31.325	4.971	14.904	19.875	20.536	19.646	16.863	19.402	300	-
-	17.339	5.107	8.797	13.904	9.602	13.584	11.955	7.361	1.934	307
337	19.135	4.264	8.189	12.453	15.394	1.495	7.021	14.222	-	442
-	22.684	21.194	495	21.689	10.372	3.341	4.407	10.345	-	27
-	70.680	43.061	24.427	67.488	19.480	22.670	12.080	19.320	-	160
337	161.163	78.597	56.812	135.409	75.384	60.736	52.326	70.650	2.234	936
-	74.637	24.926	37.818	62.744	28.496	22.746	17.457	27.662	-	-
337	72.560	50.505	14.499	65.004	34.833	27.065	23.169	34.064	225	544
-	7.746	2.226	3.064	5.290	6.185	6.535	5.717	4.603	1.426	39
-	6.220	940	1.431	2.371	5.870	4.390	5.983	4.321	583	353
337	161.163	78.597	56.812	135.409	75.384	60.736	52.326	70.650	2.234	936

Tableau 5.2.8. — PARC DE WAGONS AU 16 SEPTEMBRE 1963

(Particuliers et entreprises du secteur privé)

Parcours kilométrique : nombre de wagons-km

Type de wagon	I. WAGONS DONT LE DÉCLARANT EST TITULAIRE						II. WAGONS DONT LE DÉCLARANT N'EST PAS TITULAIRE				
	et mis à la disposition d'autrui (1)		et affectés au transport pour compte propre (1)		et confiés en gérance (2)		mais gérés par le déclarant qui les met à la disposition				mais propriétaire (wagons confiés en location ou gérance de longue durée) Nombre de wagons
					Utilisation par le titulaire	Mise à la disposition de tiers	du titulaire ou des titulaires (3)		de tiers (3)		
	Nombre de wagons	Parcours kilométrique en charge en 1962	Nombre de wagons	Parcours kilométrique en charge en 1962	Nombre de wagons	Nombre de wagons	Nombre de wagons	Parcours kilométrique en charge en 1962	Nombre de wagons	Parcours kilométrique en charge en 1962	
Wagons couverts à marchandises diverses.....	499	12.957	207	2.364	-	99	-	-	52	-	78
Wagons-tombereaux ordinaires de grande capacité.....	119	2.185	263	1.389	825	4.188	3.590	268.586	12.493	-	-
Wagons-tombereaux munis d'amé- nagements spéciaux.....	501	5.470	1.030	14.418	1.848	2.338	44	127	40	600	120
Wagons-réservoirs pour transport des céréales.....	689	8.267	100	686	-	1.060	-	-	548	5.707	-
Wagons-réservoirs pour transport du ciment ou des matières pulvé- rulentes.....	1.224	11.114	1.018	821	-	229	-	-	836	6.192	80
Wagons à plateforme pour le trans- port de masses indivisibles.....	162	3.062	10	20	-	-	-	-	-	-	-
Wagons aménagés pour le transport de remorques rail-route.....	-	-	1.449	73.702	-	-	-	-	-	-	-
Wagons à étage pour le transport d'autres véhicules (voitures ou camions).....	2.084	51.772	-	-	-	-	-	-	50	1.359	337
Autres wagons plats de type par- ticulier (ex. : wagons-pupitres....	321	1.800	536	2.994	-	22	-	-	-	-	-
Wagons-citernes pour vins et spiri- tueux, wagons-foudres.....	2.487	22.993	630	8.510	-	1.150	-	-	340	2.034	40
Wagons-citernes pour autres bois- sons (eau comprise).....	23	207	40	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 5.2.8. (suite). — PARC DE WAGONS AU 16 SEPTEMBRE 1963

(Particuliers et entreprises du secteur privé)

Parcours kilométrique : nombre de wagons-km

Type de wagon	I. WAGONS DONT LE DÉCLARANT EST TITULAIRE						II. WAGONS DONT LE DÉCLARANT N'EST PAS TITULAIRE				
	et mis à la disposition d'autrui (1)		et affectés au transport pour compte propre (1)		et confiés en gérance (2)		mais gérés par le déclarant qui les met à la disposition				mais propriétaire (wagons confiés en location ou gérance de longue durée) Nombre de wagons
					Utilisation par le titulaire	Mise à la disposition de tiers	du titulaire ou des titulaires (3)		de tiers (3)		
	Nombre de wagons	Parcours kilométrique en charge en 1962	Nombre de wagons	Parcours kilométrique en charge en 1962	Nombre de wagons	Nombre de wagons	Nombre de wagons	Parcours kilométrique en charge en 1962	Nombre de wagons	Parcours kilométrique en charge en 1962	
Wagons-citernes pour produits pétroliers blancs.....	6.027	38.120	1.964	37.930	20	388	12	123	155	1.390	78
Wagons-citernes pour produits pétroliers noirs.....	3.104	15.910	2.543	44.551	-	281	-	-	112	829	39
Wagons-citernes pour goudrons, bitumes, émulsions.....	391	1.547	1.472	13.639	-	-	-	-	-	-	-
Wagons-citernes pour liquides corrosifs.....	297	1.801	2.455	16.201	20	90	50	120	-	-	-
Wagons-citernes pour autres liquides (produits chimiques non corrosifs par exemple).....	1.371	9.130	535	1.922	-	107	73	257	23	88	30
Wagons-réservoirs pour hydrocarbures comprimés ou liquéfiés.....	377	3.364	12	26	120	60	-	-	-	-	-
Wagons-réservoirs pour autres gaz liquéfiés.....	565	3.560	886	3.565	-	-	30	10	-	-	-
Wagons-poches.....	-	-	5	39	-	-	-	-	-	-	-
Wagons de type non déclaré.....	100	1.000	100	1.000	-	30	-	-	-	-	-
Ensemble...	20.341	194.259	15.255	223.777	2.833	10.042	3.799	269.223	14.649	(a) 18.199	802

(a) Parcours correspondant à seulement 2.104 wagons.

(1) Sans l'intermédiaire d'une entreprise gérante.

(2) Même si les wagons sont utilisés exclusivement par le titulaire.

(3) Lorsque plusieurs titulaires A, B, C, mettent leurs wagons en « pool » exploité par un gérant, les wagons de A sont aussi à la disposition de B, C,.... Il est clair que le gérant ne doit considérer comme « tiers » que les entreprises qui ne font pas partie du « pool ».

